Le Bienheureux

Robert Bellarmin

"LES SAINTS"

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut.

DERNIERS VOLUMES PARUS :

Saint Jean, par l'abbé LOUIS PIROT. *Deuxième édition.*
Saint Albert de Louvain, par DOM B. DEL MARMOL. *2e édition.*
Saint Norbert, par l'abbé E. MAIRE.
Saint Bonaventure, par le R. P. EUSÈBE CLOP. *Deuxième édition.*
Saint Paul, par le R. P. F. PRAT. *Septième édition.*
Saint Jean Berchmans, par le R. P. H. DELEHAYE. *6e édition.*
Saint Grégoire VII, par AUGUSTIN FLICHE. *Deuxième édition.*
Les Bses Ursulines de Valenciennes, par l'abbé J. LORIDAN. *3e édit.*
Saint Sigisbert, par l'abbé GUISE. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Septembre, par HENRI WELSCHINGER. *3e édition.*
Sainte Radegonde, par l'abbé R. AIGRAIN. *Deuxième édition.*
Sainte Paule, par le R. P. GÉNIER. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Postel, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *3e édit.*
Saint Nicolas de Myre, par l'abbé MARIN. *2e édition.*
Sainte Claire d'Assise, par MAURICE BEAUFRETON. *Troisième édit.*
Saint Jean de la Croix, par Mgr DEMIMUID. *Troisième édition.*
Saint Pie V, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *Deuxième édition.*
Les Bienheureuses Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT. *Quatrième édition.*
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE. *Deuxième édition.*
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Quatrième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY. *Deuxième édition.*
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX. *Deuxième édition.*
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Émilie de Rodat, par Mgr RICARD. *Troisième édit.*
Sainte Marguerite-Marie, par Mgr DEMIMUID. *Septième édition.*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Cinquième édition.*
Le Bx Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Louise de Marillac, Mlle Le Gras, par EMMANUEL DE BROGLIE. *Cinquième édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET. *Deuxième édition.*
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *8e édition.*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK. *Deuxième édition.*
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE. *Deuxième édition.*
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition.*
La Bse Mère Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Septième édit.*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Troisième édit.*
Saint Thomas Becket, par Mgr DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Quatrième édition.*
Saint Séverin, par ANDRÉ BAUDRILLART. *Deuxième édition.*
Sainte Mélanie, par GEORGES GOYAU. *Neuvième édition.*
Saint Pierre Damien, par Dom RÉGINALD BIRON. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Gorcum, par HUBERT MEUFFELS. *Troisième édition.*
Sainte Hélène, par le R. P. ROUILLON. *Quatrième édition.*
Saint Martin, par ADOLPHE REGNIER. *Cinquième édition.*
Saint Eloi, par PAUL PARSY. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Père Eudes, par HENRI JOLY. *Quatrième édition.*

***Chaque volume se vend séparément. Broché :* 3 fr. 50**
***Avec reliure spéciale :* 7 fr. 40**

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

"LES SAINTS"

Le Bienheureux

Robert Bellarmin

(1542-1621)

PAR

JOSEPH THERMES, S. J.

TROISIÈME ÉDITION

ALMA COLLEGE
060.97
LIBRARY
B414
Alma, California

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1923

27315

NIHIL OBSTAT

Tolosae, 27ª martii 1923

F. CAVALLERA
c. d.

IMPRIMATUR

Tolosae, die 27ª martii 1923

EM. DUBOIS
v. g.

PRÉFACE

Dans les jours difficiles que l'Église traverse, en beaucoup de pays de l'ancien et du nouveau monde, l'exemple d'un homme à l'intelligence lucide, au courage indomptable, au cœur évangélique est un secours providentiel. La béatification du cardinal Robert Bellarmin est un geste de l'Église montrant à l'univers catholique cet exemple opportun.

En butte aux attaques multiples de l'impiété contemporaine, la vérité catholique a besoin d'écrivains capables de la défendre avec éclat. Quel beau modèle que ce saint docteur, dévisageant les erreurs de son époque; achetant au prix d'un travail sans repos un savoir lumineux; demandant au ciel de l'éclairer encore plus; toujours prêt, sur l'heure, à venger la foi, l'Eglise et le pape;

avec une compétence, un oubli de soi, un respect des âmes, un amour de Dieu incomparables!

En un récit très court, nous espérons enfermer l'essentiel de cette admirable vie. Les travaux des anciens biographes Fuligatti et Bartoli; les livres plus récents du P. Couderc, du P. de La Servière et du P. Le Bachelet nous ont guidé. Pour savoir ce que fut Bellarmin, nous avons aussi recouru aux procès canoniques de béatification.

Après ces lectures, le visage du Bienheureux est apparu à nos regards dans une lumière splendide. Plaise au ciel qu'à chacun de nos lecteurs ce livre donne la même vision!

Toulouse, 2 février 1923.

LE
BIENHEUREUX BELLARMIN

CHAPITRE PREMIER

A MONTEPULCIANO, A ROME, A MONDOVI.

1542-1569

Jeunesse, vocation, études, premiers travaux.

Au sud de l'ancien duché de Toscane, la ville de Montepulciano s'étage sur les flancs de la montagne qui lui a donné son nom. En bas, s'étend la fertile plaine de la Chiana; à l'est, on entrevoit la nappe bleue du lac de Trasimène et à l'extrême horizon, les montagnes de l'Ombrie. Avec ses vieilles maisons et ses rues à pente rapide, convergeant vers une place centrale, Montepulciano a conservé l'aspect pittoresque des cités italiennes du moyen âge.

Près de la grand'place, s'élève le palais Tarugi, ancienne demeure des Bellarmin. A droite de la porte d'entrée, est sculpté un écusson aux armes

de la famille, de gueule à six pommes de pin d'or. Sur une plaque de marbre, on lit : « Dans cette maison naquit, le 4 octobre 1542, de noble Vincent Poliziano et de Cinthia, sœur de Marcel II, pape, Robert-François cardinal Bellarmin, gloire de l'Église, de l'Italie, de son pays natal, par la sainteté de sa vie, et par sa vaste doctrine qui en a fait un athlète invincible dans les controverses dogmatiques, morales, bibliques, encore admirées, après plus de trois siècles. »

L'enfant reçut au baptême les noms de Robert, François, Romulus; Robert en souvenir du cardinal Robert Pucci, son parrain; François, par dévotion au patriarche d'Assise que l'Église fête le 4 octobre; Romulus, en mémoire d'un oncle maternel. Il signa quelques écrits du nom de François-Romulus ou de Romulus. Robert fut son prénom habituel et saint François son patron préféré.

Le troisième de douze enfants, — cinq garçons et sept filles, — Robert appartenait à une famille de petite noblesse, peu fortunée, mais riche d'honneur et de vertu. Elle était l'une des plus considérées de Montepulciano. Ses ancêtres avaient rendu à leur pays de glorieux services, en qualité de gonfaloniers, et des rois, des empereurs et des papes avaient souvent fait appel à leur fidélité et à leur dévouement.

Son père, Vincent Bellarmin, homme de foi et de bon conseil, jouissait de l'estime et de la sympathie de ses concitoyens, qui lui confièrent, durant de longues années, les intérêts de la ville. Il les

géra avec zèle et sagesse, « plus avide, dit un vieil historien, de faire des choses honorables que de beaucoup discourir ». Sa foi réglait sa conduite.

Comme presque tous les saints, Bellarmin eut une mère admirable, Cinthia Cervin. Elle était sœur du pape Marcel II, et, au dire des contemporains, digne de son frère. Dans des notes autobiographiques, où le cardinal relate brièvement les événements saillants de sa vie [1], il se plaît à rendre témoignage aux vertus de sa mère. « Les parents de N. étaient très pieux, surtout sa mère Cinthia, sœur du pape Marcel II. Elle aimait à faire l'aumône, à se livrer à la prière, à la contemplation, à pratiquer le jeûne et la mortification corporelle. Elle éleva ses enfants dans la piété et elle obligeait les trois aînés à rester ensemble, sans se mêler aux autres enfants; chaque jour, elle les menait à l'église la plus rapprochée et les faisait prier devant le très Saint Sacrement. Elle les habitua de bonne heure à se confesser, à entendre la messe, à s'adonner à la prière et aux autres exercices de dévotion. »

Robert n'avait pas cinq ans lorsque le P. Pas-

1. C'est sur les instances du P. Eudémon Joannès et du P. Mutius Vitelleschi, que Bellarmin, en 1613, écrivit cette courte autobiographie. Ils ne purent l'y décider qu'en faisant valoir l'utilité de ce mémoire pour l'histoire de la Compagnie de Jésus. D'ailleurs on lui proposa un questionnaire, auquel il n'avait qu'à répondre. Il évita de mettre son nom et lui susbtitua la lettre N. L'*Autobiographie* fut imprimée pour la première fois en 1676, comme pièce du dossier relatif à la cause du Vénérable serviteur de Dieu. Nous aurons souvent occasion de citer ce document de première valeur.

chase Broet, un des premiers compagnons de saint Ignace et grand ami du cardinal Cervin, dut, par ordre des médecins, se rendre aux bains de Montepulciano. Il fut reçu dans l'intimité de la famille Bellarmin et, par lui, Robert prit contact avec la Compagnie de Jésus dont il devait être la gloire. Le jésuite profita de ces jours de repos pour exercer son apostolat. Il donna les Exercices de saint Ignace à Cinthia Cervin, à son frère Alexandre, à d'autres membres de la famille et les initia à une vie plus parfaite. Dès lors Cinthia s'attacha à la Compagnie de Jésus et entra dans la voie royale du dévouement caché et de l'abandon total à la volonté divine. Sa vertu s'alimentait à la prière et aux sacrements. Vers la fin de sa vie, au dire de Bartoli, elle communiait trois fois par semaine, chose rare à cette époque.

Quant à Robert, dès son enfance, il tranche sur ses frères par un goût très prononcé des choses divines. Son bonheur est de prier dans l'église; comme beaucoup de ceux que Notre Seigneur prédestine au service de l'autel, il observe, il admire les cérémonies, les moindres gestes du prêtre, et, de retour à la maison, il s'empresse de les reproduire. « A cinq ou six ans, écrit-il, N. avait coutume de se revêtir d'un surplis et, sur un escabeau renversé, qui lui servait de chaire, de prêcher sur la passion de Notre Seigneur. » Sa famille et ses petits frères l'écoutaient ravis. Parfois dans ses promenades à la campagne, du haut de quelque tribune rustique, il prêchait aux

enfants et aux paysans. Il aimait aussi à dresser de petits autels, à célébrer la messe; mais la chaire avait pour lui plus d'attraits : sous l'enfant déjà perçait le docteur.

A l'église, les peintures des quatre grands docteurs l'intriguaient fort; ses préférences allaient à saint Jérôme en costume de cardinal. Un jour qu'il assistait aux offices, à côté de sa mère, il lui dit : « Maman, voyez, on m'a fait cardinal. » La mère imposa silence à son cardinal de trois ans. Il obéit un moment, puis se retournant : « Regardez donc ces quatre docteurs, je serai un jour comme eux. » Dans les dernières années de sa vie, le cardinal racontait, en souriant, le trait au P. Jérôme Fioravanti.

Ces inclinations pieuses se développèrent avec l'âge et firent de Robert un enfant modèle, d'une sagesse précoce, charmant de grâce et de modestie. Chez lui, l'intelligence allant de pair avec la vertu, l'étude et la piété devinrent les deux passions de sa vie. A peine âgé de huit ans, affirment ses premiers historiens, il prenait sur son sommeil pour prier et étudier. Ils ajoutent que levé de grand matin, il disait sa prière et récitait à genoux le petit office de la très Sainte Vierge. Plus tard, quand il eut appris à méditer, il fit de l'oraison le premier exercice de la journée, réservant le petit office pour un autre moment. En se rendant à l'école, il entrait dans l'église des Capucins, afin d'y prier le Bon Dieu et d'y saluer son patron saint François. Du reste, il ne passait jamais de-

vant une église sans s'y arrêter. Déjà accoutumé au sacrifice, malgré la faiblesse de sa complexion et une croissance rapide, il tenait à jeûner l'Avent et le Carême.

Après la prière, l'étude. Robert s'y livrait avec ardeur et ses rapides progrès faisaient l'admiration de ses maîtres. Loin de le jalouser, ses condisciples l'aimaient, gagnés par son entrain, la bonté de son caractère, le charme de sa piété. Ainsi s'explique l'ascendant qu'il exerçait sur eux. En sa présence, ils ne se seraient pas permis une parole ou un acte tant soit peu déplacés : bien plus, on écoutait ses conseils, on recherchait sa compagnie. Les témoins du procès de béatification rapportent qu'il menait ses compagnons à l'église ; c'était « un enfant parfaitement aimable », ajoutent-ils ; il savait dire les paroles qui gagnent les cœurs ; son exemple entraînait.

« Aux leçons de musique, dit Vincent Paciuchelli, chanoine de Montepulciano, tout mon petit monde se recueillait à l'arrivée de Robert. Sa présence calmait les tumultes enfantins, comme aurait pu faire celle d'un homme d'autorité. » Il avait une jolie voix et du goût pour la musique. Avant de chanter, il faisait un signe de croix, et quand c'était un morceau profane, d'un coup d'œil il en parcourait les paroles, pour s'assurer de leur parfaite convenance. On trouve, dans le dossier de sa cause, quelques chansons galantes corrigées de sa main.

Il jouait fort bien de plusieurs instruments et du reste il possédait une souplesse d'esprit, une

dextérité de main qui le rendaient apte à tout. « Cet enfant a une intelligence angélique, écrivait un de ses maîtres; tout ce qu'il étudie, il le comprend, tout ce qu'il veut, il l'imite. » Il raccommodait les filets de chasse, à la perfection.

Le 5 avril 1555, son oncle Marcel Cervin, cardinal de Sainte-Croix, fut élu pape. Quand la nouvelle parvint à Montepulciano, ce fut chez les habitants un frisson de fierté. L'admirable Cinthia écrivit à son frère Alexandre : « Si désormais nous avons plus de fidélité à Dieu, je le remercierai de l'élévation de Marcel sur la chaire de Saint-Pierre, et je lui demanderai que notre famille soit toujours ornée des vertus qui assurent le bonheur de notre âme, après notre mort. » Robert et ses jeunes frères n'entraient sans doute que malaisément dans ces sentiments héroïques. Ils avaient encore l'imagination pleine des fêtes solennelles, par lesquelles Montepulciano avait accueilli jadis le cardinal Cervin. Dans sa vieillesse, Bellarmin racontera son émerveillement d'enfant, à la vue de son oncle, revêtu d'un ample manteau rouge, monté sur un cheval blanc magnifiquement caparaçonné, faisant son entrée triomphale dans la ville, au bruit des salves de mousqueterie et des cloches sonnant à toute volée.

Devenu pape, Marcel écarta les siens des honneurs et de Rome même. Son grand cœur, passionné pour la réforme de l'Église, le mit tout de suite à cette œuvre difficile. Vingt-deux jours après son avènement, il mourut. Tous les bons le pleurèrent

et Ignace de Loyola plus que personne. Robert Bellarmin, qui avait treize ans, dut apprendre de sa mère comment envisager cette mort, qui ruinait tant d'espoirs et étalait le néant de la plus grande gloire d'ici-bas.

Deux ans après, le cardinal de Nobili, de concert avec son ami, le cardinal Ricci, tous deux originaires de Montepulciano, fondèrent dans leur ville natale un collège de jésuites. Vincent Bellarmin s'empressa d'y envoyer ses trois fils aînés. Sous la direction des Pères, la piété de Robert grandit encore et ses talents se développèrent harmonieusement. « N., écrit-il de lui-même, avait une intelligence qui n'était ni subtile, ni élevée, mais apte à tout saisir, de sorte qu'il pouvait cultiver toutes les sciences avec un égal succès. Il aimait beaucoup la poésie, et il lui arrivait parfois de passer une partie de la nuit à lire Virgile. Ce poète lui devint si familier qu'il composait des vers où n'entraient que des expressions virgiliennes. Sa première pièce fut une anagramme sur *la Virginité*. A seize ans, il fit, sur la mort du cardinal de Nobili, une églogue qui fut lue au public. »

Encore étudiant, Bellarmin composa un grand nombre de vers latins et italiens, en particulier un poème sur sa vocation et les difficultés qu'il dut surmonter. Puis, à la réflexion qu'il s'était complu en un sujet trop personnel, il brûla son poème, sacrifice dont sont capables bien peu de jeunes et même de vieux auteurs.

Il fit disparaître plus tard ses autres poésies de jeunesse. Quelques-unes à peine nous restent : deux petites pièces sur sainte Catherine et sur sainte Cordule, dont il fit hommage à son oncle Alexandre Cervin. L'hymne au Saint Esprit, *Spiritus celsi dominator axis*, et l'hymne qu'on lit dans l'office de sainte Marie-Madeleine : *Pater superni luminis* sont d'une époque postérieure.

Ces essais poétiques ne doivent pas étonner : quand on est jeune, on chante ce que l'on aime. La poésie, on l'a très bien dit, « est la saison de la jeunesse des âmes, comme de la jeunesse des nations ».

Dès le collège, Robert se révéla le lutteur qu'il devait être plus tard, pour la défense du droit et de la vérité. Les jésuites, nouvellement établis à Montepulciano, y rencontrèrent ce qui ne leur manque à peu près nulle part, des envieux et des ennemis. On attaqua leur enseignement, on critiqua leurs méthodes. Les élèves d'une école rivale défient publiquement ceux du collège de la Compagnie. Un pamphlet les traite d'ignorants, ainsi que leurs professeurs, et les provoque à un tournoi littéraire, au palais municipal (1559). Le gant est relevé et, au jour fixé, en présence d'une nombreuse assemblée, attirée par la curiosité, Robert prononce un petit discours d'ouverture; puis, à la tête de ses compagnons, il engage un brillant combat, qui démontre leur incontestable supériorité. Ce fut lui encore qui clôtura la séance par une épigramme et quelques mots de remerciement.

Les calomniateurs se retirèrent confondus; plusieurs firent volte-face et demandèrent à suivre les cours du collège des jésuites.

La part brillante que le jeune Bellarmin avait prise, dans ce conflit, attira naturellement sur lui l'attention publique. Les principaux habitants de la ville avaient formé une confrérie de Saint-Étienne, dite des Grands. Désireux de l'entendre, ils le prièrent de remplacer leur président, tenu par l'usage de leur adresser une exhortation le jeudi saint. Robert eut beau s'excuser sur ses quinze ans, force lui fut de céder aux instances. On fut ravi de sa grâce, de son onction, si bien que, dans la suite, on l'invita fréquemment.

Ses parents étaient fiers de ses succès, son père surtout, qui comptait sur lui, pour soutenir et relever la famille. Ils n'étaient pas riches et il fallait pourvoir à l'éducation de cinq garçons et de sept filles; d'où un état de gêne dont témoignent les lettres de Vincent Bellarmin et surtout de Cinthia à Alexandre Cervin.

Quel serait l'avenir de Robert? N'était-il pas en droit d'aspirer très haut? A treize ans, il songeait à la médecine. « Il est le plus intelligent de ses condisciples, écrivait son père à Alexandre Cervin; il a toujours été à la tête de sa classe, et il serait dommage de ne pas lui laisser suivre les cours de littérature et son inclination à la médecine. C'est une profession très avantageuse, comme le montre l'expérience. Aussi je désire vivement qu'il étudie la logique avec un médecin

de la ville, qui s'offre à lui donner des leçons. Je ferai de mon mieux pour que mes fils maintiennent le bon renom de notre famille, mais je puis si peu, que sans votre aide, je n'aboutirai pas. Je vous les recommande donc. » (13 février 1556.)

Alexandre Cervin vint généreusement en aide aux enfants de sa sœur. Il traitait Robert plutôt en fils qu'en neveu et il offrit de pourvoir à ses études de médecine, en l'entretenant à ses frais à l'Université de Padoue, dont deux de ses fils, Richard et Erennius, suivaient déjà les cours.

Le projet ne se réalisa pas, parce que, depuis quelque temps, Robert avait résolu d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Voici comment il raconte l'origine de sa vocation : « N. réfléchissait un jour très sérieusement sur les moyens d'arriver à la véritable paix de l'âme et, après avoir longtemps passé en revue les dignités auxquelles il pouvait prétendre, il commença à méditer profondément sur la brièveté des choses humaines, même les plus grandes. Il éprouva un profond dégoût, l'horreur de ces biens fugitifs, et il se résolut à chercher un ordre religieux, où il n'y aurait pour lui aucun danger d'être appelé aux honneurs. Enfin, sachant que, de tous les ordres, la Compagnie le garantissait le mieux contre les dignités, il conclut qu'il devait y entrer. Il fit part de son projet au P. Alphonse Sgariglia, son professeur, de qui il se savait très aimé et, en confidence, comme un ami consulte un ami fidèle, il le pria de lui dire franchement la

vérité sur l'expérience qu'il avait faite de la Compagnie. Avait-il trouvé le bonheur dans sa vocation? N'y avait-il pas dans la Compagnie quelque mal, quelque défaut caché au public? Il redoutait par dessus tout, après être entré dans cet ordre, d'avoir à s'en repentir. Le Père lui déclare qu'il est ravi d'être jésuite et qu'il est pleinement heureux. Presque en même temps, N. apprend que son cousin, Richard Cervin, étudiant à Padoue, veut, lui aussi, entrer dans la Compagnie. Cette nouvelle le confirme dans sa vocation; il échange des lettres avec Richard, et tous deux demandent leur admission au P. Laynez, successeur de saint Ignace. »

Le P. Laynez les recevra volontiers, pourvu qu'ils obtiennent le consentement de leurs parents. Les deux cousins n'y parviendront pas sans sans peine. Robert surtout eut à lutter contre la violente opposition de son père. Dans ses rêves, Vincent Bellarmin avait porté son fils jusqu'aux plus hautes dignités, et voilà que soudain il fallait y renoncer. Il prend des mesures très dures pour Robert : défense de fréquenter les Pères, de suivre les cours du collège, et même de se confesser à un jésuite. Cette vocation n'est, pense-t-il, qu'un caprice de jeunesse, dont viendra à bout une résistance vigoureuse. La mère, au contraire, non seulement approuve le choix de Robert, mais elle en est ravie et en remercie le Bon Dieu. « Elle avait un tel amour pour la Compagnie, écrit Bellarmin, que volontiers elle lui aurait donné ses

cinq fils. » Elle souffrit de l'âpre opposition de son mari, au point d'en tomber malade. Attendri par la douleur de sa femme, ébranlé par la persévérance aussi calme qu'inflexible de Robert, le père consentit à se relâcher de sa rigueur. Il acceptait que son fils se fît religieux, mais dans un ordre accessible aux dignités ecclésiastiques.

Au milieu de ses luttes, Dieu avait ménagé à Robert un aide dans son oncle Alexandre Cervin. Lui aussi avait fait obstacle à la vocation de son fils, parce que, dans la famille, on caressait dès longtemps le rêve d'obtenir, pour Richard, un chapeau rouge, en mémoire de Marcel II. Afin d'opérer une diversion et de changer les idées du jeune étudiant, il avait voulu le retirer de l'Université de Padoue; mais, après s'être convaincu que Dieu appelait Richard, il avait cédé. Pourquoi Vincent Bellarmin s'obstinerait-il? Est-il raisonnable que les parents s'opposent aux droits de Dieu et à ceux de leurs fils?

Vincent finit par se rendre. Pour lui, comme pour Alexandre, le sacrifice fut dur, mais leur esprit de foi triompha et ils écrivirent au P. Laynez, pour lui offrir leurs fils, sauf à les garder encore un an, afin d'éprouver leur vocation. Le Père général accepta, offrant de regarder cette année comme un noviciat commencé (1559).

Les deux novices passèrent ce temps, partie chez eux, partie à dix milles de Montepulciano, dans la solitude du *Vivo*, un ancien monastère de Camaldules, que le cardinal Marcel Cervin

avait accommodé en délicieuse villégiature[1]. Bellarmin nous donne, dans son autobiographie, l'emploi de son temps au *Vivo*. Erennius, frère de Richard, s'était joint à eux et tous les trois, sous la direction d'Alexandre Cervin, formèrent une petite académie de belles-lettres et d'ascèse chrétienne. Les premières heures du jour étaient consacrées à la prière et à la méditation. Puis, venait le travail. Alexandre Cervin expliquait les *Géorgiques* de Virgile, dans un cadre bien fait pour une pareille étude; Richard la *Poétique* d'Aristote, Robert le *pro Milone* de Cicéron; Erennius le discours de Démosthène sur *la Couronne*. La lecture spirituelle, l'explication du catéchisme aux enfants, la prédication aux villageois de la région alternaient avec les exercices littéraires. Cette vie aurait été charmante pour les deux cousins, si leur vœu le plus cher n'eût été contrarié. On aime à se les représenter, assis sous les frais ombrages, ou dans leurs promenades le long de la rivière, devisant, un livre à la main, s'élevant des beautés de la nature jusqu'à Dieu, échangeant leurs pensées intimes, leurs désirs de vie parfaite, s'entraînant à supporter patiemment la longue attente et à se dévouer pour la plus grande gloire de Dieu.

Cependant Vincent Bellarmin était toujours hanté par la perspective des dignités de l'Église,

1. Cette campagne, dont avait hérité Alexandre Cervin, à la mort de son frère, Marcel II, tirait son nom d'une rivière : *Il Vivo*.

auxquelles pouvait parvenir Robert. Il alla donc au *Vivo*, livrer de nouvelles attaques, qui furent vaines. D'ailleurs, après une année d'épreuve, Alexandre Cervin déclarait que la vocation des deux cousins lui paraissait venir du ciel. Le père de Robert cessa toute résistance; comprimant ses regrets, il offrit à Dieu, de concert avec Cinthia, un fils si tendrement aimé et fixa le départ à la mi-septembre.

Le lundi, 16 septembre 1560, Robert s'agenouilla devant ses parents, pour recevoir leur bénédiction. Toute la famille était réunie, fondant en larmes. « Maintenant, dit tristement Vincent, notre maison perd son espérance, en perdant le sujet le plus capable de la relever. » Trois jours après, Robert arrivait à Rome, en compagnie de Richard. Le futur cardinal Sirlet, obligé et grand ami de Marcel II, les présenta au P. Laynez, avec des lettres touchantes de leurs parents.

« Je remercie la divine Majesté, écrivait Cinthia, d'avoir daigné appeler à son service celui que j'aime plus que mes yeux. Il me reste, il est vrai, d'autres enfants, mais j'aimais celui-ci plus que les autres; j'avais mis en lui mes plus chères espérances, à cause de ses qualités, de sa dévotion et de son talent. Une seule pensée me console, c'est qu'il aura désormais une meilleure mère dans la Compagnie; il aura aussi un père meilleur, entre les mains de qui je le remets avec confiance. »

Vincent Bellarmin écrivait de son côté, le 16 sep-

tembre 1560, au P. Laynez : « J'ai donné à mon bien-aimé fils ma bénédiction de père et j'ai offert à Dieu ce que ma famille possédait de meilleur. C'est justice, puisque sa vocation vient de Dieu, comme je m'en suis convaincu. »

Le Père général accueillit à bras ouverts ses deux nouveaux enfants et il leur permit de prononcer aussitôt des vœux de dévotion. Huit jours passés à l'école de saint Ignace, dans les Exercices spirituels, achevèrent de les détacher du monde. Ils prirent alors la soutane et entrèrent en communauté. Leur noviciat finit, au bout de deux semaines, pendant lesquelles ils remplirent les plus humbles emplois, à la cuisine et au réfectoire. On jugea leur vocation suffisamment éprouvée et leur vertu assez solide, pour les envoyer aussitôt suivre les cours de philosophie, au Collège romain.

Ils ne restèrent pas longtemps ensemble. Un peu plus âgé que Robert et ayant étudié la philosophie et la théologie à Padoue, Richard ne passa que deux ans au Collège romain. Il fut ordonné prêtre et nommé professeur de morale, au collège de Lorette. C'est là qu'il mourut prématurément, en 1564, laissant la réputation d'un excellent religieux. Plus tard, Bellarmin rendit un bel hommage aux dons excellents de son cousin : « Richard, en effet me surpassait, et par le talent, et par la piété. »

A cette époque, le Collège romain possédait de

brillants professeurs, Tolet, Perpinien, Mariana. Bellarmin suivit, trois ans, les cours de philosophie du P. Pierre de Parra, que ses rares qualités avaient fait appeler d'Espagne à Rome. Mais la maladie, ou plutôt une série de maladies, empêchèrent Robert de profiter, comme il l'aurait voulu, de cet enseignement supérieur. Son enfance avait été maladive et sa santé en était restée très délicate. Pendant toute sa philosophie, il souffrit de violents maux de tête ; on le crut même poitrinaire et on se demandait s'il avait longtemps à vivre.

Malgré tout, il se signala par la netteté et la vigueur de son intelligence, par une admirable faculté d'assimilation qui le rendait apte à saisir promptement et à exposer clairement les questions les plus difficiles. D'une mémoire prodigieuse, il lui suffisait d'une lecture pour retenir le contenu d'un volume.

Pour tous, pour les jeunes surtout, avides d'activité et de dévouement, la maladie est une lourde croix. Robert la porta avec vaillance. Il se consolait de ne pouvoir étudier à son gré, en se disant qu'il n'était pas entré en religion pour devenir un savant, mais un saint. Il avait déjà pour l'*Imitation* de Jésus-Christ le goût qu'il conserva jusqu'à sa vieillesse. La lecture affectueuse du saint livre maintenait son âme dans la joie intérieure. Beaucoup de mérites, acquis au milieu de pénibles souffrances, la maladie et le travail se partageant ses journées : tel est le bilan des trois premières années religieuses de Bellarmin.

Cependant, si éclatante était sa supériorité intellectuelle, qu'après avoir été désigné pour défendre des thèses aux disputes dites mensuelles, il le fut encore, pour une soutenance solennelle *de tota philosophia*. Dans cette lutte scolastique, il déploya une grande souplesse d'esprit, un savoir ferme et étendu. Aux objections de ses adversaires, il répliqua avec une précision telle qu'aucun de ses maîtres n'eut à intervenir. On lui décerna, selon l'usage du temps, une couronne de laurier, avec le titre de *Maître*.

Les jeunes religieux de la Compagnie, sitôt leur philosophie terminée, avaient alors l'habitude de commencer la théologie. Ses supérieurs jugèrent Bellarmin trop fatigué pour continuer ses études. Dans l'espoir que l'air natal ranimerait ses forces, ils l'envoyèrent à Florence, enseigner les humanités. Dès son arrivée, il dut se mettre entre les mains des docteurs, dont le pronostic fut plutôt alarmant : il fallait le mettre au repos absolu ; encore était-il douteux qu'il pût se relever. Bellarmin se résigna. Toutefois, confiant dans la grâce de sa vocation, il se sentit inspiré de demander au ciel les forces réclamées par son emploi. Il alla donc se prosterner devant le très Saint Sacrement, sollicitant, de toute son âme, assez de santé pour travailler à la gloire de Dieu, si Dieu le jugeait utile. Il se sentit exaucé. « Je ne suis plus malade, dit-il, à ses supérieurs ; Notre Seigneur m'a guéri ; je puis faire la classe et suivre la vie commune. » De fait,

il s'opère en lui un changement subit, les couleurs reviennent avec une santé, une vigueur qui surprennent les médecins.

Le récit de cette guérison, à tout le moins étonnante, est consigné dans le procès de béatification. Bellarmin cardinal la raconta à un novice de Saint-André, pour l'inviter à la confiance, dans une épreuve analogue. Il avait demandé d'avoir les forces suffisantes pour se dépenser au service de Dieu. Cette grâce lui fut accordée. A quatre-vingts ans, il pouvait dire « qu'il n'avait jamais cherché le repos et que, depuis ses premières années de religion jusqu'à la dernière, il avait constamment travaillé ».

Le nouveau professeur d'humanités était jeune et de petite taille : aux yeux des élèves, deux défauts, qu'il racheta largement par ses qualités professionnelles et morales. Le prestige du talent, l'intérêt soutenu des classes, préparées avec le plus grand soin, une sage fermeté, tempérée de bonté, lui gagnèrent le respect, l'affection de tous. Par caractère, il n'aimait pas la rigueur. Devenu cardinal, il écrivait, à propos de ses neveux qui avaient affaire à un professeur trop ami de la férule : « Ce système de châtiments excessifs est déplorable. Les enfants, au dire de saint Paul, en deviennent vils et pusillanimes. Pour éviter les coups, ils se font menteurs. Du reste, c'est par le désir de l'honneur, et non par la crainte des coups, que les jeunes gens bien nés doivent se conduire. J'ai été professeur dans les premières années de ma vie religieuse :

je n'ai jamais battu ni fait battre personne. Avec l'émulation et quelque légère menace, je leur faisais faire plus de progrès que d'autres en les battant. Saint Augustin qui, lui aussi, eut des élèves, reproche vivement, dans ses *Confessions*, aux pédagogues de son temps leur tyrannique sévérité à l'égard des pauvres petits enfants. »

La poésie charmait toujours Bellarmin. Du reste, il entrait dans ses attributions de professeur de belles-lettres de composer des pièces de vers, pour les fêtes solennelles. Ces pièces étaient déclamées en public ou affichées à la porte de l'église du collège.

Le jeune professeur, — il avait vingt-deux ans, — bien qu'imberbe et sans aucun ordre sacré, fut chargé par les supérieurs de prêcher les dimanches et les fêtes. Le recteur du collège écrivait au Père général : « Le 7 novembre, Maître Bellarmin a donné à la cathédrale, un discours de Maître Fulvio, sur « la science et l'union des belles-lettres avec la piété ». Ce fut un événement dans Florence. Y assistaient l'archevêque de Raguse, l'évêque de Marsica, de nombreux chanoines et l'élite intellectuelle de la ville. Tous furent ravis, affirmant n'avoir jamais entendu un aussi beau discours, lequel avait été donné avec tant de naturel qu'il paraissait improvisé. » Ces discours académiques étaient en vogue, à cette époque. Bellarmin dut en faire un résumé qu'on afficha sur le portique de l'église. La première fois qu'il parut en chaire, racontait-il plus tard, une dame, à la vue d'un orateur si jeune,

trembla de peur qu'il ne restât court. Très dévouée aux Pères, elle redoutait une humiliation pour eux. Elle se tapit dans un coin et, tête baissée, resta à genoux, en prière pour le pauvre prédicateur. Le sermon lui parut très long. « Elle ne me connaissait pas, observait, en souriant, le vénérable vieillard; elle ne savait pas de quelle heureuse mémoire le Seigneur m'avait doué. »

Déjà il jouissait d'un tel crédit qu'on lui demanda de faire des exhortations spirituelles à la communauté. On était ravi de l'entendre parler, avec une onction pénétrante, des choses de Dieu. Au cours d'un pèlerinage au monastère des Camaldules, au mont Alverne, sanctifié par saint François, son patron, il fut contraint de faire une conférence au chapitre. Sa modestie, son à-propos, sa piété enchantèrent ces graves religieux, au point qu'en signe de reconnaissance ils voulaient lui baiser les mains, ce dont il eut grand'peine à se défendre. Ils gardèrent de son passage un tel souvenir, qu'un siècle après, le T. R. P. abbé des Camaldules, Alphonse Celini, écrivait à Clément XI, pour demander la béatification du serviteur de Dieu : « Nous savons qu'il resta trois jours dans notre solitude d'Étrurie et qu'après les exhortations qu'il adressa aux religieux, ceux-ci aimaient à se dire les uns aux autres : « N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant, pendant qu'il nous parlait et qu'il nous expliquait le sens des Écritures? »

De Florence, où il ne resta qu'un an, Bellarmin

fut envoyé comme professeur de rhétorique au collège de Mondovi (28 octobre 1564). Ce ne fut pas sans de vifs regrets qu'on le vit partir. On avait multiplié les instances pour le garder, mais le Père général avait répondu que Robert était nécessaire à Mondovi, où l'on réclamait un excellent professeur. Laynez chargea son secrétaire, le P. Polanco, d'expliquer à Bellarmin les raisons de sa décision. Le jeune religieux remercia de la paternelle condescendance qu'on daignait lui témoigner. Il ajoutait : « Quant à l'étude de la théologie, dont me parle Votre Révérence, j'avoue y avoir de l'inclination, depuis le peu de philosophie qu'il m'a été donné de faire. Mais je ne voudrais pas que Votre Révérence me crût affligé de me voir retenu dans d'autres occupations. Je veux au contraire qu'elle le sache bien : je désire uniquement m'appliquer à ce que la sainte obéissance demandera de moi, quand même il lui plairait de me retenir, dans l'enseignement de la rhétorique ou d'une classe inférieure, durant toute ma vie. C'est la résolution que j'ai prise, en entrant dans la Compagnie; je l'ai confirmée à mon départ de Rome et je la renouvelle de tout mon cœur. Je sais avec certitude qu'en me soumettant à la direction de l'obéissance, je ne me tromperai jamais. »

Le voyage de Florence à Mondovi, dans le Piémont, fut fertile en incidents et en dangers. Par Lucques, Lerici, Gênes, Padoue, on le faisait d'ordinaire en six jours. Mais quand Bellarmin

partit, au début de novembre, le temps était mauvais; la pluie, la boue, la neige rendaient la marche si difficile, qu'il n'arriva qu'après deux semaines. Il lui fallut passer par des chemins défoncés, semés de fondrières, parfois inondés, l'eau arrivant jusqu'au poitrail de son cheval; puis il dut franchir les Apennins. La traversée du golfe de Gênes ne fut pas moins pénible que le voyage par terre. « J'étais au port de Lerici, écrit-il, attendant que l'état de la mer permît de s'embarquer; et parce que le voyage dura plus longtemps que je n'avais prévu, l'argent me fit défaut et je me trouvai dans un grand embarras. Que faire? Or, voilà qu'un docteur espagnol arrive dans l'hôtellerie où je me trouvais, et apprenant que j'étais jésuite, il s'entretient amicalement avec moi et m'offre tout ce dont j'avais besoin. Nous allâmes ensemble jusqu'à Gênes, et ainsi Notre Seigneur m'envoya tout à la fois de l'argent et un bon compagnon. »

Dans les hôtelleries, ce furent d'autres ennuis. Un jour, entre Savone et Mondovi, raconte-t-il, ne voilà-t-il pas que son hôtesse prétend reconnaître en lui le mari de sa fille, absent depuis longtemps et veut le contraindre à rentrer dans son devoir de gendre! Une autre fois, un voyageur l'accuse à grands cris de lui avoir volé sa bourse, pendant la nuit. « Dieu, ajoute Bellarmin, vint au secours de son serviteur innocent. » Il remercia la Providence de sa maternelle protection et se promit que, si jamais on le plaçait à la tête d'un collège, il ne

laisserait pas voyager seuls ses religieux, les jeunes surtout, fallût-il faire de grandes dépenses.

Il passa trois années à Mondovi, années laborieuses et fécondes. Le programme de son cours comportait des matières pour lesquelles il n'était pas prêt. Ainsi devait-il expliquer des auteurs grecs, alors qu'il ignorait à peu près la langue. Prudemment, il annonce à ses rhétoriciens qu'il va repasser brièvement la grammaire; les principes ainsi affermis, ils apprécieront mieux les chefs-d'œuvre de la Grèce. En attendant, le professeur apprend ce qu'il doit enseigner; à force de travail, il atteint, devance ses élèves et, en peu de temps, se rend capable d'expliquer Isocrate et les autres auteurs. L'été venu, le commentaire du *Songe de Scipion* l'amena à traiter des questions de philosophie et d'astronomie, qui lui attirèrent de nombreux auditeurs, parmi lesquels des docteurs de l'Université.

Comme à Florence et plus encore, il s'adonne à la prédication. Aux fêtes de la Pentecôte, on l'invite, on l'oblige presque à donner un *Triduum*, dans la cathédrale de Mondovi. Et le supérieur, écrivant à Rome, lui applique, dans son enthousiasme, le mot de l'Évangile : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. » Cet éloge exagéré, que Bellarmin fut le premier à désavouer, reflète du moins l'opinion des auditeurs et prouve combien on goûtait sa parole. Il continue dès lors à prêcher tous les dimanches, surtout pendant l'Avent et le temps de Noël. Au carême de 1567, on

le demande dans une paroisse de faubourg, dont l'église est très vaste; la foule se presse si nombreuse qu'elle ne peut y contenir.

Bellarmin nous apprend que jusqu'alors il écrivait ses sermons et les polissait avec un soin extrême, allant jusqu'à la recherche et à l'abus des belles phrases. Il avait été séduit par la lecture de Cornélius Musso, évêque de Bitonto, orateur à la mode, subtil, affecté, et il visait à l'imiter. Il ne tarda pas à changer sa manière; voici à quelle occasion. Il avait, pour le jour de Noël, un sermon bien travaillé qui charma l'auditoire, si bien que les chanoines insistèrent pour qu'il prêchât le lendemain, fête de saint Étienne. Grand était son embarras; en si peu de temps, impossible de songer à écrire et à apprendre par cœur. Force lui fut de monter en chaire, après avoir médité simplement son sujet. Or, jamais il n'émut si profondément son auditoire. Les chanoines allèrent jusqu'à lui dire : « Aujourd'hui ce n'est pas vous qui avez parlé, c'est un ange du ciel. »

Cette expérience fit comprendre à Bellarmin que la parole de Dieu est plus efficace, quand on la délivre des entraves d'une rhétorique trop humaine.

Il achevait sa troisième année de professorat, à Mondovi, quand le P. Adorno, provincial, ayant assisté à un de ses sermons et admiré son talent, déclara qu'il ne fallait pas différer plus longtemps ses études de théologie. Robert reçut donc l'ordre de partir pour Padoue; une fois prêtre, il

pourrait se livrer tout entier au ministère de la prédication.

« En 1567, raconte-t-il, N. alla à Padoue pour commencer la théologie. Nos Frères avaient alors deux professeurs, l'un dans le collège, le P. Charles Faraon, Sicilien, qui expliquait la première partie de saint Thomas, l'autre à l'Université, le P. Ambroise Barbavara, dominicain, qui commentait le traité des lois, d'après la seconde partie de saint Thomas. Mais bientôt nos étudiants, et N. avec eux, s'apercevant que le P. Ambroise ne disait rien qui ne fût dans Soto, livre I, *De justitia et jure*, s'empressèrent d'abandonner son cours. D'autre part, tandis que le P. Charles enseignait le système de la prédestination, dépendant de la prévision des mérites, *ex prævisis meritis*, N. s'attachait dans ses notes à l'opinion de saint Augustin sur la prédestination gratuite. »

Plus tard, dans la fameuse querelle sur la grâce, entre jésuites et dominicains, Bellarmin devra soutenir sa manière de comprendre la prédestination; mais il est intéressant de voir l'étudiant de vingt-cinq ans comparer les systèmes, les juger, et par la réflexion personnelle, choisir déjà le sien, à l'encontre de l'enseignement de son maître.

Deux mois à peine après avoir commencé la théologie, il dut reprendre la prédication dans l'église du collège. « Au carnaval, ajoute-t-il, N. fut envoyé à Venise. Il y donna le jeudi gras, contre les danses et les folies du temps, un sermon qui fut écouté avec la plus grande attention. Lorsqu'il

eut fini, beaucoup de sénateurs voulaient lui baiser les mains. »

De retour à Padoue, il reprit le cours de ses études. Sa régularité, sa ferveur faisaient l'édification de tous; sa charité, son entrain en étaient la joie. Toujours prêt à obliger ses frères, il leur répétait les leçons du professeur et tâchait de résoudre leurs difficultés. Le Provincial, qui s'intéressait tout particulièrement à lui, demanda à saint François de Borgia, successeur de Laynez, de le faire ordonner prêtre, pour donner sans doute plus d'autorité à sa parole, et aussi parce qu'il le jugeait digne d'une telle exception. Le P. général ne crut pas devoir l'accorder et recommanda de laisser Bellarmin à ses études.

Le jeune religieux les poursuivit très brillamment. En mai 1568, avant la fin de sa première année de théologie, il fut appelé à un redoutable honneur, généralement réservé à des étudiants de choix qui ont achevé leurs cours; il reçut l'ordre d'aller soutenir, dans la cathédrale de Gênes, un grand acte de philosophie et de théologie, devant les Pères de la congrégation provinciale, et en présence d'un auditoire d'élite. Durant deux jours, il défendit des thèses sur la *Rhétorique* d'Aristote, sur la logique, la physique, la métaphysique, les mathématiques, la *Somme* de saint Thomas, et il le fit avec une étonnante maîtrise et une singulière présence d'esprit. Son savoir ravit la société intellectuelle de Gênes. « Dans cette soutenance, rapporte le P. Jules Onofrio, Bellarmin a déployé un

talent tel qu'on le regarde comme une des gloires futures de la Compagnie. »

A la fin de l'année, le P. recteur de Padoue, rendant compte de sa communauté au Père général, fit grand éloge de la vertu, des succès, de l'éloquence du jeune théologien. Or, en ce moment même, les jésuites de Louvain demandaient à Rome un homme de mérite, capable de défendre les intérêts de la religion et de préserver de l'hérésie les étudiants de l'Université. Saint François de Borgia fit choix de Bellarmin.

Il achèverait sa théologie à l'Université, y développerait sa culture intellectuelle et son expérience de la vie; il y gagnerait de connaître des pays étrangers; enfin, Dieu aidant, son ministère serait fécond pour lui et pour les âmes.

Mis au courant de la décision, le recteur écrivit aussitôt au Père général, le priant de lui laisser Bellarmin : on avait besoin de lui pour la prédication; de plus, par ce temps d'hiver — on était en novembre — les médecins craignaient qu'il ne pût supporter un tel voyage et le dur climat des Flandres. Saint François de Borgia, préférant l'intérêt d'un pays à celui d'un collège, maintint sa décision; il consentit toutefois à retarder le départ de six mois. Quant à Bellarmin, il écrivit au Père général, qu'il était prêt à tout.

Au printemps de 1569, il se prépara au départ. Le voyage devait être long et présentait de graves dangers. Il fallait suivre des routes infestées de reîtres, qui passaient d'Allemagne en France pour

soutenir les protestants et qui ne se faisaient pas faute de détrousser les voyageurs, quand ils ne les mettaient pas à mal. Bellarmin alla, raconte-t-il, « se prosterner devant le très Saint Sacrement, et de tout cœur il offrit sa vie à Dieu, acceptant d'avance tout ce que sa divine Providence permettrait de dangers, au cours du voyage. Il se releva plein de confiance et alla seul à Milan ». Là, il joignit son compagnon de route, et avec le célèbre Guillaume Allen [1], deux autres Anglais et un Irlandais, ils formèrent une caravane à cheval, qui arriva sans encombre à Louvain, en mai 1569.

D'instantes recommandations du secrétaire de la Compagnie, le P. Polanco, y avaient précédé le jeune théologien. « C'est un religieux plein d'intelligence, fort aimable et savant. Mais à cause de sa santé délicate, il peut avoir besoin d'un régime spécial. S'il n'aime pas la bière, qu'on lui donne un peu de vin; si les viandes salées et noires ne lui conviennent pas, on pourra lui servir un peu de bonne viande fraîche et du pain blanc, comme celui d'Italie. Que votre Révérence ait soin de lui, en considération de sa vertu et en mémoire du Pape Marcel II, son oncle. Notre Père général a voulu donner à Louvain ce qu'il a de mieux, *ha voluto dar del meglio per Lovanio.* »

1. Guillaume Allen, prélat anglais, né en 1532, fondateur du collège anglais de Douai en 1568, cardinal en 1582, archevêque de Malines en 1591, mort en 1597. Il se distingua par son zèle pour la restauration du catholicisme en Angleterre et par sa lutte contre les réformes religieuses de la reine Élisabeth.

Saint François de Borgia lui-même avait annoncé en ces termes l'arrivée de Bellarmin : « Par ses vertus et par les dons qu'il a reçus de Dieu, il fera l'édification d'un grand nombre. » Pour lui, en entrant au collège, il dit avec assurance : « Le Père général m'envoie ici pour deux ans, mais j'y resterai sept ans. » Et il en fut ainsi. « Quel esprit me poussa à parler de la sorte, je ne sais, déclare Bellarmin ; je sais seulement que cela me vint à la pensée. »

CHAPITRE II

A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

1569-1576

Prédications aux étudiants, leçons de théologie, le religieux.

Louvain, la capitale du Brabant, était fière de son Université, fondée en 1425 et devenue, au XVI^e^ siècle, la plus importante, après celle de Paris. Elle ne comptait pas moins de trois mille étudiants. Postée à la frontière de l'Allemagne, elle était comme une forteresse contre le protestantisme. En vérité, écrit le P. Polanco, ce fut bien la Providence qui y envoya Bellarmin, comme le prouva l'étonnant succès de ses prédications et de son enseignement Chaque dimanche, il prêchait en latin pour les étudiants de l'Université. Sa jeunesse ajoutant au charme de son éloquence, tout le monde voulait l'entendre; il était l'orateur en vogue et on se rendait en foule à l'église Saint-Michel.

Toutefois ses auditeurs regrettaient vivement qu'il n'eût pas les ordres sacrés et qu'il ne pût porter l'étole en chaire, selon l'usage du pays. Les

Pères de Louvain demandèrent donc au Père général la permission de le faire ordonner. Saint François de Borgia y consentit, et comme il n'y avait pas d'évêque à Louvain, le jeune religieux se rendit à Liége, où il reçut la tonsure, les ordres mineurs et le sous-diaconat; puis à Gand, où il fut ordonné diacre, le samedi avant le dimanche de la Passion, et prêtre le Samedi Saint (25 mars 1570). Le jour de l'octave de Pâques, il chantait solennellement sa première messe à Louvain. Il avait vingt-huit ans.

Il reprit aussitôt le cours de ses prédications, avec une ardeur nouvelle et un succès croissant. Quand on lit les témoignages des contemporains, on a quelque peine à ne pas les taxer d'exagération. L'humble Bellarmin lui-même fut forcé de rendre cet hommage à la foi de la ville de Louvain, aussi bien qu'à la vérité : « On peut, dit-il, se faire une idée du nombre des auditeurs, par le fait qu'au sortir des sermons, la foule se répandait par plusieurs portes, dans deux ou trois places et les remplissait, au point que les habitants se demandaient avec étonnement d'où pouvait bien venir tant de monde. On évaluait la foule à plusieurs milliers de personnes. »

L'éloquence de Bellarmin était pratique, agréable, entraînante. Dans ce milieu, travaillé par la propagande des hérétiques, il s'attachait avant tout à la démonstration et à la défense de la vérité catholique. Ame d'apôtre, toute pénétrée de l'amour de Dieu, par les accents de sa charité et l'ardeur de

sa foi, il émouvait ses auditeurs. Il ne reculait pas devant la hardiesse de traits ou d'apostrophes, que le latin supporte bravement : « *O Lovanium! O Brabantia! O Belgium! Vide ne crapula, vide ne ebrietas...* » Assurément, certaines digressions sur la physique et l'astronomie, des interprétations allégoriques de l'Ancien et du Nouveau Testament ne sont plus de notre goût; parfois le sermon, trop didactique, tourne à la thèse où les preuves sont accumulées sans développement; mais toujours on admire l'ordre, la clarté, le zèle apostolique, la puissance de Bellarmin.

Petit de taille, il avait dû faire mettre un escabeau dans la chaire, et comme la plupart de ses auditeurs ne l'avaient vu qu'au sermon, ils le croyaient de belle stature. D'où le trait suivant que le P. Morin raconte avec la bonne grâce des anciens. « L'église de Saint-Michel était fort loin du collège, et cependant le Père y allait et en retournait à pied; auquel chemin il lui arriva qu'un jour allant prêcher, un gentilhomme fort grave l'accosta sans le connaître; car, encore qu'il l'eût déjà vu en chaire, si est-ce toutefois qu'il lui avait semblé plus grand en icelle qu'il ne lui semblait pour lors en la rue. Et puis, un bruit courait par la ville que le prédicateur venu d'Italie était grand, non seulement d'esprit et de science, mais de corps. Ce gentilhomme donc, devisant avec lui, lui dit beaucoup de louanges du prédicateur et le jugement qu'en faisait l'Université et tout le peuple de Louvain, combien on admirait l'esprit et l'efficacité de

son dire et combien on prisait sa doctrine, s'enquérant, comme on a accoutumé de faire, des études, de la qualité et du pays du même prédicateur, à toutes lesquelles demandes il répondit avec toute modestie, sans toutefois se donner à connaître à celui qui l'interrogeait. Or, pendant qu'ils allaient ainsi, en discourant, le gentilhomme se prit garde qu'il ne trouverait point de place commode au sermon, s'il ne hâtait le pas; ce qui lui fit prendre congé du Père en lui disant: « Mon Père, vous allez trop bellement, et pour avoir place, il faut avancer. — Allez hardiment, Monsieur, lui répondit le Père tout joyeusement; pour moi, la place ne me saurait manquer. »

Le P. Coster, provincial, mandait à Rome combien la parole de Bellarmin était appréciée et les fruits qu'elle produisait dans les âmes. Tel sermon du jour des Morts détermina nombre d'auditeurs à faire pénitence et les étudiants le trouvèrent si beau qu'ils voulurent le faire imprimer. Tel autre, dans l'octave de la Fête-Dieu, est un magnifique chant de triomphe en l'honneur du très Saint Sacrement. Le chœur des Pères de l'Église, celui des docteurs et des saints viennent tour à tour rendre à l'Eucharistie l'hommage de leur foi, de leur amour et confondre les blasphèmes impies des disciples de Luther et de Calvin. Beaucoup de catholiques furent confirmés dans leur foi à la présence réelle et des hérétiques se convertirent. Si grande était la renommée de l'éloquence de Bellarmin que, pour l'entendre, on venait des villes

voisines et même de l'étranger. Au procès de béatification, des témoins affirment que plusieurs protestants de Hollande et d'Angleterre, convaincus par ses paroles, rentrèrent chez eux, après avoir abjuré l'erreur et embrassé la foi catholique.

Avides de posséder les sermons du brillant jésuite, pour les relire ou les faire passer à leurs amis, des auditeurs les saisissaient au vol et plus tard, en 1615, au grand déplaisir de Bellarmin, les firent imprimer à Louvain et à Cologne. A la demande des Prémontrés de l'Abbaye du Parc, il leur avait communiqué ses manuscrits qu'ils transcrivirent et firent lire au réfectoire. En 1617, ces copies ont été publiées, avec son autorisation, sous le titre de *Conciones habitae Lovanii*. Nécessairement incomplets, car Bellarmin n'écrivait pas ses sermons en entier, ils ne peuvent donner une idée exacte de sa prédication. Tels quels, ils ont eu au moins six éditions et ont été traduits en plusieurs langues.

L'influence des sermons de Bellarmin fut considérable, spécialement sur les étudiants. Leur valeur, leur éloquence ne suffisent pas à l'expliquer; il faut attribuer plutôt leur efficace à la sainteté de l'orateur, à la ferveur de ses prières, à une assistance particulière de Dieu. Ce secours divin fut plus d'une fois nettement constaté. Le grand prieur de St-Jean de Jérusalem pour l'Angleterre, André Wise, interrogé juridiquement, déclara, sous la foi du serment, avoir, à diverses reprises, vu Bellarmin en chaire, « environné de lumière, le visage resplendissant, comme celui d'un ange ou d'un nouvel

Étienne ». Plusieurs témoins confirment ce récit. L'un d'eux, le P. Thomas Sailly écrit encore : « Étant à Louvain, en 1570, je l'entendis prêcher dans l'église Saint-Michel, au milieu d'un incroyable concours d'hommes instruits. Il n'était pas encore prêtre; plusieurs le prenaient en chaire pour un ange. Il parlait avec une telle efficacité, qu'il déterminait toujours six, sept, et même quinze étudiants, à dire adieu aux vanités du monde. »

Avec la prédication, Bellarmin menait de front la théologie. Il suivit une année les cours de l'Université de Louvain, où il donna une si haute idée de son talent et de sa science, que le doyen et les professeurs, revenant sur leur défense, autorisèrent des leçons publiques dans le collège des jésuites (1570). Bellarmin fut le premier à y enseigner la théologie. Il ne l'avait étudiée que trois ans et n'avait entendu expliquer qu'un certain nombre de questions de la première et de la seconde partie de la *Somme* de saint Thomas. « Toutefois, écrit-il, mettant en Dieu toute sa confiance, il ouvrit son cours » et, pendant les six années de son professorat, à Louvain, il commenta la plus grande partie de la *Somme*.

On imagine sans peine quel énorme travail devait fournir le professeur pour préparer ses cours. Le champ à explorer était vaste. Et puis cet esprit curieux ne pouvait se contenter de répéter les livres de ses devanciers; il entendait les contrôler, savoir plus et mieux. Ainsi, se rendant

compte que l'hébreu est de la plus grande utilité pour l'intelligence des Saintes Écritures, il résolut de l'apprendre. « Il se fit, raconte-t-il, enseigner par un hébraïsant l'alphabet et quelques principes élémentaires ; puis il composa, pour son usage, une grammaire hébraïque, en suivant une méthode plus simple que celle des rabbins. En peu de temps il sut assez d'hébreu pour ses études de théologie et il établit une académie où, avec quelques confrères, il apprenait plus à fond l'hébreu et le grec. » Cet exemple, rapporte le P. Georges Mayer, témoin oculaire, fit naître un zèle incroyable pour l'étude de la langue des Écritures. La grammaire fut imprimée plus tard, à Rome, en 1578, et eut plusieurs éditions. On a fait mieux depuis Bellarmin, mais on doit rendre justice à son initiative. Ce fut son premier ouvrage imprimé.

Un exemplaire de la Bible annotée par lui, durant son séjour à Louvain, et que l'Université conservait avec vénération, témoigne de l'étude particulière qu'il faisait de l'Écriture Sainte. Sur les titres mêmes, dans les marges et parfois entre les lignes, se trouvaient des remarques d'une écriture microscopique : ordinairement de l'hébreu, assez souvent du latin. Certains livres, notamment Isaïe et les petits prophètes, en étaient criblés. Çà et là se détachaient des indications des Pères. Cette bible a disparu, avec tous les manuscrits de l'Université de Louvain, dans l'incendie qu'allumèrent les troupes allemandes, au début de la guerre de 1914.

Pour ses cours de théologie, le professeur dut aussi étudier les Pères, les docteurs, les conciles, les auteurs anciens, le droit canon, l'histoire de l'Église. Cette étude a donné naissance à un livre de Bellarmin intitulé : *De scriptoribus ecclesiasticis*. Près de quatre cents auteurs sont passés en revue, avec une notice et une étude critique sur chacun d'eux, indiquant, parmi les œuvres qu'on lui attribue, celles qui sont authentiques, douteuses ou fausses. La première ébauche de cet ouvrage, publié en 1613, remonte aux années de Louvain. Ouvrage imparfait sans doute, mais remarquable pour l'époque ; il témoigne tout à fois d'une vaste érudition et d'un grand esprit de discernement; il a été réédité plus de vingt fois.

Les théologiens du XVI^e^ siècle, trop souvent, donnaient une part exagérée à la spéculation pure, dissertant à perte de vue sur des questions insolubles et même futiles, se complaisant dans des arguments métaphysiques, aux dépens des preuves tirées de l'Écriture Sainte ou des Pères. Un des grands mérites de Bellarmin fut de réagir, de ramener la théologie aux sources premières qui doivent l'alimenter : la Bible, les ouvrages des Pères, les définitions des Papes et des Conciles. Plus tard, quand il était cardinal, il fut invité à une dispute solennelle. On examina fort longuement si l'on peut connaître l'essence divine sans les personnes, et si l'on peut voir une des personnes divines sans les autres. Il écouta avec beaucoup d'attention et de patience; mais, en sortant, il ne

put s'empêcher de dire avec son aimable franchise, qu'il vaudrait bien mieux attendre d'être au ciel, pour voir ce que l'on cherchera toujours inutilement sur la terre ; et que le peu de temps que nous avons serait mieux employé à l'étude de la théologie positive, de la morale et des saints Pères. Ce n'est pas qu'il éprouvât de la répugnance pour la métaphysique, mais il n'aimait pas les vaines subtilités.

Dès le début de sa carrière, Bellarmin se préoccupa d'adapter son enseignement aux besoins du temps, en prenant connaissance des doctrines hérétiques, dans les textes de leurs auteurs, afin de mieux les réfuter. A Louvain, il se trouvait en face d'un illustre adversaire, Michel de Bay ou Baïus, doyen, puis chancelier de l'Université. Soixante-dix-neuf propositions, extraites de ses écrits, avaient été condamnées par saint Pie V (1567). Baïus s'était soumis, en parole plus qu'en réalité et, sous des apparences d'orthodoxie, continuait à propager sa doctrine. Chaque fois que, dans son cours, il touchait aux questions du péché et de la grâce, sur lesquelles Baïus professait des opinions erronées, le jésuite exposait clairement la vérité catholique et la thèse adverse ; il montrait comment celle-ci conduisait tout droit à l'hérésie de Luther et de Calvin ; mais jamais il ne nommait Baïus. Cette modération n'empêcha pas le conflit du Baïanisme d'éclater, à peine Bellarmin parti de Belgique. Plus tard, Tolet, envoyé par Grégoire XIII, obtint de Baïus une abjuration publique (24 mars 1580). Sa

doctrine malheureusement lui survécut et engendra le jansénisme.

L'enseignement de Bellarmin eut autant d'éclat que sa prédication. Dès la première année, il attira une centaine d'auditeurs ; peu après, il en comptait deux cents. Catholiques et même hérétiques venaient de loin pour l'entendre. Dans ses mémoires, le cardinal Bentivoglio constate le souvenir que Louvain gardait du savant religieux : « Bellarmin fit des merveilles à Louvain. Pendant ma nonciature, je connus plusieurs de ses auditeurs d'autrefois. L'on ne savait, me disaient-ils, s'il fallait l'admirer davantage comme prédicateur ou comme professeur. »

Sa renommée avait, depuis longtemps, franchi les frontières des Flandres et d'autres villes réclamaient l'honneur de le posséder. Le P. Olivier Manare, provincial de France, le P. Edmond Hay, recteur du collège de Clermont à Paris, le demandèrent sans succès (1570). Pendant trois ans, saint Charles Borromée multiplia les démarches pour l'avoir, dans le collège de Milan, qu'il venait de confier aux jésuites. Mais les Pères de Louvain faisaient valoir combien il leur importait de garder Bellarmin : il est la gloire de leur collège ; ses cours de théologie sont les meilleurs de l'Université.

A ses cours, à ses prédications, il joignait d'autres travaux. Il avait été nommé préfet des études pour les jeunes religieux, conseiller et admoniteur du supérieur. A raison de cette der-

nière charge, il devait, chaque année, rendre compte au Père général de la marche du collège. Ses lettres portent l'empreinte d'un trait saillant de son caractère, la droiture, le courage à signaler les fautes, la franchise à faire les observations utiles pour le bien de ses frères. Dans une circonstance, il fait l'éloge de la communauté, mais il ajoute que le recteur est trop sévère, inaccessible, qu'il prend part rarement aux récréations, qu'il est craint plus qu'il n'est aimé et qu'il reçoit mal les remarques de ses consulteurs. Une autre fois, à une demande de Rome sur l'opportunité de laisser un recteur en charge, il répond par un non catégorique, et il l'explique par la sévérité dans le commandement, l'âpreté du caractère et d'autres défauts qui rendent l'obéissance difficile et donnent aux étrangers une idée défavorable de la Compagnie. Le plus souvent d'ailleurs, Bellarmin est heureux de rendre hommage aux qualités des supérieurs et à leur bonne administration. Il désirait un mode de gouvernement doux, paternel, et ce sera le sien, quand il sera appelé à commander.

Pour qu'on lui ait confié des charges si importantes, alors qu'il avait trente ans à peine, il fallait qu'on eût une haute estime de ses talents et plus encore de sa vertu. De fait, il était un religieux exemplaire, observateur parfait de la règle et d'une charité, qui faisait l'admiration de ses frères. Le 6 juillet 1572, saint François de Borgia l'avait appelé à la profession solennelle des

quatre vœux. Dans cette promotion prématurée, le procès de béatification voit un témoignage rendu aux mérites exceptionnels du jeune religieux. Et celui qui le juge si favorablement est un saint.

De sa vie intérieure, Bellarmin ne dit mot dans son autobiographie. Seules, quelques notes spirituelles, trouvées après sa mort, nous révèlent comment il s'appliquait à pratiquer l'humilité, l'abandon au bon plaisir de Dieu et à agir en tout, avec une parfaite pureté d'intention. Ces notes, non datées, remontent probablement à Louvain; tout au plus, ont-elles été écrites quelques années plus tard.

1) « Me dépouiller de toute affection aux choses de la terre. Renoncer aux consolations spirituelles, si Dieu veut m'en priver. Modérer jusqu'au désir de la vertu, c'est-à-dire, éviter l'anxiété, que certains éprouvent à ne pas atteindre le degré de perfection auquel ils aspirent... Je dois me conduire de même, dans les tribulations, les contrariétés, la mort, ou dans d'autres maux; je dois alors m'efforcer de m'unir à Dieu, sans me laisser arrêter par quoi que ce soit.

2) « Je dois me consacrer à Dieu, au moins chaque semaine, comme si je commençais une vie nouvelle, renonçant à moi-même et à tout ce qui est à moi, rendant tout à Dieu de qui j'ai tout reçu, et m'efforçant d'appartenir totalement à la divine bonté.

3) « Dès le réveil, souviens-toi que tu n'es

qu'un pèlerin sur cette terre et ne pense qu'à marcher vers Dieu. Conjure le Seigneur de te délivrer de ton amour-propre et de te donner une entière conformité à sa volonté. Dans l'oraison et à la sainte messe, dès le début, efforce-toi de t'unir à Dieu, sans te préoccuper d'avoir ou non de la dévotion sensible.

4) « La préparation à la messe sera courte mais efficace. Ne l'oublie jamais, ce n'est pas toi qui célèbres la messe, mais Jésus-Christ dont tu n'es que le représentant. Dans tes examens de conscience, insiste plutôt sur l'amour de Dieu que sur la recherche de tous tes péchés; hâte-toi de te plonger dans la mer rouge du sang de Jésus-Christ.

5) « Pour ce qui est de la nourriture, des vêtements et de l'usage des autres créatures, rappelle-toi que Dieu est présent en elles, en nous et hors de nous. — Sois affable et joyeux en récréation, cachant les visites de Dieu, comme si tu n'en avais point, et donnant quelque relâche à ton âme, pour la plus grande gloire de Dieu. En allant prendre ton repos, pense à Jésus-Christ s'étendant sur le lit de la croix. Il le fit avec une grande résignation, par amour pour nous. Endors-toi sur le côté sacré de Notre Seigneur.

6) « Exécute avec maturité les affaires. Commence par les considérer en présence de Dieu, et puis travaille avec confiance dans le secours divin.

7) « Pense souvent à ces trois points : Que

désires-tu de Dieu? Dieu, que désire-t-il de toi? Quel obstacle s'oppose à l'accomplissement de tes devoirs?

8) « Exerce-toi : 1° à connaître ton néant; 2° à te dépouiller de toi-même; 3° à t'offrir parfaitement à Dieu; 4° à te donner réellement à lui; 5° à t'immoler pleinement. »

Ces résolutions, généreusement tenues, conduisirent Bellarmin à un tel degré de perfection que, dès cette époque, — le procès de béatification le constate, — on le considérait comme un saint. Dieu lui-même, par une sorte de prodige, se plut à confirmer cette opinion. Un religieux, cruellement tourmenté par une plaie qu'aucun remède n'avait pu fermer, eut la pensée de recourir à quelque saint personnage vivant. Personne ne lui paraissant plus uni à Notre Seigneur que Bellarmin, il demande la permission de se confesser au serviteur de Dieu et de recevoir la sainte communion de sa main. Le jour même, la plaie fut presque guérie et, deux ou trois jours après, complètement cicatrisée.

Cependant le travail et la rigueur du climat avaient éprouvé la santé, toujours chétive du Bienheureux. La dernière année de son séjour à Louvain, il dut renoncer à la prédication et se borner à l'enseignement. Ses forces ne cessant de décliner, les supérieurs demandèrent au Père général un changement de lieu qui s'imposait. « Il a bien mérité de toute la province, ajoutaient-

ils, et il est très apte à remplir les ministères les plus élevés de la Compagnie. » Le P. Everard Mercurian, qui venait de succéder à saint François de Borgia, appela Bellarmin à Rome (28 juillet 1576).

Louvain le vit partir, avec les regrets les plus vifs et garda fidèlement le souvenir de sa science et de ses vertus. De son côté, Bellarmin se montra toujours dévoué à cette Université, qui lui avait manifesté tant de sympathie. Lorsque, en 1600, elle eut à défendre ses privilèges, en cour de Rome, elle sollicita la protection de l'ancien professeur, devenu cardinal influent : d'où un échange de lettres et d'aimables procédés. Après la mort du serviteur de Dieu, le vicaire capitulaire de l'archevêché de Malines et la faculté de théologie de Louvain penseront remplir un devoir de reconnaissance, en adressant à Rome une supplique, demandant sa béatification.

Pour se rendre en Italie, Bellarmin devait traverser des pays protestants. On jugea prudent de le faire voyager en costume laïque, l'épée au côté, le pistolet à l'arçon, selon la coutume de l'époque. Le P. Morin rapporte l'anecdote suivante : « Quelques gentilshommes hérétiques, qui allaient voir l'Italie, se mirent avec lui, lesquels, après l'avoir un peu halené, furent fort joyeux d'avoir rencontré un homme d'une si belle, si modeste, si diverse et si ingénieuse conversation. Il leur dit son nom, Romulus, qui était un des trois qu'on lui avait donnés aux saints fonds du baptême; et eux, à

cette occasion, le firent leur prince en tout le voyage. Or, comme il ne se pouvait découvrir à eux pour prêtre, et que d'ailleurs il était obligé de dire l'office divin, il trouva cette invention pour s'en acquitter : quand il pensait qu'il était temps de dire ses heures canoniales, il donnait un coup d'éperon à son cheval, disant d'une bonne grâce à ses compagnons qu'il s'en allait, comme leur prince, battre la campagne et leur rendre le chemin assuré; et, après avoir fait une bonne carrière, tellement qu'il les avait perdus de vue, il tirait son bréviaire, payait à Dieu ce qu'il lui devait, et puis retournait ou attendait sa compagnie.

« Il passa ainsi avec cette prudence le pays de deçà les monts, sans sentir aucun allègement de ses langueurs et débilités ordinaires; mais sitôt qu'il fut arrivé en vue de l'Italie, il commença à respirer, et se sentant méliorer de jour en jour, il recouvra bientôt la couleur et les forces. Étant entré dans Gênes, il prit congé de ses compagnons, leur donnant pour excuse qu'il était forcé de prendre logis chez un sien ami; et ainsi, les laissant à l'hôtellerie, s'en alla au collège, où il fut reçu du Père provincial, François Adorno, avec des signes extraordinaires de charité. Là même, il eut commodité de reprendre l'habit religieux et les saints exercices de religion. Le lendemain matin, comme il disait la messe, ces seigneurs hérétiques qui étaient venus de Flandre avec lui, se promenant par la ville et étant entrés par hasard dans l'église de la Compagnie, furent bien étonnés, le voyant à

l'autel, et se dirent les uns aux autres : « Sans doute le seigneur Romulus s'est fait de la Compagnie de Jésus. »

A Gênes, Bellarmin trouva une lettre du Père général, lui recommandant d'éviter Milan, pour ne pas être retenu par saint Charles Borromée et de s'arrêter à Montepulciano. Les supérieurs espéraient qu'il referait ses forces au pays natal ; de plus, sa mère était morte, l'année précédente, et ce serait pour le religieux un grand bonheur de revoir et de consoler les siens. On juge de la joie de Vincent Bellarmin, quand il put serrer entre ses bras ce fils, qu'il aimait tant, et qui commençait à illustrer sa famille. Tout en se donnant à ses parents, le Bienheureux se fit un devoir d'exercer l'apostolat autour de lui ; il prêcha dans plusieurs monastères, entendit de nombreuses confessions et répandit dans Montepulciano la bonne odeur de Jésus-Christ.

Après quelques jours passés avec les siens, il se dirigea vers Rome, où son talent et sa vertu allaient briller d'un nouvel éclat. Selon la parole d'un vieil historien, la Providence voulut « qu'un si grand flambeau, étant mis sur le chandelier, pût illuminer tous ceux qui se trouvaient en la maison de Dieu ».

CHAPITRE III

LE THÉOLOGIEN DU COLLÈGE ROMAIN.

1576-1592

Les cours du professeur, l'ouvrage des *Controverses*, la mission en France, la Bible Sixtine.

Avec l'approbation de Grégoire XIII, depuis six ans, avait été créé au Collège romain un cours de controverses, destiné aux jeunes clercs et tout spécialement aux étudiants du Collège germanique et du Collège anglais. Il fallait les préparer à leur ministère, de sorte que, de retour dans leur pays, ils pussent faire front aux ennemis de l'Église et préserver les fidèles de l'erreur. En ce temps de luttes ardentes entre catholiques et hérétiques, ce cours était une nécessité. On ne tarda pas à lui donner une plus grande importance et on le confia à Bellarmin. Il allait y donner sa mesure.

Le nouveau professeur possédait une intelligence lucide et pénétrante, des connaissances étendues, une merveilleuse souplesse d'adaptation. Son séjour à Louvain, dans un milieu où il avait dû combattre l'influence protestante, l'avait initié aux besoins vrais des intelligences en péril. Aussi, dès le début,

se révéla-t-il un maître dans la controverse. Vite on se disputa les copies de ses leçons, non seulement à Rome, mais même à l'étranger, particulièrement en Allemagne. De tous côtés, on en demanda l'impression. Le P. Everard Mercurian, général de la Compagnie finit par l'imposer à Bellarmin. « L'humble jésuite fut grandement confus, dit le procès romain, et en parut tout mortifié. » Il obéit, avec cette simplicité et cette confiance en Dieu qu'il eut toute sa vie au plus haut degré.

Le premier volume terminé, il l'apporta au Père général en disant : « Que votre Révérence en dispose à son gré. Il me suffit d'avoir fait acte d'obéissance. » Le cours professé au Collège romain, pendant douze ans, de 1576 à 1588, est condensé dans les volumes des *Controverses*, ouvrage principal de Bellarmin et son meilleur titre de gloire. Le premier volume, publié en 1586, traite de la parole de Dieu, écrite ou conservée par la tradition ; du Christ, chef de l'Église et du souverain Pontife, son représentant sur la terre. Le second, qui fut détaché du premier, a pour objet l'Église militante, l'Église souffrante, l'Église triomphante. Le troisième, paru en 1588, est tout entier consacré aux sacrements. Le quatrième, édité en 1593, est rempli par les traités sur la grâce. L'ensemble constitue une puissante synthèse des arguments que l'Église romaine a opposés aux hérétiques.

« Toutes les *Controverses* du cardinal sont construites sur le même plan. Après un exposé général des erreurs principales qu'il s'agit de réfuter, il

énonce, en quelques propositions claires, la doctrine catholique sur la matière, et spécialement les textes des définitions portées par l'Église. Puis, chacune de ces propositions est démontrée par des arguments tirés de l'Écriture Sainte, des décisions des conciles et des papes, de l'enseignement des Pères, de la pratique de l'Église; presque toujours l'auteur ajoute « quelques arguments de raison », destinés à montrer, soit le bien fondé des doctrines catholiques et leur correspondance avec ce qu'il y a de meilleur en l'homme, soit au contraire les conséquences néfastes des doctrines hétérodoxes[1] ».

Les protestants eux-mêmes ont rendu hommage à la loyauté avec laquelle Bellarmin expose leurs théories et leurs arguments. En revanche, quelques catholiques lui ont reproché de présenter les objections avec trop de force; mais c'est bien à tort, car son argumentation vigoureuse, serrée, met en plein relief les vérités de foi. Le ton, très modéré, contraste avec les effroyables injures qu'échangeaient libéralement les théologiens du XVI^e^ siècle. Le style, sans rien perdre de la netteté scolastique, ne manque pas d'élégance. Bref, c'est une œuvre remarquable à tous égards.

« Une synthèse des doctrines catholiques, plusieurs des prédécesseurs de Bellarmin l'avaient déjà tentée. Quelques-uns des premiers adversaires de Luther et de Mélanchton, — tels Eck,

1. *La Théologie de Bellarmin,* par J. de La Servière, S. J., p. 728.

Cajétan, Catharin, Cochlaeus, Faber — réunirent, à la fin de leur carrière, leurs divers traités, composés à mesure qu'un dogme nouveau était nié par les Réformateurs; et l'ensemble de ces œuvres forme comme une Somme antiluthérienne. Les théologiens de Paris et de Louvain, qui commentèrent les censures portées par ces Universités contre Luther; ceux qui réfutèrent les diverses confessions de foi luthériennes ou calvinistes, ou les ouvrages par lesquels Calvin et Chemnitz combattaient les définitions du Concile de Trente, durent nécessairement exposer et défendre l'ensemble des doctrines romaines. Quelques-uns des grands Catéchismes destinés aux étudiants et aux laïques instruits, celui du Bienheureux Pierre Canisius[1] plus que tous les autres, présentent un tableau assez complet des arguments que l'orthodoxie peut opposer à ses adversaires. Enfin quelques recueils de « lieux catholiques » étaient déjà à la disposition des prêtres appelés à tenir tête, dans les discussions publiques, aux prédicants protestants. Ces livres, résumés trop brefs des doctrines catholiques, ou œuvres de polémique passionnée, ne suffisaient plus aux champions de Rome. Il leur fallait un

1. Le célèbre catéchisme de Canisius parut en 1554. L'auteur en publia deux abrégés en 1558 et en 1568, de sorte que le « Sommaire de la doctrine chrétienne » était exposé sous trois formes plus ou moins développées, suivant l'âge et le degré d'instruction des écoliers. Traduit en douze langues, du vivant de l'auteur, reproduit en plusieurs centaines d'éditions, ce petit livre s'est répandu dans le monde entier et a inspiré quantité d'autres manuels.

grand ouvrage où, à côté des objections de leurs adversaires loyalement reproduites, ils trouveraient l'exposé clair et complet du dogme catholique et de ses preuves; un « arsenal » — pour employer l'expression si fréquente alors — où toutes les armes utiles pour l'attaque et la défense seraient rangées en bon ordre. Ce bienfait, ils le durent au cardinal Bellarmin[1]. »

Le retentissement des *Controverses* fut immense. Les Baronius, les Ubaldini, les Coton, les Cornélius a Lapide bénissaient Dieu et l'auteur des armes si efficaces apportées à la défense de l'Église. Cent ans plus tard, Benoît XIV appelait encore Bellarmin « le marteau des hérétiques ». Sous les coups de ce marteau, les docteurs du protestantisme essayèrent de résister et de combattre. S'ils n'avouaient leur écrasement, au moins confessaient-ils la puissance du terrible outil fabriqué pour mettre en pièces leurs doctrines. Guienne a écrit : « Bellarmin vaut à lui seul tous les docteurs catholiques. » Et Bayle : « Il n'y a point d'auteur qui ait soutenu mieux que lui la cause de l'Église romaine. » Et l'anglican Whitaker : « Il argumente avec plus de force que les autres papistes. » On connaît l'aveu de Théodore de Bèze; frappant de sa main un exemplaire des *Controverses*, il disait à ses amis : « Voilà le livre qui nous a perdus! »

Nombre d'hérétiques se refusaient à croire qu'un homme pût, à lui seul, avoir composé une

1. J. de La Servière, *La Théologie de Bellarmin*, p. XII.

œuvre aussi puissante, et ils soupçonnaient que ce nom de Bellarmin cachait une légion de théologiens. Pour eux, c'était une sorte d'anagramme : Robert, de *robur*, signifiait la force; Bellarmin, composé de *bella* et de *minæ* signifiait guerre et menaces, bref toute l'armée des jésuites.

A l'Université d'Heidelberg, en 1600, David Parée inaugure son cours, en annonçant qu'il emploiera toute l'année à combattre Bellarmin, c'est-à-dire, affirme-t-il, tous les jésuites à la fois. Il obtient que soit fondé un collège antibellarminien, *collegium antibellarminianum*, qui préparera les jeunes gens à soutenir des thèses contre les jésuites. Élisabeth d'Angleterre crée, de son côté, une chaire pour réfuter les *Controverses*. Et comme il advient que plusieurs étudiants se convertissent, pour remédier à ce mal, la reine sanglante défend, sous peine de mort, l'étude de Bellarmin à quiconque n'est pas maître en théologie; sous peine de mort, elle interdit de garder les *Controverses* de ce « fils du diable ».

Cette mesure extravagante ne fit qu'exciter, en Angleterre, le désir de connaître le livre proscrit. Un libraire hérétique de Londres s'écriait joyeusement : « Ce jésuite m'a fait à lui seul gagner plus d'argent que tous nos docteurs ensemble. » Le fait est que l'ouvrage de Bellarmin eut une fortune étonnante. Les éditions se succédaient avec une rapidité peu ordinaire à cette époque. On en compta vingt dans les trente premières années, et bien d'autres les suivirent. En 1588, quand venait de

paraître le second volume, un libraire écoula, à la foire de Francfort-sur-le-Mein, tous les exemplaires qu'il possédait. « Il en aurait eu deux mille, écrivait-on, qu'on les aurait enlevés. » Au témoignage du cardinal Dietrichstein (1622), si on avait réuni les exemplaires, achetés par les seuls catholiques allemands, on aurait rempli le grand bâtiment de la bibliothèque vaticane.

Beaucoup plus que ces succès, Bellarmin goûtait la joie d'être l'instrument de nombreuses et insignes conversions. « Oh! si vous saviez, lui écrivait le duc Guillaume de Bavière, si vous saviez combien d'enfants vous avez donnés à Jésus-Christ! » Et il lui demandait la permission de traduire lui-même les *Controverses*. Saint François de Sales et nombre de missionnaires se déclarent ses disciples. « J'ai prêché dans le Chablais pendant cinq ans, écrivait le saint docteur, sans autres livres que la Bible et les œuvres du grand Bellarmin. » Le général des Barnabites et celui des Clercs réguliers de la Mère de Dieu attestent, dans le procès de béatification, que les conversions obtenues, avec le secours de la grâce, par les prédicateurs de ces deux ordres, sont dues, en grande partie, aux *Controverses*. Plus d'un docteur hérétique, en voulant réfuter l'œuvre de Bellarmin, y trouva la lumière et la foi. Ils étaient heureux de le lui annoncer; plusieurs même firent le voyage de Rome, pour remercier et vénérer celui qu'ils considéraient, après Dieu, comme l'auteur de leur conversion. Il les recevait avec une grâce modeste, « ne pouvant

assez admirer, disait-il, comment la vertu divine daignait se servir de l'infirmité et faire briller, dans la faiblesse, son infinie puissance ».

Après trois siècles, cet ouvrage reste une arme toujours redoutable. Le Cardinal Pacca raconte, dans ses Mémoires, que lorsqu'il visita à Augsbourg, la bibliothèque luthérienne de Sainte-Anne, le bibliothécaire Mertens lui montra en souriant, parmi les livres gardés sous clé dans une armoire, les *Controverses* de Bellarmin. Aujourd'hui, pareille précaution serait vaine dans les universités allemandes. On trouve plus facilement des livres. Et puis la lutte a changé de terrain. Les écrits de Luther et de Calvin sont délaissés par les protestants rationalistes. La question historique des évangiles et de la foi des premiers siècles prime toutes les autres. Mais les *Controverses* de Bellarmin n'en marquent pas moins une date et n'en ont pas moins inauguré une méthode. Dans l'histoire de la théologie catholique, son nom s'égale aux premiers noms.

La vie des grands hommes et des saints est pleine de surprises : qui aurait pu s'attendre à ce que les *Controverses* pussent jamais devenir un livre prohibé par le Saint-Siège?

Tout le monde s'accorde à reconnaître dans Sixte-Quint un pontife d'un mérite exceptionnel, par la noblesse des conceptions, l'autorité du gouvernement, la passion de la vérité et de la justice. A ces qualités, il joignait l'inflexibilité dans les idées qu'il poussait jusqu'au bout, brisant toute

résistance. Il avait beaucoup aimé Bellarmin : encore cardinal, il avait sollicité la collaboration du jésuite, pour éditer les œuvres de saint Ambroise; pape, il avait accepté la dédicace du premier volume des *Controverses* et donné à l'auteur des témoignages de sa haute satisfaction. En mars 1589, Bellarmin ayant été envoyé en France, comme théologien du cardinal-légat Gaetani, des envieux, — tout homme supérieur en suscite — des esprits jaloux profitèrent de son absence pour attaquer sa thèse sur le pouvoir temporel des Souverains Pontifes. Sixte-Quint, qui tenait par dessus tout à la plénitude du pouvoir pontifical, jugea que Bellarmin limitait trop sa juridiction sur le temporel des princes et il résolut de mettre les *Controverses* à l'Index.

Rien ne fut épargné pour détourner le coup qui menaçait l'écrivain. La Congrégation de l'Index ayant été saisie de l'affaire, le Père général pria les cardinaux de s'interposer, auprès du Pape, en faveur de l'accusé; Bellarmin, de son côté, écrivit une lettre justificative où, à l'appui de sa thèse, il apportait les témoignages des plus graves auteurs. La cause était gagnée auprès des cardinaux qui approuvaient la doctrine incriminée. Ils adressèrent une supplique au Souverain Pontife : « Après avoir examiné soigneusement ce que le P. Bellarmin a écrit sur le pouvoir temporel du pape, et n'avoir, autant que nous avons pu considérer la chose, rien trouvé qui puisse être un sujet d'offense, nous demandons à Sa Sainteté, tout en remettant l'affaire

à son très sage jugement... d'avoir égard à la réputation de ce Père... De plus, y eût-il, dans son livre, quelque passage un peu dur, ou écrit sans assez de discrétion, n'est-il pas notoire que la sainte Église, fidèle à d'anciennes traditions, a toujours jugé meilleur de supporter quelque tache dans les bons écrivains, que de leur infliger l'affront si grand d'une prohibition? »

Le rude pontife maintint son jugement. La Providence se chargea de trancher la question. Le 27 août 1590, Sixte-Quint mourut; son Index était imprimé, mais non promulgué. Au surplus, avec l'approbation du nouveau Pape, Urbain VII, la Congrégation s'empressera de retirer de l'Index le nom de Bellarmin. Il s'ensuit que la condamnation, préparée par Sixte-Quint, n'a jamais eu la valeur juridique d'une sentence.

Bellarmin n'eut rien à modifier dans les éditions suivantes; la grande majorité des théologiens a admis dans la suite qu'il avait eu le mérite d'organiser un système cohérent. Le nom de Bellarmin est resté attaché à la doctrine du pouvoir indirect de l'Église sur le temporel.

Ces années de professorat au Collège romain furent, dans la vie de Bellarmin, une période des plus fécondes. A son cours de controverse, il joignait, pour son Ordre ou pour le Vatican, d'autres travaux qui témoignent d'une activité étonnante et d'une rare puissance de travail. En 1582, il étudie, avec ses collègues du Collège romain, les ques-

tions préparatoires à la rédaction du *Ratio studiorum*, ou plan d'études que l'on devait suivre dans la Compagnie. Il dresse pour les Congrégations romaines des consultations. Il fait partie de la commission qui prépare une version des Septante et une réédition de la Vulgate. Ses conseils, ses rapports sont jugés si utiles que le cardinal Santorio, grand Pénitencier et grand Inquisiteur, intervient auprès du Pape afin d'empêcher Bellarmin de partir pour l'Écosse et pour la Pologne, où l'on réclamait son secours.

Salmeron, un des premiers compagnons de saint Ignace, théologien des papes Paul III, Jules III et Pie IV au concile de Trente, avait été invité à publier son remarquable commentaire du Nouveau Testament. Il demanda, pour l'aider dans ce travail, un Père « très versé dans les Saintes Écritures, dans la patristique et dans la connaissance des langues ». Le Père général n'en trouva pas de plus apte que Bellarmin, alors âgé de trente-sept ans. Rendu à Naples, où résidait Salmeron, de mai à octobre 1579, le reviseur parcourut les quatre premiers livres de l'ouvrage et suggéra de nombreuses corrections. Il apportait chaque jour au P. Salmeron la liste des erreurs qu'il avait trouvées dans les textes ou dans les citations; il signalait les interprétations contestables de l'Écriture, les opinions philosophiques et théologiques moins sûres. L'auteur, paraît-il, se fâchait tout d'abord et se défendait de son mieux; le lendemain, le calme étant revenu, il acceptait les corrections proposées.

Un religieux brouillon, à qui pesait la règle, le P. Julien Vincent, s'était mis en tête d'attaquer l'admirable lettre de saint Ignace sur l'obéissance et même de la faire condamner, comme contraire à la foi. Il intrigua si bien que Sixte-Quint, prévenu contre les Constitutions de la Compagnie, nomma une commission pour juger l'affaire. Bellarmin crut de son devoir d'intervenir; en trois opuscules, il défendit la thèse de saint Ignace et justifia sans peine l'obéissance aveugle, en démontrant la perfection, par la doctrine des Pères et la pratique des saints. Le P. Vincent fut condamné et livré à l'Inquisition, dont les ordres furent autrement sévères que ceux des supérieurs de la Compagnie.

A cette époque de luttes ardentes, où les protestants multipliaient les libelles contre l'Église et le Pape, Bellarmin composa divers ouvrages de polémique, qui ont sans doute perdu leur actualité, mais dont les arguments restent avec toute leur vigueur. Un luthérien acharné, Mathias Flach-Francowitz, le fondateur des « Centuriateurs de Magdebourg », plus connu par son surnom de Flaccus Illyricus, avait attaqué l'autorité du Saint-Siège, à propos de l'empire romain, qui était passé des Grecs aux Francs d'abord, puis aux Germains. Ce livre perfide, qui altérait les faits, était très lu, surtout dans les cours allemandes, où il exerçait une pernicieuse influence. Bellarmin le réfuta, en 1584, dans un traité historique et dogmatique sur la translation de l'empire romain des Grecs aux Francs, *De translatione Imperii a Graecis ad Francos*, etc. Il éta-

blit que réellement l'autorité du Souverain Pontife a transféré l'empire à Charlemagne et, qu'en cela, il a usé de son droit et accompli son devoir. La thèse est une application de la doctrine des *Controverses*, sur le pouvoir indirect du Pape dans les affaires temporelles. La réplique de Bellarmin eut un succès que les *Annales* de Baronius constatent en ces termes : « Le courageux champion de l'Église catholique a réduit Illyricus au silence, et, dans les lacets de ses vigoureux arguments, étranglant en quelque sorte le malheureux et lui coupant la respiration, il lui a enlevé jusqu'à la faculté de répondre. »

L'année suivante, 1585, Bellarmin publie son *Jugement du livre luthérien de la Concorde*, qui signale de graves erreurs contre le symbole des apôtres, contre la personne de Notre Seigneur et nombre de mensonges impudents. Les cris poussés par les hérétiques prouvèrent que les coups avaient porté.

Vers la même époque, 1587, il dut intervenir dans la controverse survenue, à Louvain, entre son ancien élève, Léonard Leys ou Lessius et la Faculté de théologie. Tout en s'étant soumis aux condamnations de Pie V et de Grégoire XIII, Baïus cherchait à se venger des jésuites qui attaquaient sa doctrine; de plus, il prétendait couvrir ses erreurs de l'autorité de saint Augustin. En 1587, il mena une campagne pour faire censurer, par la Faculté de Louvain, plusieurs propositions soutenues par les jésuites, au sujet de la prédestination et de la

nature de la grâce. Il les accusait de contredire saint Augustin et d'enseigner le semipélagianisme. Tous les essais d'entente échouèrent et la polémique tourna à une rivalité d'écoles et de personnes. La Faculté de Douai ayant ajouté sa censure à celle de Louvain, Lessius en appela à Rome. Sans partager toutes les opinions de son ancien élève, Bellarmin le justifia, en plusieurs mémoires, et prouva qu'il ne méritait pas d'être condamné. D'ailleurs, les griefs formulés contre Lessius avaient leur principe dans une conception, propre à Baïus, de la coopération de la liberté humaine avec la grâce. Sixte-Quint chargea son nonce à Cologne d'aller à Louvain examiner et trancher l'affaire. Après avoir entendu les deux parties, le représentant du Saint-Siège leur ordonna de cesser la discussion et interdit d'infliger une note théologique aux propositions en cause (10 juillet 1588). Cette querelle fut comme le prélude de la lutte, autrement retentissante, qui allait bientôt s'élever autour du livre de Molina, lequel paraissait, cette année même, en Portugal.

Les travaux de Bellarmin furent interrompus par une importante et délicate mission en France, que lui confia Sixte-Quint. Henri III, dernier des Valois, avait reconnu, comme son héritier au trône, Henri de Navarre, prince protestant. D'autre part, la Ligue, formée pour la défense des intérêts du royaume et de la religion, voulait, avant tout, empêcher un prince hérétique de devenir roi de France. L'exemple de l'Angleterre, qu'un sou-

verain schismatique avait entraînée dans l'hérésie, faisait redouter un sort pareil pour la France. D'où la guerre ouverte entre la Ligue des catholiques et les calvinistes, soutenus plus ou moins ouvertement par le roi. En 1588, à la fin des États Généraux de Blois, Henri III avait fait assassiner le duc de Guise et son frère, le cardinal de Lorraine. Lui-même périt à son tour, frappé par Jacques Clément (1589). Restaient donc en présence la Ligue et Henri IV. Les deux partis s'empressèrent de réclamer l'appui du Saint-Siège. Bien qu'il eût été obligé d'excommunier le prince de Navarre, Sixte-Quint, très avisé politique, en était venu à des sentiments plutôt bienveillants à son égard. Il craignait qu'à la faveur de la protection accordée à la Ligue, Philippe II ne dominât en France et en Europe. Le Pape, escomptant d'ailleurs la conversion du Béarnais, désirait son avènement au trône. Il résolut donc d'envoyer un légat en France, le cardinal Henri Gaetani, avec le mandat d'examiner la situation et d'adresser à Rome des informations précises. Comme les affaires à traiter touchaient aux questions les plus graves du droit canon et de la théologie, le pape le fit accompagner par de savants prélats, auxquels il adjoignit Bellarmin, en qualité de théologien.

Partie de Rome, le 2 octobre 1589, la légation poursuivit sa route par Bologne, Turin, le mont Cenis, Chambéry; et, après un dur voyage, à travers le mauvais temps et des pluies torrentielles, elle arriva le 9 novembre à Lyon. Les *Controverses*

avaient rendu célèbre le nom de Bellarmin. Aussi beaucoup désiraient le voir et l'approcher. Les historiens ont recueilli quelques détails sur l'impression qu'il produisit. On se le figurait volontiers de taille majestueuse, en rapport avec l'imposante autorité de sa doctrine. Grande fut chez plusieurs la déception de le voir petit, modeste, d'abord facile. Ils se disaient les uns aux autres : *Hic est Bellarminus!* Est-ce là Bellarmin !

Le légat resta à Lyon, jusqu'à la fin de novembre, pour étudier l'état des esprits et se préparer à sa mission. Elle était extrêmement difficile et il ne pouvait satisfaire les deux partis qui cherchaient à le gagner. Le roi de Navarre avait ordonné à ses partisans d'accompagner le légat, s'il voulait se rendre à sa cour, et de le retenir prisonnier, s'il voulait rejoindre les Ligueurs. Cette sommation n'était pas faite pour attirer le cardinal à la cause royale, et, dès l'abord, il apparut qu'il penchait en faveur de la Ligue. Le 1er décembre, il partit de Lyon, suivi de cent lances, payées à ses frais, de cavaliers et de fantassins, réunis par les gouverneurs des pays qu'il devait traverser. « Nous étions à Dijon, en Bourgogne, raconte Bellarmin, dans son autobiographie, et le cardinal pensait à poursuivre sa route vers Paris, lorsque nous fûmes avertis que le seigneur de Tavannes se tenait en embuscade avec mille cavaliers, afin de le surprendre, de tuer une partie de son escorte et de réduire l'autre en captivité. Par ailleurs, le bruit courait aussi que tout cela n'était qu'une invention, pour empêcher le

cardinal de partir. Celui-ci comprit qu'il ne pourrait connaître la vérité par les moyens humains. Après avoir célébré la messe, comme toute sa suite était prête pour le départ, il mit secrètement deux petits billets dans le calice. Sur l'un, il avait écrit : « Il faut partir ; » sur l'autre : « Il ne le faut pas. » Il recommanda son projet à Notre Seigneur, puis il retira un billet. C'était celui qui portait : « Il ne faut pas partir. » Peu après, on apprit d'une manière sûre que ce qu'on avait dit de l'embuscade était vrai. »

Le légat, ayant reçu du duc de Lorraine une forte escorte, put enfin gagner Paris, où il fit son entrée solennelle, acclamé par une foule immense qui l'accompagna jusqu'à Notre-Dame, aux cris de *Vive le Saint-Père ! Vive le Saint-Siège ! Vive l'Église romaine !* (21 janvier). Cette manifestation des sentiments religieux, qui animaient la Ligue, porta le légat à se déclarer pour elle. Peu après, il reçut le serment des Docteurs de Sorbonne tendant « à l'extermination totale des hérétiques et exclusion sans rémission du roy de Navarre, soit qu'il se fît catholique ou non ». Cette attitude intransigeante déplut à Rome. Aussi le cardinal tremblait-il, à la pensée de comparaître devant le terrible Sixte-Quint. A plusieurs reprises, Gaetani demanda à Bellarmin si le pape avait longtemps à vivre. « Il mourra au cours de l'année » (1590), affirmait Bellarmin, et quoique le cardinal prétendît que le pape vivrait plus longtemps, Bellarmin maintint sa prédiction.

Sixte-Quint devenait de plus en plus favorable au roi de Navarre, vers qui l'attirait une irrésistible sympathie. « C'est un grand prince, disait-il, sa tête est faite pour porter la couronne. » Malgré ce que lui en écrivait le légat, le pape, par une sorte d'intuition, entrevoyait la conversion d'Henri IV.

Pour l'obtenir, dès la fin de 1589, il avait promulgué un jubilé extraordinaire en faveur de la France. Aux heures de crise, l'Église recourt à la prière, son arme la plus puissante, Il est touchant de lire la bulle qui annonçait le jubilé. « Le cœur me saigne, disait encore le pape, en voyant la France, le plus beau royaume du monde et comme la fleur de la chrétienté, à la veille d'être la proie des étrangers, comme une autre Jérusalem... J'aime la France ; le Saint-Siège lui doit sa splendeur et sa défense, et les papes ne sauraient apporter trop de soin et de vigilance pour que la première couronne de la chrétienté demeure sur la tête de ceux que Dieu a choisis pour la porter. »

A la demande de Bellarmin, le P. Claude Aquaviva, général de la Compagnie, avait ordonné, dans toutes les maisons de son Ordre, des prières pour le succès de la légation. Elle avait besoin du secours d'en haut pour triompher des difficultés qu'elle allait rencontrer. Tout au début, Gaetani eut à parer au danger d'un schisme. Le 10 février 1590, les cardinaux de Vendôme et de Lenoncourt avaient convoqué les évêques à Tours, pour faciliter la conversion au catholicisme de Henri de Navarre. On avait de graves raisons de craindre que le con-

cile national, réuni sans l'assentiment du pape ni du légat, ne songeât à créer un patriarche indépendant du Saint-Siège et à séparer ainsi la France de l'Église romaine. « Si Dieu ne nous vient en aide, écrivait Bellarmin, il est fort à craindre que la France ne devienne une autre Angleterre. »

Afin d'écarter ce malheur, le légat chargea Bellarmin d'écrire à tous les évêques de France. Le religieux médita sa lettre, sous le regard de Dieu, pesant chaque mot pour dire tout ce qu'il fallait, de manière à convaincre et à persuader. Sans prononcer une seule fois le mot de schisme, avec une mesure parfaite de douceur et de force, il démontre que la réunion projetée est irrégulière, inutile, dangereuse. « Celui qui vous convoque n'a aucun droit de le faire, surtout lorsque le légat du Siège Apostolique se trouve en France... On vous appelle pour une affaire qui peut être décidée sans vous et ne peut l'être par vous, sans faute grave... Recommencer la discussion sur un sujet tranché par le concile œcuménique de Trente, c'est détruire toute l'autorité de ce concile, qui a condamné depuis longtemps les erreurs de Calvin... Ainsi nous défendons à tous les évêques de se rendre à Tours, comme aussi de se réunir en synode, dans quelque lieu que soit. Et si l'on refusait de nous obéir, nous déclarons ce synode illégitime à nos yeux, ses décisions et ses actes nuls et sans effet. Quant aux évêques qui n'auraient pas craint d'y assister, nous les avertissons qu'ils tomberaient sous le coup de l'excommunication et mériteraient d'être déposés. »

Dieu daigna rendre efficaces les efforts du légat et de Bellarmin; les évêques renoncèrent à tenir un concile.

Cependant Henri IV voulait s'emparer de Paris, dont la possession lui paraissait essentielle, parce qu'il était la capitale du royaume et la citadelle principale des Ligueurs. Après la victoire d'Ivry, il assiégea la ville (1590). On avait un mois de vivres; on résista quatre mois, au milieu des pires souffrances. « La misère était si grande, écrit Bellarmin, qu'une sorte de brouet, fait avec de la viande de chien, se vendait passablement cher. L'ambassadeur du roi d'Espagne nous donna, comme un grand présent, un quartier d'un de ses chevaux qu'il avait fait abattre pour s'en nourrir. » Le témoignage des historiens sur les horreurs du siège, confirme le récit de Bellarmin. « Les assiégés furent réduits à se nourrir d'un pain ou d'une bouillie d'avoine, puis à manger les chiens et les autres animaux. On voyait la foule se battre au coin des rues, autour de grandes chaudières qu'on appelait les *Chaudières d'Espagne* et où l'on faisait cuire de la viande d'âne et de cheval. Les misères de la famine ne firent que croître pendant deux mois. On mêlait au pain toutes sortes de substances, jusqu'à de l'ardoise pilée. Il en résulta d'affreuses maladies et une mortalité excessive auxquelles les classes riches ne purent échapper[1]. » Sur deux cent mille habitants, treize

1. Dareste, *Histoire de France*, t. IV, p. 62.

mille moururent de faim, pendant le siège, et trente mille des suites des misères endurées.

Soutenu, excité par l'exemple de ses chefs, des prêtres et des religieux, le peuple résista aux assauts de l'ennemi et supporta les horreurs de la famine, avec une patience, une énergie dont l'histoire offre peu d'exemples. Il préférait endurer tous les maux et mourir plutôt que de se soumettre à un roi protestant.

Dans cette inaction forcée, au milieu de ces épreuves, Bellarmin s'appliquait à servir l'Église et la France par ses prières, son exemple et ses conseils. Le P. Jean Lorin témoigne que, chaque fois qu'il allait le voir pendant le siège, il le trouvait invariablement en prière. D'autre part, Bellarmin se renfermait scrupuleusement dans la mission théologique que lui avait assignée le Souverain Pontife. Un jour que le légat l'avait appelé, pour délibérer sur une importante question, dès que le religieux s'aperçut qu'elle était purement politique et ne se rattachait ni à la théologie, ni au droit canon, il se disposa à partir. « Etes-vous malade, Père Bellarmin? lui demanda le cardinal; nous voudrions bien avoir votre avis. — Monseigneur, répondit-il, comme je n'ai été envoyé en France que pour les affaires de l'Église, je ne crois pas, sans désobéir, pouvoir m'occuper de celles où ne sont en jeu que des intérêts temporels. » Cette réponse plut au cardinal et édifia tous les assistants.

Dans une autre circonstance, sans souci d'en-

courir le ressentiment des ligueurs, Bellarmin n'hésita pas à affirmer les droits de la conscience. Les souffrances des assiégés en arrivèrent au point qu'on se demanda s'il n'y avait pas lieu de traiter avec le roi de Navarre. On résolut de lui envoyer une ambassade, malgré l'opposition de la Sorbonne; mais auparavant le légat soumit ce cas de conscience à son théologien : « Les Parisiens qui, dans l'extrémité où ils sont réduits, se rendraient au roi de Navarre, seraient-ils excommuniés? Ceux qui traiteraient avec un prince hérétique, soit pour le convertir, soit pour améliorer la condition de l'Église catholique, tomberaient-ils sous l'excommunication fulminée par la bulle de Sixte-Quint? » Bellarmin se prononça nettement pour la négative. Henri IV lui fut reconnaissant de cette réponse sage et modérée et, dans la suite, il le considéra toujours comme un ami.

Gaetani se plut à louer le tact et le dévouement, avec lesquels le religieux remplit sa mission. Le cardinal raconta à Rome que le Père avait grandement édifié par sa vie exemplaire, et fait beaucoup de bien, grâce à sa science. De son côté, Bellarmin, dans la préface du dernier volume des *Controverses*, rend hommage aux grandes qualités du légat. « Tous s'accordent à dire que le Saint-Siège ne pouvait choisir un homme plus capable, dans des circonstances si difficiles et si compliquées. » Cette estime réciproque du cardinal et de son théologien ne permet pas de douter que, pendant toute la durée de la légation,

il n'y ait eu entre eux communauté de vues.

L'arrivée d'une armée espagnole obligea le roi de Navarre à lever le siège de Paris. Quelques jours après, « au commencement de septembre, raconte Bellarmin, on apporta des lettres de Rome au cardinal. Or, avant qu'on ne les ouvrît, les familiers se mirent à faire des conjectures sur ce qu'elles pouvaient bien contenir. Presque tous prétendaient qu'elles n'apportaient rien de bon, car le pape était irrité contre le cardinal, et contre le secrétaire, et contre N. lui-même, parce qu'on avait trouvé, dans ses livres, une proposition qui ne reconnaissait pas au pape un pouvoir direct et temporel sur le monde entier. N. affirma que ces lettres annonçaient la mort de Sixte-Quint. Tous les assistants plaisantèrent sur cette prédiction, car on n'avait pas même entendu parler de la maladie du Pontife. Cependant ce que N. avait avancé se trouva vrai et tout le monde en demeura fort surpris. » Il y avait de quoi : comment, sans une inspiration surnaturelle, Bellarmin aurait-il pu annoncer cette mort, avec tant d'assurance?

Aussitôt, le départ de Paris fut résolu, le cardinal légat devant assister au conclave (24 septembre 1590). A Meaux, Bellarmin tomba gravement malade ; il put cependant poursuivre son voyage, grâce aux soins de Gaetani qui l'installa dans sa litière. La légation avait duré un peu plus de treize mois. En cours de route, on apprit l'élection d'Urbain VII qui ne régna que quelques jours. Les

pontificats de Grégoire XIV et d'Innocent IX ne furent guère plus longs. Enfin, Clément VIII, fut élu, le 30 janvier 1591.

On sait comment se terminèrent les affaires de France : Henri IV abjura le protestantisme en 1593 et son règne fut des plus glorieux.

Rentré à Rome, depuis novembre 1590, Bellarmin fut de plus en plus mêlé aux affaires des congrégations romaines. Il prit tout particulièrement une part active à l'édition de la Vulgate, dite sixto-clémentine.

Les controverses dogmatiques, entre catholiques et protestants du XVI^e^ siècle, avaient été l'occasion d'un renouveau des études bibliques. Après avoir décrété l'authenticité de la Vulgate latine, et l'avoir mise ainsi au-dessus des autres versions latines, qui avaient cours en 1546, le concile de Trente avait exprimé le vœu que le Souverain Pontife en donnât une édition officielle, plus conforme aux textes primitifs et qui ferait autorité dans l'Église. Entreprise souverainement délicate et de longue haleine, à laquelle Pie IV, saint Pie V, et Grégoire XIII travaillèrent, sans beaucoup l'avancer. Sixte-Quint résolut de la terminer et la confia à une commission. Puis, mécontent de l'œuvre du cardinal Caraffa et de sa congrégation, il entreprit de faire lui-même une nouvelle revision de la Vulgate et s'y consacra, avec une ardeur extraordinaire. L'impression était achevée en 1590 et des exemplaires furent

distribués aux cardinaux et envoyés à quelques princes. On fit mauvais accueil à l'œuvre du Pontife : on lui reprochait de n'avoir pas assez respecté le texte de la Vulgate ; on relevait nombre de corrections peu justifiées, faites contre l'avis des consulteurs. Ému de ces critiques, Sixte-Quint continua à retoucher sa Bible, même après ces envois aux princes, même après avoir fait imprimer la bulle destinée à authentiquer son édition des livres saints. Il mourut avant que cette bulle fût promulguée *more consueto*. Et alors éclata une réaction violente, contre une œuvre hâtive et mal venue.

« En 1591, raconte Bellarmin, Grégoire XIV se demandait quel parti prendre au sujet de la Bible, éditée par Sixte-Quint. Des personnages importants estimaient qu'il fallait la prohiber publiquement. Mais N. démontra, en présence du pape, qu'une telle proscription ne convenait pas; il fallait plutôt reviser cette Bible, de manière qu'elle pût paraître et que l'honneur de Sixte-Quint restât sauf. Pour cela, on n'avait qu'à faire disparaître au plus vite les changements regrettables et à réimprimer la Bible, sous le nom de Sixte-Quint; une préface avertirait que, par suite d'une hâte excessive, quelques fautes, dues, soit aux imprimeurs, soit à d'autres personnes, s'étaient glissées dans la première édition. C'est ainsi que N. rendit au pape Sixte le bien pour le mal, car Sixte l'avait mis à l'Index... Le pape Grégoire agréa ce conseil; il nomma une commission, pour revoir rapidement la Bible sixtine

et la ramener au texte des Bibles ordinaires, surtout de celle de Louvain. Le travail se fit à Zagarola, dans la maison de campagne du cardinal Marc Antoine Colonna, en présence de ce cardinal, du cardinal Allen anglais, du maître du Sacré Palais, de N. et de trois ou quatre autres. Après la mort de Grégoire XIV et d'Innocent IX, Clément VIII publia la Bible ainsi revisée, avec une préface que le même N. composa. »

Cette page de Bellarmin ne révèle qu'une partie du rôle qu'il joua dans cette commission biblique. Il ressort des documents que son action y fut prépondérante; le choix d'ailleurs qu'on fit de lui, comme rédacteur de la préface, témoigne de la faveur dont il jouit auprès de la congrégation et du pape.

Il aurait voulu une étude plus approfondie des versions anciennes, pour donner de la Vulgate une édition aussi parfaite que possible. Il avait proposé de mettre les variantes en face du texte et d'ajouter des notes. La congrégation fut d'un autre avis; la crainte de dérouter les fidèles et de les mécontenter la détermina à n'admettre que les changements nécessaires. Longtemps le Bienheureux songea à une revision plus complète de la Vulgate, ainsi qu'à une réforme du bréviaire et du martyrologe romain; il y consacra même beaucoup de temps; mais des difficultés surgirent qui lui firent abandonner ses projets. Ces initiatives prouvent tout au moins un grand sens critique et un esprit précurseur.

CHAPITRE IV

EN CHARGE DANS LES MAISONS DE LA COMPAGNIE.

1588-1597

Le Père spirituel et le recteur du Collège romain, le provincial de Naples.

Son cours de controverses terminé, en 1588, Bellarmin avait été nommé Père Spirituel au Collège romain. C'était l'âge d'or de la ferveur.

Bellarmin eut sous sa conduite le P. Pierre Coton, le futur confesseur d'Henri IV, qui influa si grandement sur la politique religieuse du roi, le martyr maronite Abraham Georges, le P. Virgile Cepari et saint Louis de Gonzague. Par ses conférences, par sa direction, par ses exemples surtout, le nouveau Père Spirituel encourageait ces âmes généreuses et stimulait leur zèle pour la perfection. Revenant sur cette époque, il pouvait dire dans sa vieillesse : « J'ai alors connu de grands saints qui ne sont nullement inférieurs au Bienheureux Louis de Gonzague, quoiqu'ils n'aient pas été, comme lui, glorifiés par des miracles. » — « Nous étions alors, au Collège romain, plus de deux cents, écrit le

P. Cepari. Pendant les récréations, nos entretiens roulaient presque toujours sur Notre Seigneur. A nous entendre, on aurait pu croire que nous nous réunissions, moins pour nous reposer des fatigues de l'étude que pour causer des choses de Dieu. Ces conversations du reste étaient un véritable repos pour l'esprit, parce qu'elles dilataient et réjouissaient les cœurs. »

Le plus illustre de ces fils spirituels fut saint Louis de Gonzague. Bellarmin le connut intimement, le dirigea deux années, et l'assista à sa mort. Il le proposait comme modèle aux scolastiques et il ajoutait que l'innocence de sa vie lui représentait ce que dut être la jeunesse de saint Thomas d'Aquin.

Parlant plus tard des confessions du jeune saint, il louait sa candeur, son ouverture de conscience et déclarait qu'il ne l'avait jamais entendu, sans se sentir porté à devenir meilleur. Durant sa dernière maladie, Louis aimait à s'entretenir le plus souvent possible avec son Père Spirituel. Craignant que son vif désir de la mort n'impliquât quelque imperfection, le jeune religieux fit part de son doute à Bellarmin. Celui-ci répondit que souhaiter la mort, pour s'unir à Dieu, n'a rien de mal, surtout quand on est résolu à la pleine acceptation de la volonté divine ; la vie des saints offre de si nombreux exemples de cette hâte de quitter la terre! Louis de Gonzague tranquillisé ne cessa plus d'enflammer, par la contemplation, ses ardents soupirs vers la vie éternelle. Un soir, il demanda s'il était possible d'entrer au ciel, sans passer par le purgatoire. Le

Père répondit qu'il le croyait et, comme il connaissait la vertu de Louis, il ajouta : « J'espère qu'il en sera ainsi pour vous et que vous irez tout droit en paradis. » Cette parole remplit le malade d'une telle consolation qu'il passa la nuit dans une douce extase. Bellarmin resta près de lui, presque jusqu'au dernier moment et, à sa demande, récita les prières de la recommandation de l'âme. Il aurait voulu ne pas le quitter, mais le supérieur lui conseilla d'aller prendre un peu de repos, lui promettant de le prévenir, dès que commencerait l'agonie. On dut sans doute l'oublier; le lendemain matin, le Père Spirituel apprenait que le malade était mort dans la nuit (21 juin 1591).

Lorsqu'on ensevelit le saint, Bellarmin et les principaux Pères du collège furent d'avis qu'il fallait le déposer dans un sépulcre à part, tous l'estimant digne d'être placé un jour sur les autels. Personne, autant que Bellarmin, disent les Bollandistes, n'a rendu en paroles et en actes plus magnifiquement témoignage à la sainteté de Louis de Gonzague; personne ne l'a honoré avec plus de vénération et de tendresse. Dix ans après la mort de son bienheureux fils spirituel, il écrivit à sa louange une lettre, qui est son plus beau panégyrique. Chaque année, le 21 juin, il allait vénérer ses reliques dans l'église du Collège romain; de là, il se rendait dans la cellule où il avait eu le bonheur de le visiter, de s'entretenir avec lui, de le soigner. Cardinal, il travailla activement à la cause de béatification de Louis, qu'il eut la joie de voir glorifié par l'Église.

Il obtint de faire transformer en chapelle la chambre du saint; il voulut prendre tous les frais à sa charge et fit représenter, en six tableaux, les principaux traits de sa vie. Enfin, dans son testament, il exprima le désir d'être enterré aux pieds du Bienheureux Louis, désir touchant, qu'on vient d'accomplir, quand, à l'occasion de la béatification de Bellarmin on a transféré son corps dans l'église Saint-Ignace.

Bellarmin fut nommé recteur du Collège romain, le 18 décembre 1592. L'humilité, une bonté toute paternelle, la vigilance et l'énergie dans le maintien de la règle, furent les traits caractéristiques de son gouvernement. Il fut en vérité le recteur de la charité et le serviteur de tous.

Dans sa première exhortation à la communauté, il expliqua l'idéal qu'il se faisait du supérieur, en commentant ce texte de l'Ecclésiastique : « On vous a nommé recteur; gardez-vous de vous glorifier; soyez au milieu de vos frères comme l'un d'eux et ne troublez pas la musique. » Il comparait le Collège romain à un chœur de musiciens. De l'observation de la règle par tous, monte une musique délicieuse, où, chacun exécutant parfaitement sa partie, tous forment ensemble un harmonieux concert. Le rôle du supérieur est de donner le signal, de diriger, de battre la mesure, d'entraîner. Il doit par suite signaler les défauts, corriger les manquements; ce sont autant de notes fausses. Pour lui, plus d'une fois sans doute, il troublera l'harmonie

par son manque d'expérience. Aussi demande-t-il instamment qu'on veuille bien l'avertir de ses erreurs ; ce sera un acte de charité dont il sera reconnaissant ; et de la sorte tous contribueront à la parfaite exécution de cette musique d'ensemble.

Ne recevant aucune plainte, il insista à plusieurs reprises, sollicitant, comme une faveur, les remarques qu'on ne pouvait manquer de faire : quoi de plus facile que de déposer, pendant son absence, un billet à sa porte ! L'humble Bellarmin croyait sincèrement que la crainte seule arrêtait ses inférieurs. Non, sa droiture, sa bonté, sa sainte vie ravissaient tous les suffrages.

A la disposition de tous, on pouvait l'aborder à toute heure : son accueil empressé, cordial, était d'un père plus que d'un maître. Il se levait pour aller au-devant de ses visiteurs, même les plus humbles ; il ne s'asseyait et ne se couvrait qu'après eux. Plus tard, provincial de Naples, il garda la même affectueuse condescendance ; on en était d'autant plus touché qu'on admirait son mérite et que l'exemple venait de plus haut.

Chez le Bienheureux, la bonté était le rayonnement d'une âme naturellement bienveillante et généreuse ; il possédait de plus, au suprême degré, cette charité surnaturelle, née de la foi, qui aime et respecte Dieu dans ses frères. Il pourvoyait comme le meilleur des pères, aux besoins spirituels et temporels de son nombreux collège. A l'exemple de saint Ignace, il témoignait une tendresse particulière aux malades qu'il allait souvent visiter et con-

soler. On va jusqu'à affirmer qu'il leur obtint des grâces miraculeuses.

Chargé de veiller au maintien de la discipline, il donnait l'exemple d'une fidélité scrupuleuse aux moindres prescriptions. Les témoins, interrogés au procès de béatification, le représentent comme la règle vivante. Jamais sa charge ne lui sembla une raison de s'exempter des humbles offices auxquels saint Ignace convie la bonne volonté des siens. Il revenait un jour de Frascati, à l'heure du repas. En entrant au collège, il se souvient qu'il doit ce jour-là servir à la cuisine. Fatigué, couvert de poussière, il eût certes pu se débarrasser de la corvée; il n'y songea même pas. « Je me suis trouvé quelquefois à la cuisine avec lui, écrit un Père; il lavait ou essuyait les assiettes, avec le soin et l'attention qu'il eût apportés à l'étude d'une grave question de théologie. Il ne détournait point les regards et gardait un religieux silence. »

Homme de devoir avant tout, sûr d'ailleurs de la bonne volonté de ses religieux, le recteur relevait les manquements à la règle, avec une fermeté égale pour tous. Témoin, un trait consigné au procès de béatification. Un Père des plus estimés et qui avait bien mérité de la Compagnie, par ses travaux et ses écrits, avait cru, à cause de son grand âge et de ses infirmités, pouvoir garder dans sa chambre une assez grande provision de linge et de vêtements; cela lui évitait la peine de recourir souvent au Frère linger. Jugeant le fait contraire aux usages et peu conforme à la pauvreté, Bellarmin se crut obligé

d'intervenir. Avec toute la déférence due au vénérable vieillard, par écrit, il lui rappela la règle, ajoutant qu'il ne voulait pas que tous deux fussent condamnés au jugement de Dieu, l'un pour avoir tant de vêtements, et l'autre pour les avoir laissé garder. A la lecture du billet, le bon religieux se rendit sans peine. « Le Père recteur, dit-il, place la question sur un tel terrain qu'il est impossible de rien répondre ; je ne peux lui demander de commettre une faute pour me faire plaisir. »

Bellarmin était en droit de réclamer des autres l'observance de la pauvreté, lui qui la pratiquait d'une façon exemplaire. Dès son entrée en charge, il trouva, dans la chambre du recteur, un joli bureau de noyer et quelques meubles qui lui parurent peu en rapport avec la simplicité religieuse. Il ordonna de les porter à la sacristie. Il ne conserva qu'une gravure au-dessus de son prie-Dieu.

Le recteur sut donner aux études une forte impulsion. Il veillait à la parfaite orthodoxie de l'enseignement ; il n'admettait pas que, sous prétexte d'originalité, on soutînt des systèmes plus ingénieux que solides et il écartait résolument toute nouveauté tant soit peu dangereuse. « Il y a assez d'honneur, disait-il, à enseigner les anciennes doctrines d'une manière nouvelle. » Il exigeait qu'on s'attachât aux thèses les plus sûres et les plus communément admises dans l'Église. Lui, d'ordinaire si paternel, se montrait, en matière doctrinale, rigoureux et intransigeant. Aussi bien, chargé par la cinquième congrégation générale de son Ordre de reviser le

Ratio studiorum, il fit adopter plusieurs règles fort sages et insista sur la recommandation de suivre saint Thomas pour la théologie scolastique.

Après deux années de rectorat, Bellarmin fut nommé provincial de Naples. Son départ, décidé depuis quelque temps par le P. Aquaviva, avait dû être ajourné, par égard pour la cour pontificale, ainsi que nous l'apprend Bellarmin lui-même, dans une lettre à son frère Thomas (25 novembre 1594) : « Je vais demain à Naples, où je dois prendre le gouvernement de la province. Plusieurs cardinaux, ceux de Sanseverino et de Camerino, avec sept autres, je crois, avaient empêché une première fois mon départ, en faisant intervenir le Saint-Père. Sur leurs instances, Sa Sainteté avait fait dire au P. Aquaviva, par le cardinal Gesualdi, que mon éloignement lui déplaisait et le contrariait. Le Père général avait par suite différé l'exécution de son projet. Mais ces jours derniers, un autre cardinal a intercédé auprès du Pape, qui a bien voulu s'en remettre à la décision de mon supérieur et déclaré qu'il n'y mettrait plus d'obstacle. Le Père général me dit de partir et, en vérité, il a bien besoin de pouvoir disposer librement de ses sujets. »

Le départ de Bellarmin causa de vifs regrets, non seulement au Collège romain, mais dans Rome tout entière. Durant un séjour de dix-huit ans, par sa haute valeur intellectuelle, par la noblesse de son caractère, l'autorité de ses conseils,

la sainteté de sa vie, il avait conquis l'estime et l'affection de tous. Le cardinal Augustin Valier lui écrivait : « Depuis que votre Révérence a quitté Rome, je ne suis plus heureux, si grand est l'amour que j'ai pour vous ; puis vos entretiens m'apprenaient toujours quelque chose, même à mon âge. Beaucoup de cardinaux gardent de vous le souvenir le meilleur. On regrette les lumières que nous apportaient vos conseils et votre science. »

Le nouveau provincial se consacra tout entier à sa charge, résolu, ainsi qu'il l'écrivait, à instruire les autres par la parole et par l'exemple. Naples le reçut avec allégresse et Aquaviva avait raison d'annoncer que la province serait gouvernée « avec beaucoup de prudence, d'intelligence et de charité ». Homme d'obéissance et de tradition, Bellarmin se garda d'innover, de multiplier les ordonnances. Il jugea meilleur de veiller à l'exécution de celles qu'avaient portées ses prédécesseurs.

Sa modestie éclatait dans la déférence et le respect qu'il témoignait à ses inférieurs et dans son empressement à accomplir les ministères les plus humbles. Les témoins rapportent que leur édification se doublait souvent de confusion. Cette leçon vivante de leur provincial leur inspirait plus de ferveur qu'une longue prière. D'où la force persuasive de ses avertissements et de ses exhortations religieuses. Sortie du cœur, sa parole entrait dans le cœur des autres, y produisant une impression d'autant plus profonde qu'on le voyait faire le premier ce qu'il recommandait.

Il visita deux fois toutes les maisons de sa province qui s'étendait jusqu'au sud de l'Italie. Combien il eut à souffrir, dans ces longs voyages, si durs à cette époque, surtout à travers la Pouille et la Calabre, il est malaisé de le dire. Une fois ou l'autre, sa renommée lui attira une réception brillante. Ainsi, à Taverna, une cavalcade était venue à sa rencontre et les autorités le reçurent au son des trompettes et par une salve d'arquebusades. Puis une escorte triomphale le conduisit au palais de la ville où l'attendaient des honneurs, contre lesquels il protesta vainement. La plupart du temps, dans les villages pauvres ou la campagne déserte, il trouvait à peine de quoi se nourrir et se loger. Un soir, il n'eut d'autre abri qu'une misérable chaumière, qui lui rappela Bethléem et où il passa une nuit délicieuse.

Ses compagnons de voyage ne pouvaient assez admirer l'inaltérable patience du Bienheureux et son courage dans les contre-temps et les épreuves. Avec un grand esprit de foi, il bénissait la Providence de tout ce qu'elle lui envoyait, heureux d'avoir quelques sacrifices à offrir à Notre Seigneur. A ces souffrances il ajoutait de fréquentes austérités. Il se levait régulièrement une heure avant la communauté, pour donner plus de temps à l'oraison. Trois fois par semaine, il se contentait, le soir, d'une légère collation qu'il prenait lentement, de manière à paraître manger autant que les autres. A plusieurs reprises, le Père général dut lui écrire de se ménager, de modérer ses abs-

tinences et de prendre plus soin de sa santé, selon l'avis des médecins.

La visite du collège de Lecce, dans la Pouille, réserva au provincial la consolation de voir de près le Bienheureux Bernardin Realino, dont le midi de l'Italie parlait déjà comme d'un saint. Rien de touchant comme leur première entrevue. Selon la coutume, les Pères et les Frères s'étaient réunis, à l'entrée du collège, pour souhaiter la bienvenue au provincial. Celui-ci, après les avoir salués, demande où est le P. Bernardin. L'ayant découvert, il va à lui et se jette à genoux. Realino s'agenouille aussi et les deux saints religieux, admirateurs l'un de l'autre, s'embrassent avec une respectueuse tendresse, tandis que les Pères et les Frères du collège contemplent la scène avec émotion.

Entre ces deux âmes d'élite, se noua une amitié profonde et douce, tendre et forte; ils se communiquaient le secret de leur vie intérieure, leurs désirs de perfection, leur zèle de la gloire divine; et, de cette connaissance intime, naquit une telle estime réciproque que chacun regardait l'autre comme un grand ami de Dieu. La première exhortation que Bellarmin donna au collège de Lecce parut si belle au Bienheureux Realino qu'il voulut la transcrire et il en termina la copie par cette ligne significative : « Demain, départ du P. Bellarmin qui nous a fait cette exhortation; c'est vraiment un grand saint. »

Par l'exemple de sa vie et la sagesse de son gouvernement, Bellarmin fut un provincial remarquable et Naples garda son souvenir avec recon-

naissance. Ses successeurs ne crurent mieux faire que de se modeler sur lui, prenant ses conseils, s'inspirant de son esprit. Tel le P. Fabius de Fabiis qui, nommé visiteur de la province de Naples, alla demander à Bellarmin, déjà cardinal, une ligne de conduite qu'il suivit à la lettre. Il ne faut donc pas s'étonner d'entendre un témoin de la plus haute autorité déclarer que « Bellarmin gouverna très sagement sa province, à la pleine satisfaction de tous et qu'il laissa après lui une grande réputation de sainteté ».

Le seul reproche qu'il reçut du Père général fut de se montrer trop bon. Aquaviva lui aurait désiré plus de fermeté dans le commandement et moins de condescendance pour les consulteurs. Il le reprit aussi d'avoir laissé donner un banquet trop somptueux, pour une fête de profession solennelle. Peccadilles dont il n'est pas sûr qu'Aquaviva eût maintenu le grief, s'il avait été témoin des faits.

CHAPITRE V

LE CARDINAL DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE.

1597-1602

Le théologien du Pape, la promotion au cardinalat, la controverse *de Auxiliis*.

On raconte que le grand-duc Ferdinand de Toscane ayant fait des démarches à Rome, pour faire nommer Bellarmin évêque de Montepulciano, l'humble religieux, tout en remerciant le duc de sa bienveillance, protesta qu'il n'accepterait à aucun prix pareille dignité, bien résolu à finir ses jours dans la vie religieuse. Le duc n'insista pas; il fit toutefois remarquer qu'il n'avait eu en vue ni l'intérêt, ni la satisfaction personnelle de Bellarmin; il ne se proposait même pas de récompenser ses mérites, mais seulement de pourvoir le diocèse d'un bon pasteur. L'échec de ce projet ne mit pas Bellarmin à l'abri des dignités.

François Tolet, le premier jésuite devenu cardinal, venait de mourir. Il avait été longtemps théologien du Pape, et Clément VIII, raconte le P. Sirmond, se demandait où il pourrait lui trouver

un successeur. « La Compagnie de Jésus peut vous le fournir, très Saint-Père », lui dit Baronius, et il indiqua le P. Bellarmin. Clément VIII ne parut pas tout d'abord partager son avis, parce que, disait-il, « on ne parle guère du P. Bellarmin que comme d'un savant possédant bien une espèce de théologie historique ». Baronius éclaira le Pontife : « C'est, dit-il, un homme très instruit sur toutes les matières; je l'ai vu moi-même par expérience. J'ai assisté plusieurs fois à des réunions de très savants personnages, qui discutaient les questions les plus graves. Or, le P. Bellarmin, seul et mieux que tous les autres, traitait nettement et magistralement le sujet. »

Convaincu par Baronius, le Pape fit de Bellarmin son théologien; il le nomma de plus consulteur du Saint Office, et prit peu à peu l'habitude de lui demander des rapports sur les questions les plus délicates.

Entre temps, Bellarmin poursuivait sa mission d'écrivain. Non content de publier une édition revue et corrigée des *Controverses* (1599), il composa plusieurs ouvrages : en 1596, *la Réfutation d'un libelle sur le culte des saints;* en 1597, son petit et son grand Catéchisme, qu'il entreprit à la demande du cardinal Tarugi et du Pape. Approuvé par un bref de Clément VIII (15 juillet 1598), ce catéchisme, chef-d'œuvre du manuel populaire, est le plus célèbre de tous ceux qui ont paru dans le monde entier — mis à part le catéchisme beaucoup plus étendu du Concile de

Trente. Clément VIII, qui l'avait fait examiner par la Congrégation de la Réforme, le tenait en si haute estime qu'il l'imposa aux diocèses des États pontificaux et exprima le souhait qu'il fût adopté partout. Un bref d'Urbain VIII (22 février 1633), en recommandera l'usage dans les missions d'Orient. Au siècle suivant (7 février 1742), Benoît XIV adressera à tous les évêques de la chrétienté une constitution spéciale, où il exprimera le même désir que Clément VIII. Ce catéchisme se répandit en tous pays avec une rapidité extraordinaire; les éditions en sont innombrables et il a été traduit en plus de soixante langues. Dès 1601, l'évêque d'Avranches le fait traduire en français; Richelieu l'approuve en 1618. A Notre-Dame d'Annecy, saint François de Sales l'explique aux enfants avec sa grâce accoutumée; c'est ce catéchisme qu'il ordonne à ses prêtres d'enseigner. Enfin, dans le projet d'un catéchisme universel, soumis au concile du Vatican, le petit catéchisme de Bellarmin sera désigné pour servir de modèle.

Si l'on excepte l'Écriture sainte et l'*Imitation de Jésus-Christ*, il n'y a peut-être pas de livre qui ait été traduit si souvent.

A l'approche du grand jubilé de 1600, Clément VIII, qui voulait y préparer les fidèles, chargea Bellarmin de composer un traité sur *Les indulgences et le jubilé*. Ce traité, le théologien l'avait depuis longtemps en tête et il aurait voulu l'insérer dans les *Controverses*, à la suite des thèses sur le sacrement de pénitence; mais, faute de

temps, il l'avait renvoyé à plus tard. Avec la clarté et la méthode qu'on trouve dans toutes ses œuvres, l'auteur expose la nature des indulgences, leurs variétés, leurs effets, leur utilité, les conditions nécessaires pour leur promulgation et leur application aux fidèles vivants et décédés. Il réfute la thèse protestante et prouve la parfaite légitimité d'une rémission de peine, autorisée par la richesse du trésor spirituel dont l'Église a la dispensation. Tous ceux qui, après Bellarmin, ont abordé la question sont tributaires de son traité.

La même année que le traité sur *Les indulgences et le jubilé* (1599), il publia une étude sur *L'exemption des clercs* dont il définit, avec sa précision coutumière, les origines et le caractère.

Évidemment Bellarmin ne pouvait faire face à tant de besognes diverses qu'au prix de rudes journées de travail. Cette activité, ce zèle ravissaient saint François de Sales : « Oui, déclarait-il, j'admire l'obéissance de ce grand docteur qui peut bien dire avec vérité qu'il a dit tout à fait adieu aux délices de la vie... »

On appréciait les conseils du religieux pour la sûreté de son jugement, son courage, sa franchise, et sa perspicacité à découvrir les erreurs les plus subtiles. Ainsi le patriarche de Babylone, secret partisan de Nestorius, proposait au Saint-Siège une profession de foi hypocrite et perfide. Bellarmin démasqua l'homme et fit rejeter son papier. Un Napolitain, Prosper Alderisio, était venu à Rome propager un nouveau système de philosophie qui,

de prime abord, fut accueilli favec aveur. Bellarmin se le fait exposer; son analyse pénétrante indique les principes dont il s'inspire et les dangereuses conséquences qui en découlent logiquement. L'auteur, du reste, se rendit à la justesse de cette critique et déclara s'être trompé de bonne foi.

Dans une circonstance plus importante, ce fut Clément VIII que le théologien détourna d'un projet auquel il tenait, à savoir, la fondation, au collège de la Sapience, d'une chaire de philosophie platonicienne. Bellarmin fit remarquer que nombre d'esprits superficiels ne manqueraient pas de se laisser séduire par une apparente analogie, entre certains dogmes chrétiens et la doctrine de Platon. Aux premiers siècles de l'Église, des philosophes platoniciens n'accusèrent-ils pas saint Jean de leur avoir emprunté la première page de son évangile, la conception de la Trinité! Frappé de ces réflexions, Clément VIII renonça à son dessein.

Le Pape témoignait à son théologien une confiance de plus en plus grande. Il le prit avec lui, durant un séjour de huit mois, qu'il fit à Ferrare, pour affermir, dans ce duché, l'autorité du Saint-Siège.

Un des charmes pour Bellarmin de cette demi-villégiature fut l'intimité avec le cardinal Baronius dont il put jouir librement. Baronius l'appelait son frère. « Jamais, disait-il, l'âme de Jonathas n'a été aussi étroitement unie à celle de David que la mienne à celle de Bellarmin. » Créé cardinal en 1596, Baronius déclarait que son ami méritait

plus que lui les honneurs de la pourpre ; il aurait du moins désiré recevoir le chapeau en même temps que lui et il ne cessa de travailler à l'élévation de Bellarmin au cardinalat. Celui-ci, de son côté, lui avait donné toute sa confiance. Le désaccord des deux savants sur quelques points d'histoire ne pouvait altérer l'union de leurs âmes. Dans les longs jours passés ensemble à Ferrare, les deux serviteurs de Dieu s'encourageaient à servir de toutes leurs forces la cause de l'Église et de Jésus-Christ.

Dès 1591, Innocent IX avait voulu conférer la pourpre à Bellarmin. Dissuadé momentanément par des supplications qui lui furent adressées, il était résolu à passer outre ; mais son règne ne dura que deux mois et il ne put réaliser son projet. A peine assis sur la chaire de Saint-Pierre, Clément VIII, en 1592, songea à élever au cardinalat l'éminent théologien. Il en fut détourné par de puissantes influences qui réjouirent Bellarmin. « Croyez-moi, écrivait-il à son frère Thomas, non seulement je ne me plains pas de ces menées, mais je regarde cette opposition comme un bienfait de Dieu. » Sa famille, on le comprend, caressait l'espoir d'avoir un cardinal parmi les siens et en escomptait les avantages. Bellarmin énumère à son frère les multiples raisons qui lui font souhaiter de rester simple religieux : ce changement d'état ne serait utile ni à son âme, ni à ses travaux, ni à sa famille, ni à la Compagnie de Jésus, ni à l'Église ; et les en-

nemis de la foi en prendraient sujet d'alléguer que l'écrivain n'a été qu'un ambitieux, amoncelant les livres pour devenir cardinal.

Cependant, la confiance grandissante que le Pape et le sacré Collège témoignaient à Bellarmin faisait prévoir qu'il serait, tôt ou tard, créé cardinal, et on en parlait couramment à Rome. Clément VIII, tantôt trahissait son dessein par des attentions toutes particulières à son égard, tantôt, par ses propos, il déroutait les conjectures. De Frascati, où il était en villégiature, il se fit accompagner jusqu'à Grottafferrata, par Bellarmin, à cheval près de la litière pontificale ; à l'aller et au retour, il causa avec lui et lui ordonna de se couvrir. On en conclut que, dans la pensée du Pape, Bellarmin était déjà cardinal. D'autre part, à un de ses familiers qui l'entretenait un jour des mérites exceptionnels du théologien, mérites qui le désignaient pour le cardinalat, Clément VIII répondit : « Assurément, il en est digne, et même très digne, mais il est jésuite. » Là-dessus on jugea que le Pape ne le nommerait pas.

Le religieux demandait instamment à Notre Seigneur d'écarter de lui les honneurs qui le menaçaient. Il supplia le P. Aquaviva d'intervenir auprès du Souverain Pontife et il écrivit un mémoire pour prouver qu'il était indigne d'une pareille dignité et incapable d'en porter le poids. A force d'instances, il parvint à retarder sa nomination, mais à la fin la volonté du Pape s'imposa. Dans le consistoire, Clément VIII justifia son choix, en des

termes fort honorables pour l'élu : « Celui-ci nous l'avons choisi, parce que l'Église de Dieu n'a pas son pareil pour la doctrine et qu'il est le neveu d'un excellent et très saint pontife, *Hunc elegimus, quia Ecclesia Dei non habet parem in doctrina, et est nepos optimi et sanctissimi pontificis.* » Le pape avait tenu si secrète cette promotion que, malgré tous les signes avant-coureurs, Bellarmin se trouva en face du fait accompli, au moment où il en eut connaissance. Voici comment il le raconte dans son autobiographie.

« En 1599, le mercredi des Quatre-Temps du carême (3 mars), Clément VIII créa N. cardinal, si subitement qu'on n'avait pas pu le prévoir. Aussitôt après le consistoire où N. fut promu, avec douze autres, le cardinal Aldobrandini envoya le marquis Sannesio pour le lui annoncer, et en même temps lui interdire, de la part de Sa Sainteté, de sortir de la maison sous aucun prétexte. N. réunit alors tous les Pères de la Pénitencerie et les consulta sur ce qu'il convenait de faire. Le Père Jean-Baptiste Costa, le plus âgé, répondit qu'il n'y avait pas lieu de délibérer; puisque N. était déjà cardinal et promu dans le consistoire, il ne pouvait espérer faire accepter des excuses au Pape, surtout après l'ordre formel de ne pas sortir de la maison. Les autres Pères furent du même avis. N. envoya alors le Père ministre dire au cardinal Aldobrandini qu'il désirait aller parler au Souverain Pontife et lui soumettre pour quelles raisons il ne pouvait accepter cette dignité; mais il n'osait sortir de la

Pénitencerie, à cause de la défense faite par le Pape. Le cardinal Aldobrandini répondit ne pouvoir permettre à N. d'aller trouver le Saint-Père, à moins que Sa Sainteté ne l'appelât. Sa Sainteté ne demandait pas des raisons; elle voulait qu'on obéît à l'ordre d'accepter cette dignité. Appelé un peu plus tard pour recevoir la calotte, N. voulut faire valoir ses excuses; le Pape l'interrompit en lui disant : « Au nom de la sainte obéissance, et sous peine de péché mortel, je vous commande d'accepter la dignité de cardinal. »

Dans une lettre à la Compagnie, le P. Claude Aquaviva crut devoir rendre compte des efforts qui avaient été faits, selon l'esprit des Constitutions, pour éviter les honneurs et les dignités. Il ajoutait : « Puisque le choix s'est porté sur un homme aussi docte, aussi bon religieux et d'une vie aussi sainte que le P. Bellarmin, nous pouvons espérer qu'il sera un cardinal exemplaire, utile au peuple chrétien. »

Bellarmin se résigna avec peine à sa nouvelle dignité : il ne se consolait pas de quitter la vie religieuse, pour un état « où il ne devait plus, disait-il, savoir ce que c'est que la joie ». Il écrivait au cardinal Augustin Valier : « Je suis tombé dans le filet que je prévoyais et que je craignais depuis longtemps... Je vous supplie de me recommander à Dieu, dans vos prières, afin que ces honneurs temporels ne me mettent pas en danger de perdre les honneurs éternels. » Répondant à Juste Lipse qui lui avait adressé ses félicitations, il appelle le

cardinalat « un mélange de dangers et de sollicitudes, *periculosissimam sollicitudinem* ».

Ces dangers l'effrayaient et il éprouvait le besoin de demander conseil. Il s'adressa au Bienheureux Bernardin Realino : « Je crains, lui écrivait-il, que mon salut ne soit plus aussi assuré que lorsque j'avais le bonheur d'être simple religieux de la Compagnie. — J'ai longtemps consulté Dieu dans la prière, répondit Realino, et je crois que vous pouvez aussi bien vous sauver, étant cardinal, que si vous étiez resté sans dignité, au milieu de nous... Je me réjouis, lui dit-il encore, de vous voir toujours jésuite de cœur et d'affection. Je crois être certain que Votre Seigneurie est agréable à Dieu. Elle jouit de la grâce de celui qui l'a élevée à l'honneur de la pourpre ; elle mourra dans cette bienheureuse grâce, après avoir acquis beaucoup de mérites et fait beaucoup de bien aux âmes qu'elle gouverne. *Dominus tecum*, que le Seigneur soit avec vous ! »

N'espérant plus obtenir de Clément VIII la permission de déposer la pourpre, Bellarmin n'eut plus qu'une pensée, la porter selon le bon plaisir de Dieu, sans ombre de vaine complaisance.

C'est dans une pleine soumission à la volonté divine que le Bienheureux trouva la paix de l'âme. Il le confiait à l'évêque de Verdun, Éric de Lorraine, lequel n'avait pu obtenir du Pape la permission d'entrer dans la Compagnie : « Je ne crois pas qu'on puisse trouver un plus ferme et plus solide repos, ni une meilleure assurance de salut,

que dans le plein et affectueux accomplissement de la volonté divine. Toute ma vie j'ai aimé par dessus tout ces paroles du Sauveur : « Mon Père, que ce calice s'éloigne de moi ; cependant que votre volonté soit faite, et non la mienne ! » Votre charge pastorale est lourde ; elle vous est une source de sollicitudes et vous expose à des dangers. La dignité de cardinal n'est pas moins pénible et dangereuse. Mais s'il a plu à notre Créateur et Rédempteur de nous faire passer par ces périls et ces angoisses, oserons-nous lui répondre : « Pourquoi nous avez-vous ainsi traités ? » Si nous avions l'espérance d'obtenir le consentement et la bénédiction du Saint-Père, vous pour entrer en religion et moi pour y retourner, nous devrions, sans hésiter, prendre ce parti. Mais comme je n'entrevois aucune lueur d'espoir, et que votre charge pastorale vous pèse, j'ai voulu vous dire ce que je me dis souvent à moi-même, pour vous rassurer et vous encourager. »

Dès qu'ils apprirent la promotion de Bellarmin, plusieurs princes lui firent offrir de riches pensions. Le cardinal, qui savait que cette générosité avait surtout pour but de lier sa liberté de parole et d'action, refusa avec modestie et fermeté. « Le Pape pourvoira à mes besoins, ajoutait-il invariablement ; il me fera la part des cardinaux pauvres. » L'ambassadeur espagnol auprès du Saint-Siège écrivait à son maître : « J'avertis Votre Majesté qu'on ne peut faire accepter des présents à Bellarmin. »

Après avoir longtemps médité au pied de son crucifix, le nouveau cardinal avait pris cette triple résolution qu'il devait tenir à la lettre : « Premièrement, ne rien changer au genre de vie qu'il avait eu dans la Compagnie pour la nourriture, la prière, la méditation, la messe de tous les jours et les autres ordonnances ou usages; deuxièmement, ne point thésauriser ni enrichir ses proches, mais donner aux églises et aux pauvres tout ce qui lui resterait de ses revenus; troisièmement, ne pas demander au Souverain Pontife une augmentation de revenus et n'accepter aucun présent de la part des princes. »

Pour apprécier le mérite de ces résolutions, il faut se reporter à cette époque, où le Pape jouissait de la souveraineté temporelle et où les cardinaux romains, nantis de rentes considérables, vivaient en grands seigneurs, entourés d'un luxe et d'une splendeur qui nous étonnent aujourd'hui. Ils avaient à leur service un nombreux domestique, ne sortaient qu'en carrosse et accompagnés par des gentilshommes. Il en coûta à Bellarmin de renoncer à la simplicité religieuse, mais il dut se plier aux coutumes de son temps et se composer une maison en rapport avec sa dignité : trente personnes dont dix gentilshommes et quatorze serviteurs.

Il écrit au P. Carminata (16 juillet 1599) : « Je continue à dire l'office, aux heures qui correspondent à chaque partie, à jeûner le mercredi et le vendredi, comme je faisais auparavant... Le mobilier de la maison est aussi simple que possible;

je n'ai pas voulu laisser mettre mes armes aux portières ni aux chaises, comme les autres le font; et, en fait de chaises, j'en ai uniquement quatre de velours, pour recevoir les cardinaux, les ambassadeurs ou d'autres grands personnages. Je ne porte de soie ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, mais du camelot et de la serge de laine. Je vous découvre tout cela, afin que vous me dirigiez. »

Avec une liberté toute religieuse, le P. Carminata fait observer au cardinal que d'avoir trente personnes à son service, c'est beaucoup et même trop. Celui-ci s'excuse et explique les exigences de son état. « Le cardinal Baronius, qui est certes un grand ennemi des pompes du monde, a quarante-cinq personnes à son service, c'est-à-dire quinze de plus que moi. Les autres cardinaux en ont tous, en moyenne, plus de soixante-dix, et les cardinaux riches dépassent la centaine. Je dois aller tous les jours, soit aux congrégations, soit à la chapelle pontificale, soit au consistoire, toujours en habit et accompagné... Plût à Dieu qu'il me fût possible de vivre avec un seul compagnon. »

On peut juger, par ces extraits, que les honneurs ne diminuèrent pas, chez Bellarmin, l'esprit de simplicité et de soumission. En lui l'extérieur seul était changé; sous la pourpre cardinalice, il resta un vrai religieux et ses contemporains avaient raison de l'appeler « un jésuite vêtu de rouge ».

Clément VIII, désireux d'augmenter les revenus du cardinal, l'avait contraint d'accepter une abbaye, avec sa prébende; mais à peine Paul V monta-t-il

sur le trône pontifical que le Bienheureux lui demanda d'y renoncer. « Tous les autres cardinaux, dit le Pape surpris, profitent de leur premier entretien avec moi, pour solliciter quelque faveur et vous me demandez de résigner un bénéfice! — Très Saint-Père, reprit Bellarmin, je suis né gentilhomme pauvre; j'ai été élevé et j'ai vécu en religieux pauvre; je veux vivre et mourir cardinal pauvre. » Il fut fidèle à ce programme, jusqu'au scrupule. Les Pères de Bruxelles lui avaient envoyé un ouvrage, luxueusement illustré; estimant qu'un religieux ne pouvait accepter pareil présent, il le remit au Père général. Il éprouva pourtant le désir de conserver un tableau de son patron, saint François, qu'on lui avait offert; mais pour ne pas manquer à la pauvreté, il demanda la permission au Pape. Son cabinet de travail était nu, comme une cellule de moine; il garda jusqu'à sa mort, c'est-à-dire vingt-deux ans, la soutane rouge que lui avait donnée Clément VIII pour son cardinalat; il en fit seulement renouveler les manches. Quant à sa table, elle était des plus modestes, avec un seul plat de viande. Il refusa de superbes volailles qu'un noble espagnol lui avait fait porter, pour les fêtes de Noël; et comme on se plaignait de ce refus : « Depuis que je suis cardinal, dit le Bienheureux, je ne mange pas de poulet, ni quand je vais bien, ni quand je suis souffrant, bien que dans la Compagnie, on en serve aux malades. »

Austère pour lui, il était la bonté même pour les autres. Il ne voulut pas fixer des heures d'audience,

préférant être accessible à toute heure et à tous. Dès qu'un visiteur était annoncé, il interrompait son travail et se levait. Il accueillait les prêtres, avec un respect et une affection particulières, les obligeait à se couvrir et les appelait ses frères. Le P. Carminata lui fit un jour observer qu'on remarquait parfois en lui une certaine froideur, une réserve excessive. Lui-même en convient : « Je suis plutôt froid de mon naturel, surtout quand je rencontre quelque opposition. Certains qualifient cette froideur du beau nom de modestie, mais c'est plutôt de la lâcheté et de la timidité. Je pourrais me vaincre, si j'avais un peu plus de charité, parce que la charité parfaite ne connaît pas la crainte. » En tout cas, il possédait cette charité à un si haut degré et il savait si bien se vaincre que l'on trouve, dans les procès, de nombreux témoignages de gens ravis de son affabilité.

Plein d'une paternelle condescendance pour les gens de sa maison, le cardinal leur commandait avec douceur et veillait sur tous leurs intérêts. Son affectueuse générosité, surtout dans leurs maladies, les égards touchants qu'il leur témoignait, leur gagnaient le cœur. Le récit d'un témoin donnera une idée de sa conduite. « Un des gentilshommes à son service entrait-il dans ses appartements, pour lui parler, il ne consentait à l'entendre qu'après l'avoir fait asseoir. Il le forçait à se couvrir, l'écoutait avec bienveillance, puis l'accompagnait jusque dans son antichambre, la tête découverte. » — « Il ne se plaignait pas, raconte un de ses familiers, il ne

se fâchait pas, lorsque nous le servions mal; il nous reprenait avec calme et charité. Aussi nous l'aimions tous comme un père. »

En revanche, il exigeait de ses serviteurs la pratique de la vie chrétienne et il les prévenait qu'un blasphème, une faute contre les mœurs ou tout autre péché grave étaient des causes de renvoi. Ils devaient chaque jour assister à la messe, ainsi qu'aux litanies, faire leur prière du matin et du soir, se confesser tous les mois et communier aux grandes fêtes. Une fois par semaine, le cardinal leur expliquait le catéchisme ou leur faisait un sermon. On le servait avec joie, on le vénérait comme un saint.

Le Bienheureux avait une affection particulière pour les pauvres et se croyait strictement obligé à leur donner tout son superflu. Et Dieu sait ce qu'il comprenait dans ce mot! Pour eux, il se privait même du nécessaire. Malade, il refusait des plats délicats, ne voulant pas frustrer les indigents de leur dû. Il fit une fondation en faveur des enfants pauvres de son église titulaire, pour leur procurer du pain. Nous verrons mieux sa charité, quand, archevêque de Capoue, il disposera de riches bénéfices.

En ce temps où le népotisme causait encore tant de scandales et tant de maux dans l'Église, Bellarmin donna l'exemple du détachement de la famille, si instamment recommandé aux prélats par le concile de Trente. Le Bienheureux aurait regardé comme un crime d'enrichir les siens. Ils

eurent beau multiplier leurs demandes, lui adresser des plaintes et des reproches, il ne céda jamais à leurs importunités. N'allèrent-ils pas jusqu'à faire rédiger une consultation théologique, pour démontrer au cardinal qu'il pouvait et devait même venir en aide à ses parents! Inflexible, il se contentait de répondre : « Je ne puis me résoudre à faire ce qui m'est défendu. Les biens de l'Église appartiennent à l'Église et aux pauvres; je ne suis que leur administrateur. » Pendant sa retraite de 1614, il eut à envisager l'hypothèse de son élection au souverain pontificat et fit le vœu, avant de communier à la messe, de n'élever à aucune dignité et de n'enrichir aucun de ses parents.

A son frère Thomas, chargé de quatorze enfants : « Ayez l'âme en paix et en règle avec Dieu, écrit-il, et Dieu vous aidera. Pour moi, je ne manquerai pas de faire ce que je croirai juste, convenable et permis à ma conscience. Si vous croyez devoir me demander autre chose, soyez sûr que je ne suis pas aveuglé par l'amour des parents et que j'ai déjà mis en pratique ce que dit le concile de Trente. » Il connaissait l'état de gêne où se trouvait sa famille; il aida donc son frère à garder son rang, mais ne consentit pas à faire davantage. Vers la fin de sa vie, il pouvait se rendre ce témoignage, dans une lettre à un ancien chambellan : « Je suis très content de n'avoir pas enrichi mes parents et j'espère me sauver; ce que je n'espérerais qu'à force de pénitence, si j'avais agi autrement. »

Il écrit encore à sa sœur Camille, qui ne l'avait

jamais vu sous la pourpre et qui le priait de la faire venir à Rome, pour qu'elle eût cette consolation. « Si jamais l'envie vous reprend de me voir en costume de cardinal, faites un bon signe de croix, car c'est une tentation du démon. Dites-vous à vous-même : La mort avance à grands pas; il faut que je pense aux choses de l'au-delà, et non aux choses présentes ; à la Passion de Notre Seigneur et non aux vanités et aux prétendues grandeurs de ce monde. Ah! cette pourpre! Si vous saviez de combien de travaux et de déboires elle est accompagnée! Si vous saviez de quelle douce tranquillité je jouissais, vêtu de la soutane noire de la Compagnie de Jésus, je crois que vous auriez beaucoup plus de désir de me voir sous l'habit de religieux que sous celui de cardinal. »

Il avait été nommé membre du Saint Office, des Rites, de l'Index et de deux autres congrégations nouvellement instituées, l'une pour la réforme du bréviaire romain, l'autre pour l'examen du mariage de Henri IV. Parmi les causes qu'il eut à examiner, la plus célèbre fut celle du Vénérable Jean de Labarrière. Ce saint moine avait pris à tâche de ramener à une vie plus austère son abbaye bénédictine cistercienne de Feuillant, dans l'ancien diocèse de Rieux, aujourd'hui de Toulouse. Là, comme dans nombre de couvents, les moines étaient, pour la plupart, des cadets gentilshommes, qui n'avaient de religieux que le costume. A force de vertu, et Dieu sait au prix de quelles souffrances, l'abbé

réussit à grouper de nombreux disciples et à fonder l'Ordre des Feuillants, en 1586. Les intrigues des Ligueurs semèrent la division parmi ces religieux; un parti se forma, qui le dénonça au Saint-Siège et le fit condamner. Interdit et suspens, réduit à la communion laïque, prisonnier dans Rome, avec obligation de se présenter, tous les mois, devant le tribunal du Saint Office, pour y rendre compte de sa foi et de ses mœurs, Jean de Labarrière supporta, sept ans, l'épreuve, avec une patience héroïque. Une de ses filles spirituelles, qui lui était restée fidèle, Catherine de Sforza-Nobili, conjura Bellarmin de s'intéresser au saint réformateur et et d'obtenir la revision du procès. Le cardinal étudie la cause, interroge l'accusé dont l'innocence lui paraît certaine, juge qu'un nouvel examen s'impose et en informe le Souverain Pontife. Celui-ci, voulant que justice soit faite, le charge d'instruire un nouveau procès. Bellarmin se met à l'œuvre, discute les preuves, interroge les témoins et, en présence des cardinaux qui s'étaient autrefois occupés de l'affaire, prouve que le condamné a été victime de la haine et de la calomnie, exalte sa vertu et demande une réhabilitation solennelle. Le Pape l'approuve et, en son nom, Bellarmin proclame l'innocence de l'abbé, le réintègre dans tous ses droits et privilèges et lui remet les insignes de sa dignité, l'anneau, la crosse et la mitre. Ce fut un jour d'allégresse pour Bellarmin et on lui fut reconnaissant, le pape plus que tous, d'avoir fait triompher la vérité et le droit.

Pontife austère, profondément pieux, actif, Clément VIII gouvernait saintement l'Église, aidé par les conseils des cardinaux éminents dont il s'était entouré : Tolet, du Perron, d'Ossat, Baronius, Bellarmin. Son règne marque parmi les plus féconds, à l'époque de la renaissance catholique en Europe. Il a la gloire d'avoir publié la Vulgate, réconcilié Henri IV avec l'Église et ordonné la revision du bréviaire, du martyrologe et du rituel. Les protestants eux-mêmes rendent hommage aux qualités et vertus de ce Pontife.

Il avait plusieurs fois répété à Bellarmin qu'il l'avait fait cardinal, non seulement pour rendre justice à son mérite, mais aussi pour avoir un conseiller fidèle, qui lui dît la vérité. Bellarmin répondit pleinement à ses désirs et, avec une noble franchise, sans crainte de déplaire, il lui signala les mesures et les réformes qu'il jugeait utiles au gouvernement de l'Église. De cette obéissance méritoire, il nous reste maints témoignages, entre autres, un mémoire célèbre sur les devoirs du Souverain Pontife à l'égard des évêques. Sa lecture rappelle les graves avertissements que saint Bernard donnait à Eugène III. C'est la même liberté, la même intransigeance de principes, le même amour de l'Église, la même compassion pour celui qui en a le gouvernement suprême.

Entre toutes les questions, celle du choix des évêques est capitale. Bellarmin réclame nettement des réformes. Il faut abréger la vacance des sièges épiscopaux; écarter les médiocres; renoncer à la

désastreuse pratique de donner aux prélats les plus âgés les églises les plus importantes ; obliger les pasteurs à résider ; ne jamais confier, hors le cas de nécessité, plusieurs diocèses à un seul évêque ; éviter les translations d'un siège à un autre ; empêcher les démissions faites pour s'adonner au repos ou courir à de plus riches bénéfices. Sur chacun des points signalés, Bellarmin entre dans le vif, motivant ses avis nettement, mettant en avant des noms propres. Il termine par ces mots : « J'ai cru devoir signaler ceci à Votre Sainteté, pour l'acquit de ma conscience. Qu'Elle daigne lire avec bienveillance ce que j'ai écrit avec sincérité. Je l'en supplie avec un humble respect. »

Au cours de la fameuse controverse sur l'efficacité de la grâce, *De Auxiliis divinae gratiae*, qui agita la fin du XVI^e^ siècle et le commencement du XVII^e^, Bellarmin intervint avec une telle indépendance de pensée et de parole qu'il encourut la défaveur pontificale. Il nous faut exposer brièvement les faits pour comprendre son rôle dans cette lutte théologique.

La question de la grâce est des plus complexes et des plus mystérieuses, parce qu'elle touche à ce qu'il y a de plus intime dans les rapports de l'homme avec Dieu. L'hérésie protestante avait reporté l'attention sur l'accord de la liberté humaine avec la toute-puissance de la grâce et avait donné un nouvel élan aux deux tendances, qui divisaient les écoles catholiques. Il est de foi que, sans la grâce, l'homme ne peut produire aucun

acte utile au salut; il est également de foi que l'homme coopère librement à la grâce.

Ces deux vérités avaient été de nouveau définies au concile de Trente. Mais comment se produit, dans l'acte salutaire, l'action de la grâce, quelle est la mesure de la coopération de l'homme? Là est la difficulté du problème. Le concile ne voulut point la trancher, préférant laisser aux écoles la liberté de leur opinion. Les dominicains, à la suite de Bañez, enseignent que Dieu prédétermine d'avance la volonté humaine à chacun de ses actes, par une impulsion, ou prémotion physique toute-puissante, qui entraîne son consentement. L'efficacité de la grâce lui vient de sa vertu intrinsèque, vertu indispensable et en même temps irrésistible. Mais alors, objectaient les adversaires, où est la liberté et que devient la responsabilité du bien et du mal? Les Bannésiens de répondre : le propre de cette prémotion physique est de ne pas violenter la liberté, tout en étant irrésistible.

Les jésuites, jaloux de défendre la liberté, soutiennent que l'homme doit conserver le pouvoir de se déterminer lui-même; par conséquent, il peut toujours résister à la grâce, quelque puissante qu'elle soit. S'il ne fait pas le bien, ce n'est pas faute de grâce, mais faute de coopération du libre arbitre, en sorte que, en fait, la grâce n'est ni efficace, ni inefficace, indépendamment du libre consentement de l'homme. Mais comment la grâce reste-t-elle toute-puissante, si l'homme peut lui résister; comment Dieu peut-il prévoir avec cer-

titude ce que fera l'homme, s'il ne l'y détermine pas d'avance? Dieu a la science, non seulement du présent, du futur, du possible, mais aussi du conditionnel, de ce qui serait dans chaque circonstance et avec chaque grâce possibles. C'est ce qu'on appelle la *science moyenne*. La grâce est donc efficace à la fois par sa vertu intime et par le consentement que lui donne la volonté, aidée par elle, sans être nécessitée. Sachant de toute éternité ce que ferait l'homme, agissant librement, dans toutes les circonstances possibles, Dieu choisit dans le trésor de ses grâces, celles auxquelles il prévoit que l'homme consentira librement. Ces grâces amèneront le salut, non pas nécessairement, ni irrésistiblement, mais certainement et infailliblement. Par suite, l'homme ne peut jamais contrarier les plans divins et la toute-puissance de Dieu reste intacte. Cette opinion ne prétend pas d'ailleurs résoudre toutes les difficultés du problème.

Unanimes sur cette théorie de la grâce, en fonction de la liberté, les théologiens de la Compagnie étaient divisés sur la question toute connexe de la prédestination, laquelle, du reste, eut une importance très secondaire, dans la controverse *de Auxiliis*. Tous admettaient évidemment que la prédestination a pour cause unique la libre et gratuite volonté de Dieu; mais Bellarmin et Suarez l'expliquaient comme antérieure à la prévision des mérites, tandis que le plus grand nombre la tenait pour dépendante des mérites.

Malheureusement, au lieu de rester une question

d'école, le problème de la grâce ne tarda pas à être porté devant le monde chrétien et à provoquer une lutte acharnée. La querelle éclata, en Espagne, à l'occasion de la *Concordia*, le célèbre traité sur l'accord du libre arbitre et de la grâce, où Molina précisait l'enseignement des jésuites, le développait, en faisait un corps de doctrine cohérent et harmonieux (1588). C'étaient de terribles passionnés que ces théologiens espagnols du XVI^e^ siècle et nous avons peine à nous représenter la violence de leurs attaques, l'âpreté de leurs luttes. Il faut ajouter que la controverse s'exaspérait de tous les dissentiments qui, en Espagne, avaient, à plusieurs reprises, divisé les deux Ordres de saint Dominique et de saint Ignace. La dispute nouvelle mit bientôt en branle l'Inquisition, préoccupa le gouvernement de Philippe II, passionna les universités étrangères et prit de telles proportions qu'en juin 1594, Clément VIII crut devoir évoquer la cause à son tribunal et imposer silence aux deux partis, jusqu'à ce qu'il eût prononcé la sentence.

A la demande du Pape, Bellarmin composa un opuscule où il résumait nettement le sujet de la controverse et démontrait comment l'opinion des dominicains était plus dangereuse que celle de Molina. Cet opuscule plut d'abord beaucoup à Clément VIII. Vers la fin de 1597, le théologien riposta à une supplique de Bañez, sollicitant, en faveur de son Ordre, l'abrogation de la loi du silence, ce qui eût été, aux yeux du public, une

condamnation anticipée des jésuites. Point par point, Bellarmin réfuta les raisons alléguées et prouva qu'il n'y avait aucun motif de faire une exception pour les uns, au détriment des autres. Le Souverain Pontife fut pleinement de cet avis. L'année suivante, dans une lettre à Clément VIII, Bellarmin exposait ses vues sur la manière de terminer le conflit, vues très sages, puisque après des années d'interminables et stériles discussions, on finit par les adopter. D'après lui, « on ne saurait convaincre d'erreur manifeste aucun des deux partis; c'est donc en vain qu'on espère mettre fin au différend par une définition doctrinale ». Il conseille « d'engager d'abord les deux partis à garder la charité fraternelle, puis à leur enjoindre, en vertu de la sainte obéissance, et même, si le Pape le juge convenable, sous peine d'excommunication, de ne point s'accuser mutuellement de témérité, ni d'erreur, beaucoup moins encore d'hérésie. Il serait cependant permis de réfuter, par de solides arguments, les propositions que l'on n'approuve pas, en évitant soigneusement de les qualifier. » De plus, on devrait éviter de mettre en cause les Ordres eux-mêmes et se contenter de dénoncer au Saint Office les doctrines réputées hérétiques, erronées ou dangereuses.

Clément VIII agréa cette lettre; mais cédant à des sollicitations pressantes, il avait déjà nommé secrètement une commission de prélats et de théologiens, pour examiner la *Concorde* de Molina, (novembre 1597). La commission, au bout de quel-

ques mois, rendit un jugement très défavorable. Peu satisfait de cette sentence si rapide, le Pape imposa un nouvel examen qui aboutit à la même conclusion. Les juges dénoncèrent d'abord, dans l'ouvrage de Molina, soixante et une propositions suspectes, puis vingt, puis quarante-deux; variations qui ne témoignaient pas une grande clarté de vue. Clément VIII refusa de ratifier la censure portée; et, cherchant un terrain de conciliation, il ordonna aux généraux des deux Ordres de se réunir chez le cardinal Madruzzi, où quelques théologiens choisis discuteraient entre eux (1599). Le cardinal Madruzzi fut, peu après, assisté de deux cardinaux, un jésuite, Bellarmin, un dominicain, d'Ascoli. Après un an de discussions orales ou écrites, on n'avait pas avancé d'un pas et les débats furent interrompus (1600). Pendant trois ans, on avait donc piétiné sur place.

De moins en moins éclairé par les avis discordants de ses conseillers, fatigué des interventions de nombreux prélats et universités, pressé par les instances impatientes du roi d'Espagne, Clément VIII résolut d'en finir. Pour rendre un jugement en pleine connaissance de cause, il voulut étudier par lui-même les deux systèmes et entendre les parties discuter en sa présence. Ainsi commencèrent, le 20 mars 1602, les fameuses Congrégations papales *de Auxiliis*.

Durant la première période du conflit, le pape s'était montré favorable au molinisme; dans une conversation avec Bellarmin, il l'avait appelé sa

doctrine. Mais peu à peu ces dispositions se modifièrent. « Clément VIII changea du tout au tout, rapporte Bellarmin. Tant que N. resta à Rome, il ne voulut pas de débat public, de peur que N. n'y assistât. Après son départ, il fit aussitôt reprendre les discussions devant les cardinaux du Saint Office. »

Comment expliquer le revirement du Pape? Le cardinal, ne s'inspirant, comme toujours, que de sa conscience et de son devoir, l'avait, à plusieurs reprises, prévenu contre les intrigues et les cabales. Dans une lettre confidentielle, il le dissuada de toutes ses forces de trancher par lui-même une question si complexe et si délicate; il lui représenta les longueurs et les difficultés de cette méthode, les embarras où il se jetait. Les papes, qui, comme Jean XXII, à propos de la vision de Dieu par les élus, comme Sixte-Quint, à propos de la correction des Livres Saints, avaient voulu s'en rapporter à leurs études personnelles plutôt qu'à la pensée de l'Église, n'avaient abouti qu'à se créer à eux-mêmes de laborieuses difficultés et à la foi de graves dangers. Comme le bruit courait que Clément VIII inclinait ouvertement en faveur d'un système et critiquait l'autre, le cardinal le supplie d'arrêter ce bruit, de ne pas manifester ses sentiments, tant que dure la controverse et que la sentence n'est pas prononcée, sinon personne n'osera lui donner son avis. « Pour moi, j'avouerai à Votre Sainteté que j'ai pensé à me retirer et à garder perpétuellement le silence, depuis que

j'ai appris certaines paroles, un peu dures, prononcées par Votre Sainteté contre la science des futurs conditionnels. Or, si je me décourage et me retire, de peur d'offenser Votre Sainteté, quoique je lui sois tout dévoué et que j'aie étudié ces questions plus de trente ans, que penser des autres, je le demande? »

Le cardinal alla plus loin. Comme le pontife lui disait qu'il songeait à définir les questions controversées, dans le sens d'une condamnation de Molina, Bellarmin répondit par deux fois : « Votre Sainteté ne les définira pas. » En termes plus expressifs, il répéta cette affirmation au cardinal François del Monte : « Oui, je sais que le Pape a le pouvoir et la volonté de les définir, néanmoins il ne les définira pas. » Et il ajouta : « Il ne le fera pas, parce qu'il mourra avant de l'avoir fait. »

A la suite de cette courageuse protestation, le cardinal fut soudainement nommé archevêque de Capoue. Clément VIII avait-il été froissé de cette liberté de langage; décidé à trancher la controverse, voulait-il écarter un champion embarrassant; crut-il devoir céder à la pression des bannéziens et sacrifier leur adversaire? A ces questions, les historiens font des réponses diverses; mieux vaut s'en tenir à l'explication donnée, quelques années plus tard, par Bellarmin au P. Carminata : « Invité autrefois à m'expliquer, je voulus élever la voix et je dus changer de pays. »

Par ailleurs, les prévisions de Bellarmin se réalisèrent; après de très nombreux et brillants débats

qui se prolongèrent trois années, Clément VIII ne put aboutir à une solution et il mourut, sans avoir rien défini, le 3 mars 1605. Au témoignage de Paul V, « le pape Clément se repentit de s'être engagé dans cette affaire, ne sachant, après tant d'années de luttes, de quel côté se tourner pour trouver une issue » Le pontificat de Léon XI ne dura pas un mois ; Paul V manifesta la ferme intention de terminer cette controverse excédante. Il laissa la Congrégation *de Auxiliis* poursuivre ses travaux, auxquels assistaient Bellarmin et le cardinal du Perron. En même temps, il demandait l'avis de théologiens compétents, notamment de saint François de Sales qui professait la doctrine de la Compagnie et qui conseilla de ne pas rendre de sentence doctrinale. Enfin, le 28 août 1607, fête du docteur de la grâce, saint Augustin, Paul V invita une dernière fois les cardinaux du Saint Office à exprimer leur avis. Les avis furent divers. Finalement le pape laissa les deux systèmes au nombre des opinions libres, ordonnant à leurs partisans de s'abstenir de toute censure, jusqu'à ce que le Saint-Siège eût jugé opportun de dirimer la question. Le conflit avait duré près de vingt ans. La solution adoptée par Paul V, en 1607, était celle-là même que Bellarmin avait suggérée à Clément VIII, dix années auparavant.

CHAPITRE VI

L'ARCHEVÊQUE DE CAPOUE.

1602-1604

La réforme du clergé, la visite du diocèse,
le zèle et la charité du prélat,

En homme de foi, pleinement soumis à la Providence, le cardinal Bellarmin accepta la disgrâce qui l'éloignait de Rome. Clément VIII, tout en l'écartant de la Ville éternelle, lui gardait son estime. Il voulut lui conférer lui-même la consécration épiscopale (21 avril 1602). Le surlendemain, il lui donna le pallium.

Fidèle aux principes qu'il avait professés sur le devoir de la résidence, le nouveau pasteur partit sans retard pour son diocèse, ce qui étonna et édifia la cour pontificale.

A propos de l'église de Capoue, Baronius, dans ses *Annales*, parle en ces termes de l'intronisation de son ami : « Au moment où j'écris ces lignes, une très grande gloire vient de s'ajouter à celles dont jouissait la métropole de Capoue : Notre Saint-Père le Pape Clément VIII vient d'envoyer, dans cette ville, le très docte et très religieux cardinal

Bellarmin, bien connu dans le monde catholique, par l'excellence de son mérite et de sa vertu. Ardemment désiré, loué unanimement, on le reçoit à cette heure, avec des transports de joie. Tout le sacré Collège approuve qu'une si digne église ait été confiée à un pasteur si digne. »

Le 1er mai, Bellarmin fit son entrée triomphale dans Capoue. A la porte de la ville, il monta à cheval, escorté de toute la noblesse, tandis que six magistrats municipaux portaient un baldaquin au-dessus de la tête de l'archevêque. Si compacte était la multitude qu'il se fraya péniblement un passage, jusqu'à la cathédrale. Toutes les paroisses du diocèse semblaient s'être vidées dans la ville. On voulait voir un saint; et ce sentiment se traduisait par l'empressement des fidèles à lui faire toucher des médailles, des chapelets, si naïvement, avec tant de confiance, que Bellarmin, ne pouvant accepter, ni empêcher de pareilles démonstrations, était à la torture et rougissait fort. Arrivé près de la cathédrale, il fallut l'arracher à la foule; des hommes robustes le prirent dans leurs bras et, par un chemin détourné, le portèrent à l'église. Le jour suivant, il chanta la grand'messe et donna l'indulgence plénière qu'il avait obtenue du Souverain Pontife. Les fidèles étaient si nombreux et si serrés que les chanoines ne purent pénétrer dans le chœur.

Dès cette première rencontre, le clergé et le peuple comprirent la grande faveur que Dieu leur avait faite. « Nous crûmes voir en lui, dit une relation, un évêque des temps anciens, et ses paroles

nous firent comprendre qu'il venait à nous, poussé par cet esprit de force et de douceur auquel rien ne résiste. » Suivant un vieil usage, le clergé lui offrit, en don de joyeux avènement, le montant d'une souscription. L'archevêque refusa tout d'abord, résolu à n'accepter aucun présent. Un des principaux délégués, ayant fait observer que cette réserve, très louable en soi, pourrait contrarier ses successeurs, Bellarmin consentit à recevoir cette offrande, mais à condition que les prêtres pauvres ne donneraient rien et qu'elle fût employée aux travaux de la cathédrale.

Il prêcha pour la première fois le jour de l'Ascension et il continua, tous les dimanches et jours de fêtes. C'était une heureuse innovation, car avant lui, on ne prêchait que pendant l'Avent et le Carême. La première année de son épiscopat, il prit pour sujet de ses sermons les épîtres de la messe; la seconde, les évangiles; la troisième le discours sur la montagne.

Il prêchait « divinement », rapporte un de ses auditeurs, et l'entendre était une telle fête qu'on accourait des environs de Capoue et que des princes et des seigneurs vinrent de Naples. On admirait l'ardeur de sa foi, l'abondance et l'éclat de sa parole, tantôt grave ou familière, tantôt douce ou véhémente. Orateur apostolique, il possédait par dessus tout l'art de toucher les âmes. « Ses prônes, écrit un prélat, avaient une efficacité angélique pour faire détester le vice et aimer la vertu; et, en fait d'ordre, de clarté et de conviction, je n'ai rien en-

tendu de comparable à ses discours. » — « Quelquefois, atteste un chanoine, le grand docteur traitait les plus profonds mystères, et il le faisait avec une clarté admirable. Je fus étonné plus d'une fois de l'entendre expliquer, en termes ordinaires, ce que d'autres ont peine à exprimer en termes scolastiques. »

L'enseignement du catéchisme et de l'Évangile fut toujours considéré, par l'archevêque de Capoue, comme un de ses principaux devoirs; devoir qu'il remplit avec d'autant plus de zèle qu'il déplorait l'ignorance religieuse de son peuple. Un Jeudi saint, parmi les douze pauvres à qui il lavait les pieds, il remarqua un vieillard presque centenaire, à qui il demanda de réciter le symbole des Apôtres. Le vieillard lui confessa qu'il ne le savait pas et qu'il ne l'avait jamais appris. « Comment, s'écria Bellarmin, les larmes aux yeux, il ne s'est donc trouvé personne, en cent ans, qui ait pensé à enseigner le *Credo* à cet enfant de Dieu et de l'Église! »

Aussi, comme Clément VIII continuait à solliciter ses conseils, le cardinal crut-il devoir attirer l'attention du Saint-Père sur la nécessité, pour les évêques, d'annoncer la parole de Dieu. Cette « lettre d'or », — le mot est du rapporteur au procès de béatification, — rappelle que les apôtres se déchargèrent d'autres ministères, pour mieux remplir celui de la prédication; elle cite l'exemple du cardinal Borromée, elle invoque le vœu de l'Église et insiste sur la nécessité de la résidence. « Que Votre Sainteté me pardonne, conclut l'arche-

vêque, si je vais trop loin : la charité me presse... »

Soutenues par la sainteté de sa vie, plus encore que par son caractère, les prédications de l'archevêque produisirent les plus heureux effets sur les fidèles. C'est surtout par la mansuétude et la bonté qu'il obtint la réforme de graves abus, tolérés par son prédécesseur. Le cardinal, écrit Michel le Moine, était si doux, même dans les réprimandes, que certains intransigeants s'en scandalisaient et murmuraient. Au cours d'une instruction sur la fête de saint Grégoire de Nazianze, Bellarmin, sans se plaindre, plaida en faveur de la bonté. Il fit remarquer, qu'entre ce saint et lui, il y avait une certaine similitude de vie : « Vous ne vous étonnerez donc pas, dit-il, que je professe à son égard une dévotion spéciale. Il fut religieux : j'ai fait profession dans la Compagnie de Jésus ; il fut évêque : j'ai été, malgré mon indignité, appelé à la même charge ; il écrivit en faveur de l'Église : j'ai composé quelques ouvrages pour la défense de la religion ; il fit un beau poème sur la virginité : dans ma jeunesse, quand je m'essayais à la poésie, je voulus chanter avant tout la virginité. Enfin on lui reprochait d'être trop clément : on m'accuse, je crois, du même défaut ; on regrette que je ne punisse pas toutes les fautes. Mais jugez vous-mêmes s'il m'est possible de punir des manquements qu'on ne me fait pas connaître ou qu'on exagère. Un évêque ne peut sévir comme un juge séculier. Pour moi, je ne veux infliger des peines que pour convertir et pour sauver. »

Bellarmin consacra tout son temps et toute son activité au gouvernement de son diocèse, le reste lui étant comme étranger. Dans une lettre, il reproche à son frère Thomas de l'entretenir trop longuement de ses affaires domestiques. « Désormais, ajoute-t-il, ma patrie, c'est Capoue, ma maison est son église, ma famille son peuple; mes affaires sont ses intérêts spirituels, la réforme des mœurs, le salut des âmes et le service de Dieu. Or, dans des occupations de cette importance, la moindre perte de temps n'est pas un petit dommage. » Aussi confiait-il plus tard à un évêque : « Pendant les trois ans que j'ai été archevêque de Capoue, ma charge ne m'a pas laissé le loisir de lire ou de composer des ouvrages. » Et au P. Carminata : « J'avais commencé à Rome des commentaires sur les Psaumes et j'en étais arrivé au trente-quatrième : ici, je n'ai pas le temps de continuer. Il faut, du matin jusqu'au soir, m'occuper des affaires de mon église; je n'ai que la nuit pour faire oraison tout de bon, pour lire quelque chose, ou plutôt pour méditer et écrire. »

L'archevêque s'attacha tout spécialement à la formation et à la réforme de ses prêtres, d'eux dépendant la vitalité chrétienne du diocèse. A sa première entrevue avec le clergé, Bellarmin lui témoigna la plus grande affection et lui rappela le rôle surnaturel du prêtre et ses devoirs. Il déclara vouloir ignorer les fautes passées. S'il y avait des coupables, à tous il accordait un plein pardon et

leur assurait le même amour que s'ils avaient été toujours fidèles. Comme pénitence, il réclamait un amendement complet. « Je veux voir chacun de mes prêtres en particulier, ajouta-t-il; je veux avoir avec eux un entretien plus intime. » Plusieurs accueillirent cette proposition, avec un sentiment de crainte. Mais quand ils constatèrent de quelle bonté était rempli le cœur de leur archevêque, « tous, dit un témoin, se réjouirent et sa bienveillance, sa douceur furent la plus efficace des corrections ».

Après s'être mis au courant de tout ce qui concernait son clergé, le cardinal soumit à un examen les prêtres qui exerçaient le saint ministère, approuvant ceux qui avaient les qualités requises, écartant les incapables. Les plus méritants étaient sûrs d'obtenir les postes auxquels ils avaient droit. Si l'on tentait d'intervenir dans le choix des sujets : « Une dignité n'est pas un présent, répliquait-il, mais une récompense. Elle appartient à qui l'a méritée. » D'autre part, aux incorrigibles qui n'étaient pas encore dans les ordres, il posait ce dilemme avec une inflexible fermeté : *Aut vitam, aut habitum*, il faut changer ou de vie ou d'habit.

Il convoqua trois fois le synode diocésain et une fois le concile des évêques de la province, lequel ne s'était pas tenu depuis dix-huit ans. Avec quelques additions, devenues nécessaires, il publia les décrets du synode précédent, qui n'avaient pas été promulgués. Autant que son amour de la discipline ecclésiastique et son zèle à lutter contre les abus, on admirait, en Bellarmin, sa souplesse et son tact

dans l'exécution des réformes. Il imposa le Rituel romain et rédigea, suivant les règles du concile de Trente, de sages et durables ordonnances.

Le concile prescrivait que la moitié au moins du chapitre fût composée de prêtres. A son arrivée, l'archevêque n'en trouva que six sur quarante chanoines. Il y en eut bientôt vingt, et en plus dix diacres et autant de sous-diacres. A quelques-uns d'entre eux qui avaient l'habitude de quitter le chœur, avant la fin de l'office, il fit comprendre qu'ils ne devaient point abréger la louange divine, pour se livrer à des conversations doublement déplacées, à une pareille heure et dans la sacristie.

Bien qu'il continuât à se lever de grand matin, pour réciter l'office, dans le plus profond recueillement, il se rendait au chœur, voulant donner l'exemple et obtenir, par sa présence, plus de gravité et plus de piété dans la psalmodie. C'était, paraît-il, le seul moyen efficace. Au retour de sa première visite pastorale, il apprit que l'office était de nouveau lestement enlevé. Des recommandations plus pressantes, une lettre sévère qu'il ordonna de garder dans les archives du chapitre, son exemple surtout modérèrent cette rapidité. De plus, comme le règlement du chapitre ne reposait que sur des coutumes ou sur des traditions orales, l'archevêque proposa d'écrire des ordonnances, ce qu'il fit, avec l'aide des chanoines les plus expérimentés.

Il traitait d'ailleurs, avec un tact admirable, les questions réservées au chapitre : loin d'imposer son

avis, il exigeait qu'on votât librement, le lendemain du jour où la question avait été proposée. En fait, il n'imposa aucune mesure qui n'eût été acceptée par l'unanimité du chapitre. D'autre part, il sauvegardait jalousement les droits de son siège. Ayant appris qu'un de ses chanoines avait été cité au tribunal de l'archevêque de Naples, il refusa de l'y laisser comparaître, se réservant de juger la cause.

Avec le clergé, comme avec le peuple, la grande force de Bellarmin était sa bonté conquérante. Par elle, il obtenait des victoires inespérées. Un prêtre, dévoyé, et qui ne portait plus la soutane, avait réussi à obtenir une place d'organiste à Capoue. On ne tarda pas à découvrir son passé, ainsi que l'irrégularité de sa conduite. Cité à comparaître devant l'archevêque, les paroles qu'il entendit lui touchèrent le cœur; il revint à résipiscence et se soumit docilement à tout ce qu'on exigea. Un autre prêtre, un habitué des maisons de jeu, fut amené au cardinal. Celui-ci, lui ayant vivement représenté le scandale d'une telle vie, le prêtre répondit qu'il ne jouait pas et que, le voulût-il, il ne le pouvait, faute d'argent. Il suivait les joueurs de dès et de cartes, les amusant de ses bons mots et les gagnants lui donnaient quelques pièces de monnaie, qui l'aidaient à vivre, car il était pauvre. Bellarmin lui demanda ce qu'il recevait ainsi chaque mois, et promit de lui servir la même somme et plus encore, s'il en avait besoin. Conquis par une charité si délicate et si généreuse, le prêtre se convertit tota-

lement, à la grande édification de ceux qui l'avaient connu.

Père de son clergé, le cardinal tenait, plus que tout, à n'être à charge à personne. Les chanoines et les curés de Capoue avaient l'habitude d'offrir à l'archevêque, pour les fêtes de Noël, des présents assez considérables. Il abolit cet usage, mettant en pratique la maxime d'Isaïe qu'il recommandait aux autres : *Beatus qui excutit manus ab omni munere*, bienheureux qui secoue ses mains pour ne pas prendre de présent. Il écrivit dans une lettre circulaire : « J'ai résolu de ne rien recevoir désormais de la part de mon clergé, à l'occasion de ces fêtes de Noël. Veuillez donc avertir tous les prêtres de votre doyenné de ne m'apporter, ni de m'envoyer quoi que ce soit. »

En même temps qu'à réformer son clergé, Bellarmin travaillait, par la restauration de la cathédrale, à rehausser l'éclat du culte divin. Il commença par supprimer un petit marché très fréquenté qui, aux grandes fêtes, se tenait sous le porche de l'église. Hommes et femmes s'y donnaient rendez-vous, moins pour affaires que pour s'exhiber ou se divertir. Spectacle fort peu édifiant que supportait le clergé, à cause des bénéfices qu'il en tirait. Le chœur, selon l'usage d'autrefois, occupait le milieu de la nef, et une porte latérale, ouvrant sur la place du marché, laissait pénétrer dans l'église le brouhaha de la foule. De plus, pour se rendre au marché ou en revenir, acheteurs et marchands prenant le chemin le plus court, traversaient la

cathédrale, même pendant la messe et les offices, les femmes avec leurs paniers, les portefaix leur charge sur le dos. L'archevêque rétablit l'ordre en faisant murer la porte, voisine du marché; il y adossa une chapelle qui fut bientôt en grande vénération. Il transporta ensuite le chœur au fond de la nef et entreprit de grands travaux, pour la réparation et l'embellissement de la cathédrale. En trois ans, il fit plus pour elle que ses prédécesseurs n'avaient fait en cent ans et, au témoignage des contemporains, il la transforma, au point de la rendre méconnaissable.

S'il ne trouvait rien d'assez beau ni d'assez riche pour la maison de Dieu, en revanche, il ne voulait pour son palais archiépiscopal que la commodité et le luxe convenable. Il le restaura et l'agrandit, pour y loger toutes les personnes de sa suite et pouvoir y donner une large hospitalité. Non seulement prêtres et religieux étaient reçus par le cardinal, mais il ne souffrait pas qu'ils descendissent ailleurs que chez lui. Apprenait-il que l'un d'eux était dans une hôtellerie, il l'envoyait chercher.

Un devoir de sa charge pastorale qui lui tenait grandement au cœur, c'était le maintien et la prospérité des communautés religieuses. Parmi les nombreux couvents de Capoue, celui de Saint-Jean, un des plus riches, était tombé dans un relâchement si scandaleux, que Rome l'avait jugé incapable de réforme et l'avait condamné à disparaître peu à peu, en lui interdisant de recevoir des novi-

ces. L'arrivée de Bellarmin à Capoue rendit quelque espoir aux protecteurs du couvent, qui le prièrent de prendre sa cause en main. Les six religieuses survivantes donnaient toutes les marques d'un repentir sincère et se disaient résolues à revenir à l'observance primitive. L'archevêque ne demandait pas mieux que d'intervenir : il obtint de Rome la permission d'admettre des novices, acheta, pour les renverser, des maisons voisines du monastère, l'isola ainsi et fortifia la clôture. Puis, il demanda à un autre couvent deux religieuses, d'une vertu éprouvée, et leur remit la règle qu'il voulait faire revivre, avec des instructions détaillées pour la formation des novices. Il eut la joie de voir la maison se repeupler et redevenir, par sa ferveur, la gloire du diocèse, l'édification du peuple et l'exemple de toutes les communautés de Capoue. Cependant, informé que les religieuses témoignaient une injuste préférence pour les jeunes filles nobles, et refusaient d'admettre certaines postulantes de condition modeste, l'archevêque leur écrivit une lettre très ferme : « Si la bienheureuse Vierge Marie vivait aujourd'hui sur la terre et qu'elle voulût se faire religieuse, comme elle est l'épouse d'un charpentier, elle ne serait pas reçue chez vous... Quant à moi, ma détermination est prise; il faut que votre monastère se gouverne désormais, selon le véritable esprit religieux, ou qu'il ne puisse plus recevoir de postulantes. »

Dans le monastère des Clarisses, par suite d'un dénuement excessif, beaucoup de religieuses en

étaient venues à se procurer directement le nécessaire et avaient ainsi commencé à *posséder*, contre l'esprit de la règle. Le cardinal coupe court à ces abus, en procurant aux religieuses les ressources suffisantes. Il leur conseille de recevoir quelques novices de plus, avec une dot; réclame aux administrateurs des biens du monastère des comptes rigoureux ; oblige les parents qui s'y sont engagés à payer la pension de leur fille et à la remettre entre les mains de l'abbesse ; il ordonne aux religieuses de travailler pour se mettre à l'abri du besoin ; enfin il prie les magistrats de la ville d'allouer une rente au monastère; pour sa part, malgré ses nombreuses charges, il verse cent ducats, pour l'agrandissement de la maison, et la somme nécessaire à l'entretien de trois religieuses. Les magistrats se rendirent au désir du charitable archevêque et leurs largesses, unies aux siennes, assurèrent la vie normale du couvent.

Chaque année, Bellarmin, avec un zèle admirable, visita son diocèse. Il se faisait précéder de deux missionnaires de la Compagnie, qui parcouraient les villages, prêchaient, confessaient, préparant les fidèles à sa venue. Leur ministère était d'autant plus fructueux, qu'entretenus par l'archevêque, ils ne recevaient rien des curés ni des populations. Dès que son arrivée était annoncée, tout le peuple accourait, pour recevoir son pasteur. Les pauvres et les petits se pressaient autour de « leur saint », comme ils le nommaient. A tous il faisait bon accueil, et recevait les requêtes avec bienveillance.

A ceux qui demandaient l'aumône, il remettait de l'argent ou un billet que son majordome devait solder.

L'archevêque, tout d'abord, faisait la visite de l'église et de la sacristie. Dans sa première tournée pastorale, il avait trouvé nombre d'églises de campagne dans une extrême misère. Custodes de bois pour le Saint Sacrement, calices d'étain dédorés depuis longtemps, ornements sacerdotaux en si misérable état, qu'un mendiant aurait eu honte de s'en revêtir. Profondément peiné d'une pareille irrévérence envers Notre Seigneur, le pieux cardinal prenait note de tout ce qui était nécessaire et s'empressait de le procurer. Ses serviteurs affirment que ses visites lui coûtaient de fortes sommes, soit pour les églises, soit pour les pauvres.

Dieu récompensait largement sa charité, par les consolations spirituelles qu'il lui donnait au cours des visites pastorales. Les fidèles accouraient en foule de tous les environs. Les églises étant trop étroites, le prélat prêchait en plein air, du haut d'un tertre ou d'une tribune rustique, avec une force et une onction qui pénétraient les âmes. Les plus humbles étaient ravis de la simplicité, de la clarté de ses instructions. Un témoin déclare qu' « il parlait comme un ange, venu du paradis, pour montrer à tous le chemin du salut ». Afin d'assurer à son peuple le bénéfice de l'instruction chrétienne, comme nombre de prêtres négligeaient de prêcher, s'en déclarant incapables, il composa un commentaire du Symbole des Apôtres, et ordonna aux

curés, à défaut du prône, d'en lire un chapitre chaque dimanche et les jours de fête.

On ne sera pas surpris que l'auteur d'un catéchisme populaire ait attaché la plus haute importance à l'enseignement de la doctrine chrétienne. Il organisa, dans les paroisses de Capoue, des cours de catéchisme qu'il fit d'abord lui-même, en présence des curés, pour les former à sa méthode. Il se rendait tantôt dans une église, tantôt dans une autre; aux enfants se joignaient les grandes personnes et, son livre en main, il interrogeait, donnait des explications à la portée de ses auditeurs et distribuait des prix. A la cathédrale, il s'était réservé ce ministère : le dimanche et les fêtes, il réunissait les gens du peuple, les pauvres en haillons, les vagabonds; il ordonnait d'aller les chercher dans les rues, sur les places, et il leur expliquait la religion, comme aux enfants, avec la plus aimable simplicité.

Comme son zèle, sa charité était inépuisable et elle lui inspira une tendre compassion et la plus grande générosité pour tous les pauvres. « Ce sont mes enfants, aimait-il à répéter; Dieu me les a donnés, quand il m'a fait leur évêque. » Par sa sollicitude toujours en éveil et par son amour, il se montra à leur égard un véritable père. Il se considérait aussi comme l'administrateur de leur patrimoine et il avait sans cesse sur les lèvres le concile de Trente, les maximes des Pères et des Docteurs, qui enseignent que le superflu des bénéfices ecclé-

siastiques est le bien des pauvres. Loin d'accumuler des revenus, il les dépensait libéralement en bonnes œuvres. A la fin de chaque mois, il appelait son intendant, Pierre Guidotti, un prêtre en qui il avait toute confiance, et lui demandait ses livres de compte, non pour les contrôler, mais pour voir s'il pouvait encore disposer de quelque argent. Il trouvait assez souvent la caisse vide ou à peu près; quand elle ne l'était pas, le cardinal, tout joyeux, prenait le cahier où il avait inscrit les familles indigentes et leur faisait distribuer tout ce qui lui restait.

Les rentes de l'année suivante étaient presque toujours entamées, parce que les aumônes dépassaient les revenus disponibles. C'était alors, entre la prudence de l'intendant et la charité du cardinal, une lutte touchante. Le premier demandait une réduction des aumônes, alléguant qu'il fallait constituer un fonds pour les besoins éventuels. « Oui, répondait Bellarmin, le conseil est sage, mais d'une sagesse toute humaine. O Pierre! homme de peu de foi! Que faites-vous des recommandations de l'Evangile : *N'ayez point souci du lendemain. Donnez et l'on vous donnera.* On ne perd pas ce que l'on donne; on prête à Dieu qui rend avec usure. » Et il parlait d'expérience, car, entre ses mains, il voyait les revenus du diocèse de Capoue augmenter chaque année, passer de huit mille à quinze mille ducats, ainsi qu'il le rapporta dans une instruction, où il exhortait les riches à la générosité envers les pauvres.

Aux respectueuses remontrances de son majordome qui voyait avec peine le cardinal se priver, au profit de gens qui abusaient de sa bonté, celui-ci répondait encore par ce mot d'ordre : « Souvenez-vous que de vos deux mains, il faut toujours resserrer celle qui est pour moi et élargir celle qui est pour les indigents. — Il n'y a presque jamais un denier dans celle qui est pour Votre Excellence, disait le majordome; comment puis-je la resserrer? Tout passe dans l'autre, par vos ordres et celle-ci même se vide si souvent que, pour satisfaire vos désirs, il faudrait donner plus que vous n'avez et ne pouvez avoir. » Bellarmin concluait, en déclarant qu'il n'avait pas le cœur de refuser l'aumône à qui la demandait au nom de Dieu.

Quand, après sa messe, il regagnait son palais et qu'il y trouvait des mendiants qui attendaient son retour, son visage s'épanouissait de joie. Parfois ils étaient très nombreux, remplissaient la cour, formaient une haie le long du grand escalier et envahissaient jusqu'au salon. A tous, l'archevêque souriait aimablement; il écoutait les demandes et, appelant son majordome : « Prenez ces requêtes, disait-il; et faites-y droit; ce sont des lettres de change qui ont cours au paradis. » Un jour, un mendiant traversa rapidement l'escalier, coupant le pas à l'archevêque qui montait. Un laquais signifie à l'indiscret de reprendre sa place; et, comme celui-ci ne bouge, le serviteur irrité le prend par le bras et l'oblige à reculer. « Qu'avez-vous fait? dit Bellarmin d'une voix émue; gardez-vous de re-

commencer; vous m'avez percé le cœur; vous ne savez donc pas que les pauvres sont la prunelle de mes yeux! » Tous les lundis, jour de marché à Capoue, il faisait lui-même l'aumône aux indigents de la campagne, qui se pressaient dans sa cour. Les pauvres d'ailleurs trouvaient près de lui le plus facile accès. Il ne voulait ni introducteur, ni portier; son palais leur était toujours ouvert. Il avait fait rechercher avec le plus grand soin les pauvres honteux; il en conservait la liste et, chaque mois, il leur portait secrètement des secours ou en chargeait son aumônier Jacobelli.

Sur sa table, il avait une grande bourse, dans laquelle il puisait pour les indigents qui se présentaient, en dehors des heures habituelles. Il la vidait souvent et la faisait aussitôt remplir, ne craignant rien tant que de ne pouvoir faire la charité. L'archevêque de Capoue, en qualité de premier chanoine de son église, jouissait d'une prébende, à laquelle il tenait pour ses pauvres. Il allait donc au chœur chanter l'office et mettait à part les honoraires qu'il touchait, se réservant le plaisir de les distribuer de sa main. Il lui semblait qu'une aumône, fruit de son travail, était encore plus agréable à Dieu.

On le savait si large et si bon qu'on l'exploita plus d'une fois. Certains pauvres, avides, exigeants, se plaignaient de ne pas recevoir assez et réclamaient davantage, même en termes irrespectueux. Le cardinal essayait de les raisonner, de leur faire comprendre qu'ils portaient tort à d'autres pau-

vres. Presque toujours, pour ne pas les renvoyer mécontents, il finissait par leur accorder ce qu'ils voulaient.

On alla jusqu'à le voler, ce dont il souffrit, moins pour la perte elle-même, que pour le manque de confiance en sa charité. Il s'aperçoit un jour que ses honoraires de chœur ont disparu. Peu après, un religieux vient lui dire que le coupable est un gentilhomme dans la misère. « Je lui pardonne volontiers, s'écrie l'archevêque, mais il a eu tort de ne pas me demander ce qu'il m'a pris; je le lui aurais donné avec plaisir, comme je le fais aujourd'hui. A l'avenir qu'il s'adresse donc à moi; je serai heureux de l'assister. »

Une autre fois, un maçon est surpris s'emparant d'un bloc de marbre, destiné à la cathédrale. Conduit au cardinal, il proteste, avec larmes, qu'il a volé par nécessité. Bellarmin le calme et lui fait comprendre la gravité du larcin, commis au préjudice de l'église. Puis il lui dit tendrement : « Prenez ces ducats. Ne savez-vous donc pas que je me plais à donner à tous les pauvres qui ont recours à moi? Pourquoi n'êtes-vous pas venu me trouver? » Il lui fit promettre de ne plus dérober le bien d'autrui et lui envoya une aumône tous les mois.

Antoine Cangiani, recteur du séminaire de Capoue, apprend qu'un de ses élèves, faute d'habits convenables, n'ose plus sortir. Il en parle à l'archevêque, qui donne sur-le-champ dix-huit écus, pour habiller le séminariste. Le recteur, en remettant cette somme, aperçoit dans la maison deux autres

enfants à peine vêtus. « Ce n'est pas tout, ajoute le père de famille ; je n'ose vous présenter mes deux filles et leur mère, dans une mise encore plus lamentable. » Cangiani revient chez l'archevêque rapporter ce qu'il a vu. « Allez sans retard procurer des habits à tous ces malheureux, dit Bellarmin ; je me charge des frais, et, en outre, je leur promets quelques écus chaque mois. »

Un curé de Capoue, appelé près d'un malade, le trouve désespéré à la pensée de ses trois filles, déjà grandes, qu'il va laisser sans appui et en danger de se perdre. Le mourant ne veut entendre parler ni de religion, ni de Dieu. Désolé, le curé recourt au cardinal. Le cardinal lui-même va trouver le moribond, le console, le rassure, s'engage à veiller comme un père sur ses filles et à pourvoir à tous leurs besoins. Ravi de cette promesse, le malade se confesse et reçoit les derniers sacrements. L'archevêque confia les orphelines à des amis, chargea des gentilshommes de leur trouver un parti convenable et donna à chacune six cents écus de dot. Ce trait n'est-il pas le digne pendant de la célèbre histoire de saint Nicolas, dotant trois jeunes filles pauvres, pour les sauver du vice?

Quand l'archevêque n'avait plus d'argent et qu'il se trouvait en face d'une misère pressante, il n'hésitait pas à mettre en gage ou à sacrifier ce qu'il avait de plus précieux. A la nouvelle qu'une jeune fille était morte de misère, il fut inconsolable. « Eh quoi ! dit-il à son intendant, si vous n'aviez rien à donner, ne pouviez-vous pas vendre de l'ar-

genterie ou mon anneau, vous défaire d'un cheval, emprunter? » Plus d'une fois il engagea son carrosse, ses chevaux, donna ses meubles et jusqu'à son matelas. Ce matelas, Guidotti dut le racheter et le faire rapporter plus d'une fois. Aussi, un jour, en le donnant à un pauvre, l'archevêque lui recommanda surtout d'éviter la rencontre de Guidotti. Or, la première personne que croise le pauvre, sa charge sur le dos, c'est l'intendant, lequel le force à rendre le matelas, en échange d'une aumône équivalente. « Il m'aurait fallu des volumes, assurait Guidotti, si j'avais voulu noter toutes les charités de notre saint cardinal. » Il n'est pas une détresse publique ou privée qu'il n'ait secourue de tout son pouvoir.

Une année, les magistrats de Capoue avaient négligé de réunir, dans les greniers publics, une quantité suffisante de blé. Pour les indigents surtout, c'était la prévision d'un hiver de souffrances. Dès qu'il en est informé, l'archevêque offre aux magistrats de leur céder, à très bas prix, une provision de blé, à condition que la somme, dont il leur fait grâce, sera employée au soulagement des pauvres. Ce jour-là, dit un témoin, l'aumône se montait à mille ducats.

Sa charité et sa sage administration lui gagnèrent non seulement l'amour de son peuple, mais aussi l'estime et la confiance des autorités civiles, spécialement du vice-roi de Naples. L'archevêque aimait la justice par dessus tout et, pour la sauvegarder, il unissait la fermeté à la douceur. S'étant rendu

compte qu'un certain nombre de maisons de prêtres échappaient au fisc, sous prétexte qu'elles étaient biens d'église, il exigea que l'impôt fût payé. Cette droiture lui attira les sympathies des ministres de Naples et les disposa en sa faveur. Quand il réclama quatre domaines, qu'on avait soustraits à la mense épiscopale, on les lui rendit sans trop de peine. « Le cardinal est juste, disaient les juges : il veut ce qui est à lui, mais il respecte ce qui est à l'État. »

Sur les droits de l'Église ou de ses ministres, il était inflexible. Parce que l'archevêque de Naples s'était vu ravir plus d'une fois la préséance, dans des réunions publiques, Bellarmin, appelé dans cette ville, évita de se rendre au palais du gouvernement. Et comme le vice-roi et sa femme le pressaient d'aller les visiter, il répondit avec fermeté : « Je ne puis accepter cette flatteuse invitation, à moins que Votre Seigneurie ne me promette de rendre aux cardinaux la préséance qui leur est due. » Le vice-roi, qui l'appréciait hautement et le vénérait comme un fidèle serviteur de Dieu, ne s'offensa pas de cette liberté ; bien plus, il recommanda à ses subordonnés de protéger et de défendre le cardinal archevêque, en toute occasion.

Dans une lettre à l'archevêque de Rouen, Bellarmin fait connaître quels modèles de conduite il s'était proposés et comment il les imitait de son mieux. « Puisque Votre Seigneurie illustrissime me contraint à lui dire, comment je me suis efforcé de devenir un bon archevêque, pendant mes trois années passées à Capoue, je vous confierai que je

considérais assidûment, comme en un limpide miroir, la vie et les actes de ceux qui ont été des évêques parfaits... J'avais toujours sur ma table les volumes de Surius, qui renferment la vie des saints évêques, Ambroise, Augustin, Martin, Germain d'Auxerre, Anselme de Cantorbéry, Antonin de Florence, Laurent patriarche de Venise, etc. Ils furent des pasteurs éminents, toujours prêts à distribuer à leur troupeau le pain de la parole divine et d'abondantes aumônes, pourvoyant à la fois aux besoins spirituels et temporels. Eux-mêmes se nourrissaient d'une oraison continuelle. Si Votre Seigneurie illustrissime veut à son tour les prendre pour modèles et marcher sur leurs traces, elle deviendra sûrement un saint archevêque. Je ne puis lui donner meilleur conseil. »

Bellarmin disait souvent de saint Charles Borromée : *Non est inventus similis illi qui conservaret legem episcopalem*, il ne s'est trouvé personne qui ait gardé aussi fidèlement les lois de l'épiscopat. On peut, à bon droit, lui appliquer ce bel éloge. A plusieurs reprises, Clément VIII lui dit toute la joie que lui causaient les heureux succès de son ministère pastoral.

Dieu lui-même se plut à récompenser les mérites de Bellarmin, par des dons extraordinaires, don de prophétie, don des miracles, qui conféraient à sa parole et à ses exemples une autorité souveraine. Nous avons déjà constaté qu'en plusieurs circonstances il avait lu dans l'avenir. En quittant Rome, il prédit à ses amis qu'il n'en serait pas

absent plus de trois années. Un de ses premiers travaux à Capoue fut de dresser la liste des évêques, qui s'étaient succédé sur ce siège, depuis saint Prisque, disciple de saint Pierre. Arrivé à son prédécesseur immédiat, il écrivit : « César Costa gouverna l'église de Capoue pendant trente ans. » Et, à la suite : « Robert, cardinal Bellarmin, siégea trois ans. » Alors que rien ne faisait prévoir la mort de Clément VIII, il prévint une dame, Claire de Nobili, qui devait sous peu se rendre à Rome, qu'elle n'y trouverait pas le pape en vie; ce qui arriva en effet. Bellarmin plaisantait sur ses prédictions. « Je ne suis ni astrologue ni prophète, affirmait-il; je devine par hasard. » A qui lui demandait comment il avait pu annoncer la durée exacte de plusieurs pontificats : « C'est bien simple, répondait-il. A chaque pape, on prédit un certain nombre d'années ; de ce nombre je soustrais le tiers et je tombe juste. » Bon mot, dicté par la modestie, mais qui ne donne pas le change sur les nombreuses prophéties, qu'a faites Bellarmin.

Les procès de béatification relatent maints autres faits merveilleux : possédés qu'il délivre du démon, malades désespérés qu'il guérit par ses prières ou en traçant le signe de croix sur leur front. Son humilité lui avait inspiré de se servir d'une signature de saint Ignace, lorsqu'il voulait obtenir une grâce importante.

Plusieurs témoins attestent l'avoir vu pendant un sermon, environné d'une lumière extraordinaire. « Je vis le visage du cardinal, resplendissant comme

le soleil, dit Antoine Cangiani; son éclat m'éblouit et je dus fermer les yeux et baisser la tête. Je restai ainsi les yeux couverts avec les mains, l'espace d'un *Pater;* après quoi, relevant la tête, j'aperçus le cardinal dans le même état, durant l'espace d'un *Credo.* C'est la vérité; je puis le jurer. » — « Je vis son visage environné de lumière, déclare un autre témoin. Je me frottai les yeux à plusieurs reprises, craignant d'être le jouet d'une illusion; et cependant, toutes les fois que je les fixai sur lui, pendant ce sermon, je vis la même clarté. Ce fut ma conviction que Dieu voulait manifester ainsi la sainteté de M^gr^ le Cardinal. »

Citons encore deux prodiges, qui rappellent ceux de la *Légende dorée.*

Un jardinier, Salvador, apportait fréquemment un panier de figues à son archevêque. Un des voisins du jardinier, ayant mis le feu à de mauvaises herbes, le vent poussa les flammes qui atteignirent l'arbre et brûlèrent feuilles et fruits. Le figuier était bel et bien perdu, et l'imprudent, qui avait allumé le feu, dut payer des dommages-intérêts. Le cardinal fit appeler Salvador qui lui raconta tristement son malheur. « Allez voir votre figuier, lui dit Bellarmin, vous y trouverez des fruits. » L'homme lui répéta que, l'arbre étant desséché, il n'y avait plus rien à en attendre. Par déférence, il obéit cependant et trouva son figuier, chargé de très beaux fruits. Il en cueillit une pleine corbeille qu'il offrit tout joyeux au seigneur cardinal.

La pêche miraculeuse a été racontée, sous la foi

du serment, par le pêcheur Thomas del Sapone. Depuis quelque temps, la pêche donnait fort peu. « Un soir, Mgr Bellarmin vint à passer près de nous, à pied, ayant laissé son carrosse à quelque distance. Nous allâmes au-devant de lui et, après nous avoir donné sa bénédiction : « Eh bien, nous dit-il, « prenez-vous du poisson? » Un de nous, Scipion, répondit : « Illustrissime Seigneur, nous mourons « de faim, car le poisson ne vient pas. — Jetez le « filet, reprit Mgr Bellarmin, vous en prendrez. » Scipion se disposa à obéir. « Cependant, ajouta-t-il, « il n'y a qu'un instant que nous l'avons jeté, et nous « l'avons retiré vide. » Mgr Bellarmin nous dit alors : « Attendez un peu. » Et il s'éloigna, se dirigeant vers la petite chapelle de Notre-Dame della Grazia, qui était proche. Il se mit à genoux et resta en prière, environ un quart d'heure. Puis il revint vers nous, sur le bord du fleuve et, sortant la main de dessous sa mosette, il fit signe aux poissons, disant : « Venez, poissons. » Nous l'entendîmes tous. Nous commençâmes alors à lancer le filet volant. Or, à chaque levée, nous prenions des poissons, une, deux, trois aloses à la fois, et cela dura vingt minutes. Puis Mgr le Cardinal nous dit : « Allez tirer le grand filet de fond. » Nous obéîmes et y trouvâmes une grande quantité de poissons, 240 livres romaines, ce qui nous combla de joie. Nous en témoignâmes notre reconnaissance à Mgr le Cardinal et le priâmes de venir souvent nous voir. Après son départ nous continuâmes à prendre des poissons en grande quantité. »

On demanda au témoin s'il tenait ce fait pour miraculeux. « C'est l'avis de tous ceux qui étaient présents, répondit-il ; c'est ma conviction bien raisonnée, car aucun changement ne s'était produit dans l'eau du fleuve. On ne peut attribuer cette pêche merveilleuse qu'à la prière et à la sainte vie de Mgr le Cardinal. »

Le 3 mars 1605, mourut Clément VIII, et Bellarmin, appelé au conclave, dut partir pour Rome. Il fit donc ses adieux à son église de Capoue et ce fut une scène émouvante, d'autant qu'il annonçait qu'il ne reviendrait plus. « On eût cru, rapporte un chroniqueur, voir saint Paul, se séparant des chrétiens de Milet, si grande était la désolation du peuple. Ils avaient tous le cœur percé, parce qu'il leur avait dit : « Vous ne me reverrez plus. » Ils le suivirent, en pleurant, jusqu'à sa litière.

Sur les conclaves de cette époque s'exerçaient des influences profanes qui, heureusement, ont disparu de nos jours : intervention des puissances catholiques qui divisaient souvent le sacré Collège en factions rivales, luttes des partis, exclusion prononcée contre certains cardinaux, tout un jeu d'intrigues subtiles et compliquées, où la préoccupation religieuse tenait la moindre part. Bellarmin, comme beaucoup d'autres, souhaitait un mode d'élection plus indépendant, plus digne de Celui à qui on donnait un vicaire. Il eut plus tard la joie d'obtenir, du pape Grégoire XV, des réformes importantes, la clôture du conclave et le secret des suffrages.

En attendant, le cardinal était bien résolu à se tenir en dehors des partis et à voter pour le plus digne. Au premier scrutin, il eut onze voix, Baronius huit. Ils étaient les deux cardinaux les plus marquants et dénués, l'un et l'autre, de toute ambition personnelle. Baronius réunit jusqu'à trente-sept voix et, sans le veto de la faction espagnole, il aurait obtenu la majorité absolue, plus des deux tiers des votants. Ce fut le cardinal Alexandre de Médicis qui fut élu ; il prit le nom de Léon XI (1er avril 1605).

A un prélat qui lui prédisait le souverain pontificat, Bellarmin répondit : « Je n'ai jamais désiré ce poste si élevé ; au contraire, j'en ai toujours eu horreur et, convaincu de ma faiblesse, j'ai prié Dieu de tout mon cœur de ne pas permettre que je fusse appelé à ce faîte si dangereux. » Naturellement, les diplomates envisagèrent sa candidature et en escomptèrent les chances. Voici ce qu'écrivait l'ambassadeur espagnol : « On regarde le cardinal Bellarmin comme un homme d'une vertu éprouvée, d'un très grand talent ; il est cependant peu rompu aux affaires, car il a passé toute sa vie à étudier les sciences sacrées et à faire la guerre aux hérétiques. C'est un homme docte et bon chrétien, *buen cristiano*, et pour cela plusieurs désirent son avènement. »

Trois jours après son exaltation, le nouveau pape manda Bellarmin, pour lui demander conseil sur le gouvernement de l'Église. Léon XI, de qui l'on attendait beaucoup, n'eut pas le temps de

donner sa mesure ; il mourut le 27 avril, après vingt-sept jours de pontificat.

Au nouveau conclave qui se réunit le 8 mai, Bellarmin se trouvait, avec Baronius et Borghèse, en tête des cardinaux désignés au roi d'Espagne comme *papables*. « Bellarmin, ajoute la note, est un homme de bien, docte, pieux, fidèle à l'Église, d'un jugement très droit. Mais il est régulier et jésuite. Il a peu d'expérience du gouvernement ; il est trop peu âgé, — soixante-trois ans — après le long pontificat de Clément VIII. » Les diplomates d'alors et un certain nombre de cardinaux préféraient voir les papes se succéder rapidement. *L'Histoire des conclaves* rapporte que tous les cardinaux s'étaient engagés, par serment, à terminer la controverse *de Auxiliis*. Malgré cette circonstance défavorable pour lui, Bellarmin réunit quatorze voix, au premier tour de scrutin. Les cardinaux les plus influents cherchèrent à attirer les autres suffrages sur son nom et il eût vraisemblament obtenu la majorité, s'il n'avait eu, contre lui, son indépendance bien connue, son zèle pour la réforme des abus et sa qualité de jésuite.

Il se refusa, du reste, à toute démarche qui aurait pu favoriser sa candidature. Un jour, en particulier, on déclarait son élection assurée, s'il allait visiter le cardinal Aldobrandini, chef d'un parti considérable, et s'il lui manifestait, par une parole de courtoisie et d'affection, les sentiments qu'il éprouvait à son égard. Et comme on insistait : « Ah ! vous voulez me faire pape, s'écria Bellarmin ;

et moi, pour le devenir, je ne consentirais pas à sortir de cette chambre, ni même à me lever d'ici. » Baronius lui ayant dit qu'il s'efforcerait de le faire élire, Bellarmin, qui savait l'influence de son ami, eut peur tout de bon et le conjura de n'en rien faire. Baronius, cependant, ne pouvait s'empêcher de répéter : « Il conviendrait de faire pape ce saint homme de Bellarmin. »

Bellarmin nous fait connaître quels furent son attitude et son état d'âme. « Au conclave de Léon XI, écrit-il, puis à celui de Paul V, N. restait habituellement dans sa cellule ou bien se promenait seul, dans un endroit solitaire, récitant son rosaire ou lisant quelque livre. Dans ses prières, il disait à Dieu : « Envoyez celui que vous avez choisi et du souverain pontificat délivrez-moi, Seigneur ! » Au second conclave, il s'en fallut de peu qu'il ne fût élu. Un cardinal très influent — Baronius sans doute — lui ayant promis son appui, non seulement il ne l'en remercia pas, mais il le pria de renoncer à son projet et assura qu'il ne lèverait pas de terre un fétu, pour devenir pape. Il n'eut aucun sentiment de rancune contre ceux qui l'empêchèrent d'être élu et il ne s'en troubla point. Il disait que le pontificat est la plus dangereuse de toutes les charges. » Il raconta plus tard avoir eu, entre les mains, une relation du conclave, où l'on affirmait qu'il n'avait pas été nommé pape, à cause de sa simplicité. Il écrivit en marge : « Heureuse simplicité qui m'a préservé d'un tel fardeau ! »

Le cardinal Camille Borghèse, élu le 16 mai, fut

couronné sous le nom de Paul V. Il déclara au cardinal qu'il le voulait près de lui, comme conseiller. Empêché, par cet ordre du pape, de résider dans son diocèse, Bellarmin renonça à l'église de Capoue. Il adressa au chapitre une touchante lettre d'adieu : « Je puis dire en toute vérité que cette séparation me coûte grandement. Je m'étais attaché à votre église ; je désirais m'appliquer plus que jamais à sanctifier vos âmes et espérais mourir au milieu de vous. Je trouvais d'ailleurs, je vous l'assure, plus de calme et plus de bonheur à Capoue que je n'en trouve à Rome. Mais il faut conformer sa volonté à celle de Dieu. Si je perds la charge de pasteur, j'en garde pour toujours l'affection et la sollicitude. Je continuerai à prier pour votre église et à vous aider tous et chacun, en tout ce que je pourrai, si bien que Capoue pourra dire qu'elle a deux archevêques, un à Capoue et l'autre à Rome. »

CHAPITRE VII

LES DERNIERS COMBATS POUR LE PAPE.

1605-1621

L'interdit de Venise, la dispute avec Jacques Ier, le livre condammé par le Parlement de Paris, influence et travaux du cardinal dans les Congrégations, divers écrits.

Un des traits caractéristiques de Bellarmin est son zèle à défendre les droits de Dieu et de l'Église. Les principes politiques et sociaux de la Renaissance, les efforts du protestantisme avaient rompu l'unité de la chrétienté, bouleversé l'Europe, déchaîné les passions. Divisés entre eux, les adversaires du catholicisme se ralliaient sur un point : la guerre au pape, la subordination de l'autorité ecclésiastique au pouvoir civil. Les souverains catholiques eux-mêmes entraient facilement dans une politique anticléricale, et ils croyaient par là défendre les droits de leur couronne. Sous des formes diverses, la lutte du sacerdoce et de l'empire est de tous les temps.

« Savez-vous, disait Bellarmin, de quoi il s'agit,

lorsqu'on parle du Souverain Pontife? — Il s'agit du christianisme. » C'est la gloire du cardinal d'avoir, toute sa vie, proclamé, défendu les droits du pape, avec une autorité doctrinale incomparable.

Au cours des années qui suivirent son retour à Rome, il eut à soutenir une triple lutte, contre la République de Venise, contre le roi d'Angleterre et les gallicans de France.

Les relations habituelles avec les étrangers, qu'attiraient à Venise la franchise et la prospérité de son commerce, y avaient peu à peu introduit les idées de la Réforme et l'indifférence religieuse. Depuis des années, l'orgueilleuse République, qui se déclarait vénitienne plutôt que chrétienne, revendiquait son indépendance du pouvoir spirituel et elle avait eu plusieurs démêlés avec Rome. Dès les premiers mois du règne de Paul V, le sénat vota des lois contraires aux droits du Saint-Siège : défense de fonder des églises, des monastères et des hôpitaux ; interdiction aux ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, d'acheter, d'hériter, de recevoir, en gage ou en don, toute propriété foncière, sans l'autorisation expresse du pouvoir civil. Après des protestations et des monitions, restées sans effet, le pape lança l'interdit contre Venise (17 avril 1606) : tout culte public était suspendu, ainsi que l'administration des sacrements ; on ne devait plus sonner les cloches, ni jouer des orgues ; les autorités étaient exclues des prières de l'Église.

Le sénat vénitien fit afficher une protestation

contre le bref du Pape, qu'il déclarait nul et sans valeur; il menaçait de la peine de mort tout prêtre qui observait l'interdit, et chassa les théatins, les capucins, les jésuites qui faisaient profession d'obéir au pape plutôt qu'au doge. En même temps, se forma, sous la direction de Fra Paolo Sarpi, un comité de sept théologiens, la plupart, libertins en froc ou moines apostats, la bande des sept *fous de Venise*, avec mission de démontrer la justice des mesures prises et l'irrégularité de l'interdit.

Toute l'Europe se passionna pour cette lutte, qui souleva les plus ardentes polémiques. Une trentaine d'écrivains y prirent part, en particulier Baronius et Bellarmin, ce dernier au premier rang. Au cours de l'année 1606, il publia quatre opuscules pour réfuter les libelles des théologiens de Venise. Il les suit point par point et défend, d'après les principes exposés dans les *Controverses*, l'exemption des clercs, l'immunité ecclésiastique, le pouvoir coercitif de l'Église, l'infaillibilité du Pape et sa puissance indirecte sur le temporel. Les témoins de la lutte saluaient avec joie chacun des écrits du cardinal et applaudissaient aux coups droits, qu'il portait à ses adversaires. Cependant, cette guerre ne pouvait se terminer par la plume; il fallut la médiation d'Henri IV et la diplomatie du cardinal de Joyeuse, pour amener un accord entre les deux partis. Venise accorda au Saint-Siège tout ce qu'il demandait, excepté le rappel des jésuites, et Paul V retira l'interdit (22 mars 1607). Ce fut la dernière fois

qu'un pape employa ces moyens extrêmes contre tout un État.

Plus importante fut la polémique, soutenue par le cardinal, avec le roi théologien, Jacques Ier d'Angleterre. Alors qu'il n'était que roi d'Écosse, Jacques semblait animé de bonnes intentions à l'égard des catholiques et il leur laissa la liberté. Il avait eu l'occasion d'écrire à Bellarmin, qui lui répondit une lettre pleine de confiance et de salutaires avis, lettre d'un apôtre, et dont la lecture convertit un célèbre calviniste. Devenu roi d'Angleterre à la mort d'Élisabeth, en 1603, Jacques Ier changea de face et se montra un ennemi, non moins résolu que dissimulé, de Rome et de l'Église. Il poursuivit les catholiques, allant jusqu'à leur interdire, sous peine d'amende, d'assister à l'office divin. A ses rigueurs répondit, en 1605, la *Conspiration des poudres*, crime inexcusable, mais qui lui-même ne saurait légitimer les persécutions qui prétendirent le châtier. Non seulement les mesures pénales, édictées sous le règne d'Élisabeth, furent renouvelées, mais le 5 juillet 1606, le roi imposa à ses sujets un serment d'allégeance ou de fidélité, qui n'avait pour but, disait-il, que d'affirmer et de sauvegarder son autorité temporelle, mais qui, en réalité, ruinait les droits du Saint-Siège. Paul V se hâta de condamner ce serment, par son bref du 22 décembre 1606. Il déclarait « la prestation d'un tel serment, inconciliable avec la foi » et exhortait les catholiques à souffrir vaillamment, comme leurs pères, la persécution et le martyre.

Malheureusement, l'archiprêtre qui, à défaut d'évêques, administrait l'Église d'Angleterre, avec juridiction sur le clergé et les fidèles, Georges Blackwell, refusa de publier l'acte pontifical; bien plus, affaibli par l'âge et cédant aux menaces, il se prononça pour le serment (7 juillet 1607). Afin de raffermir les catholiques, ébranlés par la soumission de l'archiprêtre, le pape confirma son premier bref par un second, encore plus formel. De son côté, Bellarmin, qui avait eu Blackwell comme élève à Louvain, lui adressa une lettre, à la fois très affectueuse et très ferme, pour lui faire comprendre sa faute et le ramener au devoir.

Irrité par les brefs du pape et la lettre de Bellarmin, Jacques Ier fit paraître, le 14 février 1608, une apologie du serment de fidélité. S'appuyant sur l'Écriture, les Conciles et les Pères, il prétendait démontrer qu'on ne peut jamais refuser d'obéir aux rois. Le jugement de Bellarmin sur la suprématie de l'Église est contraire au jugement de Dieu, aussi radicalement que le Christ à Bélial, la lumière aux ténèbres, le ciel à l'enfer. Pour les catholiques anglais, c'est un devoir de prêter ce serment avec allégresse, afin d'effacer le crime de la *Conjuration des poudres*.

Comme le livre ne portait pas de nom d'auteur, Bellarmin en publia une réfutation, sous le pseudonyme de Mathieu Torti, un de ses secrétaires. Cette réponse, d'une doctrine solide et d'une dialectique vigoureuse, mettait en évidence la perfidie d'un serment qui, à l'hommage dû par des sujets

à leur roi, entremêlait une véritable apostasie à l'égard de Dieu. Telle est aussi l'appréciation d'un historien anglican. Ce serment, déclare-t-il, « était rédigé en des termes si ambigus, qu'une conscience délicate, d'ailleurs aussi bien disposée que possible à faire acte d'obéissance civile, ne pouvait le supporter [1] ». Sans se départir de sa modération habituelle, le cardinal, çà et là, se raillait spirituellement d'erreurs historiques commises et de la pauvreté de l'argumentation royale. Piqué au vif, Maître Jacques, — ainsi le nommait Henri IV, — ne se tint pas pour battu; il retoucha et réédita son *Apologie*, en y ajoutant une longue préface. Le livre, cette fois, portait son nom et était dédié au très saint empereur romain, à tous les monarques, rois et princes chrétiens, ses frères, ses amis, ses alliés, etc. Jacques Ier essayait de les convaincre qu'il soutenait leur cause, en défendant ses droits royaux. Sur le désir de Paul V, Bellarmin répondit en rééditant de son côté sa première réponse, précédée d'une réfutation de la préface du roi, le tout signé par lui et dédié aussi à l'empereur Rodolphe II et aux rois catholiques (1609).

A bout d'arguments, Jacques Ier s'en était pris à la personne du cardinal et, avec dédain, il avait déclaré indigne de lui de discuter publiquement avec un homme, dont la naissance n'était pas supérieure à celle de milliers de ses sujets. Le cardinal

1. Dodd, *Church History of England*, Londres, 1841, t. IV, p. 70.

répliqua avec fierté : « Je ne sache pas qu'il soit requis, pour une discussion théologique, d'avoir le même rang et le même nombre d'aïeux que mon contradicteur; il suffit, je crois, de lui être supérieur en talent et en science. » Il ajoutait : « J'ai des parents inconnus, mais honorables et d'une réputation sans tache; le pape Marcel II, qui a mérité l'admiration et les éloges de vos historiens eux-mêmes, était mon oncle maternel. Du reste, je ne fais aucun cas de ces titres de noblesse. Quand même je serais fils de pauvres artisans, pourvu qu'ils fussent bons catholiques, je n'en rougirais aucunement... »

L'ouvrage de Bellarmin obtint un succès considérable; il encouragea les catholiques, éclaira les âmes droites et détermina plus d'une conversion. Un ministre anglican écrivit au Bienheureux que, convaincu par ses arguments, il avait fait le sacrifice de son pays et de sa fortune, pour aller vivre à Cologne où il avait embrassé la foi catholique. « Je remercie votre Éminence, ajoutait-il, non seulement en mon nom, mais aussi au nom de nombreux savants anglais, qu'éclaire chaque jour la lumière de vos écrits. »

Le silence de Jacques I^er^ mit fin à cette lutte entre le monarque et le cardinal. Toutefois les serviteurs du roi et les amis de Bellarmin poursuivirent le débat. Parmi ces derniers, le plus célèbre, Suarez, publia son admirable traité sur la *Défense de la foi catholique*. Le cardinal faillit rentrer en scène. A un ouvrage de Roger Widdrington, qui le met-

tait en cause, il répliqua par un opuscule ; mais Paul V jugea prudent d'en ajourner la publication, afin de ne pas exaspérer le parlement de Paris, déjà furieux contre la doctrine du pouvoir indirect. Entre temps, en effet, en France, avait éclaté un nouveau conflit avec Rome, ou plutôt c'était le même conflit au sujet des rapports de l'Église et de l'État : éternel problème qui, sous des formes diverses, se pose toujours et partout.

Depuis la fin du Moyen Age, les rois de France tendaient à empiéter sur les droits du Souverain Pontife. A la fin du XVI^e^ siècle, théologiens de Sorbonne et parlementaires régaliens déniaient au Pape la suprématie sur le pouvoir temporel et, en particulier, toute ingérence dans les traditions et les libertés gallicanes. En 1609, parut sur le *pouvoir du Pape* un traité posthume d'un juriste de renom, l'écossais Guillaume Barclay, professeur de droit à Angers. L'auteur, imbu des maximes gallicanes, les érigeait en doctrine et attaquait tout particulièrement Bellarmin. L'Index condamna ce livre, à cause de l'influence qu'il ne pouvait manquer d'exercer sur les controverses qui agitaient l'opinion, et le cardinal Bellarmin se décida à le réfuter dans un traité intitulé : *Du pouvoir du Souverain Pontife dans les choses temporelles, contre Guillaume Barclay*, 1610. Bellarmin démontrait largement la thèse du pouvoir indirect, apportait les témoignages des conciles, des papes et d'illustres théologiens de tous pays qui l'avaient soutenue avant lui. Sous forme de dialogue, entre le pape et

le peuple chrétien, il expose le principe de l'autorité de l'Église sur les princes.

Ce remarquable traité, le meilleur des ouvrages de Bellarmin après ses *Controverses*, fut déféré au Parlement de Paris et condamné, après un long réquisitoire de l'avocat général, Louis Servin (26 novembre 1610). Au nom du Pape, le nonce se plaignit à Marie de Médicis et menaça de quitter la France. La reine régente évoqua l'affaire à son conseil, reprocha au premier président Achille de Harlay et à Louis Servin de troubler les bons rapports entre la France et le Saint-Siège; mais, intimidée par la résistance des parlementaires, elle n'osa casser leur injuste arrêt et se contenta d'en suspendre l'exécution. On s'est demandé si Bellarmin n'eût pas été plus sage d'éviter ce conflit, en s'abstenant de publier son traité. Les cardinaux de l'époque jugèrent, avec raison, qu'on ne pouvait laisser attaquer impunément le Saint-Siège; qu'il fallait protester et maintenir les droits de l'Église. Bellarmin soutint ces polémiques avec tout son talent, toute l'ardeur de sa foi et son profond amour pour le pape.

La vigueur et l'éclat avec lesquels il a défendu le pouvoir indirect ont fait attacher son nom à cette doctrine, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur. Elle a été généralement admise par tous les théologiens, en dehors de l'école régalienne et gallicane.

Pendant la période de lutte, que nous venons de

raconter, il était demeuré à Rome, occupé surtout aux travaux des nombreuses Congrégations dont il faisait partie : le Saint Office, l'Index, les Rites, les Indulgences, la Propagande, etc. Longtemps, il fut préfet de la Congrégation des Rites et, vers la fin de sa vie, préfet de l'Index. Il s'était fait un devoir d'assister à toutes les séances, d'étudier à fond les questions à débattre et de donner son avis en toute indépendance. De là l'autorité des décisions qu'il proposait et son influence sur toutes les affaires de l'Église. Le cardinal del Monte doyen du sacré Collège en a rendu cet éclatant témoignage : « Je me faisais un honneur d'être de son avis dans toutes nos décisions, car c'était toujours le parti le plus sage et le plus assuré. Je n'étais pas seul à le suivre ; nous marchions presque tous sur les voies qu'il nous avait ouvertes, et il est arrivé plus d'une fois, que la Congrégation tout entière, composée de quatorze cardinaux, ait changé de sentiment, après avoir entendu celui de Bellarmin, tant sa doctrine, sa droiture et son autorité avaient de poids sur nos esprits. Le souvenir de ce qu'il a pensé, pendant sa vie, fait encore sur nous le même effet, après sa mort; nous revenons à ses décisions, dès qu'on les cite et elles passent dans nos consultations pour des oracles, contre lesquels il n'est pas permis de contester. Telle a toujours été notre estime pour le saint cardinal, dont nous nous faisons gloire d'être les disciples et que nous honorons comme notre père et notre maître. » Le cardinal Bandini disait, au cours de

la dernière maladie du Bienheureux : « En perdant Bellarmin, nous perdons celui qui ramenait la sérénité dans nos consciences. D'un mot, il touchait au point précis de toute difficulté sérieuse. Nous discourions, il concluait. Son habileté et sa complaisance faisaient qu'il était chargé de toutes les affaires, surtout des plus difficiles et des plus pénibles. Or, il ne dit jamais une parole pour s'excuser ou se défendre. »

Dans les questions importantes, celles surtout qui touchaient à quelque point de doctrine, dès que Bellarmin déclarait les avoir étudiées, les cardinaux étaient tranquilles ; ils savaient qu'ils pouvaient s'en remettre à son savoir et à son jugement. Ce n'est pas qu'il cherchât à imposer son opinion. Il la démontrait et, en peu de mots, répondait aux difficultés ; cela fait, il se taisait, même si un opposant l'attaquait sans ménagement. Cédant sans doute à une antipathie naturelle, un cardinal semblait avoir pris à tâche de le contredire à tout propos. Plusieurs des collègues de Bellarmin lui conseillaient de se défendre et de réduire au silence son contradicteur, ce qui, le plus souvent, était facile. Le Bienheureux s'y refusa, alléguant qu'il craignait de manquer à la charité et que mieux valait ne pas blesser cette vertu que satisfaire son amour-propre. Réponse qui édifia grandement les cardinaux, lesquels ne pouvaient assez admirer une telle humilité unie à tant de science. Le P. Mutius Vitelleschi qui, comme provincial, assistant et général, connut beaucoup Bellarmin, le jugeait de

même : « De toutes ses vertus, celle qui je trouve le plus admirable, c'est son humilité, répétait-il. L'union de tant de qualités supérieures avec une modestie si profonde me semble un miracle permanent. »

Le Bienheureux ne manquait pas, à l'occasion, de donner des conseils aux cardinaux et aux autres dignitaires ecclésiastiques. Son exemple et sa charité l'y autorisaient. Un cardinal très riche lui communiquait un jour son désir de devenir un saint. « J'espère beaucoup que vous y parviendrez, quand vous aurez vraiment l'esprit de pauvreté », lui répondit le Bienheureux. A un prélat sur le point de mourir, il recommanda de se repentir tout spécialement de ses dépenses superflues. Il écrivait au jeune évêque de Verdun, Charles de Lorraine : « Pour que nous ne soyons pas confondus, au jour du jugement, Votre Grandeur doit nourrir son esprit des leçons de la théologie et enseigner aux autres, avec un zèle infatigable, ce que vous avez appris. Vous devez diriger les fidèles, non pas seulement par des paroles, mais par votre exemple. Quand je vous ai recommandé au Saint-Père, malgré votre jeunesse, je lui ai rappelé celle de saint Louis, évêque de Toulouse; vous devez le prendre pour modèle et imiter sa sagesse, digne d'un homme aux cheveux blancs. Que si vous préférez ne pas remonter si haut dans le passé, considérez Charles Borromée, qui fut archevêque de Milan, à vingt-deux ans, et qui néanmoins a surpassé en sagesse bien des vieillards et dont les

vertus ont édifié toute l'Église. Excusez-moi si je parais jouer à l'admoniteur et au conseiller. Mais j'avoue que ce n'est pas sans quelque crainte que j'ai proposé au Pape, pour gouverner un diocèse, quelqu'un d'aussi jeune, encore qu'il soit un sujet d'élite. Car ceux à qui échoient de hautes dignités et de grands honneurs, dans leur jeunesse, sont exposés à de nombreux et de graves périls. »

D'une humeur joyeuse, Bellarmin savait déguiser un avis sous un bon mot. Entrant un jour chez un cardinal, il le prie, d'un air sérieux, de vouloir bien l'aider à vêtir des enfants qu'il vient de rencontrer sans habits. « L'hiver approche ; ces pauvres petits sont dignes de compassion. » Volontiers, le cardinal accepte de contribuer à cette œuvre de miséricorde. Bellarmin le mène alors dans l'antichambre et lui montre des peintures trop nues qui peuvent scandaliser. Un autre prélat lui disait un jour qu'il avait soixante mille écus de rente. « Moi, j'en ai six mille, répondit le Bienheureux, de sorte que Votre Seigneurie me dépasse d'un zéro. »

Membre de la Congrégation des Rites, le cardinal eut une grande part dans la béatification de saint Ignace qui, on le comprend, lui tenait tant à cœur. Il fit introduire la cause, en 1599, et, au jour anniversaire de la mort du saint, il prononça son premier panégyrique, dans l'église de la maison professe, les portes fermées, en présence des Pères et du cardinal Baronius. « Puis, raconte-t-il au P. Carminata, Baronius baisa plusieurs fois la terre du sépulcre du bienheureux Ignace et, ayant

demandé le tableau de notre Père, il monta sur une échelle et le plaça au-dessus du tombeau, ainsi que deux peintures représentant des miracles obtenus par son intercession. Le jour suivant, Baronius prêcha lui aussi et parla de notre Père, l'appelant toujours le Bienheureux Ignace. Enfin, à la Congrégation des Rites, deux jours après, il justifia très solidement ce qu'il avait fait. En vérité, ce bon cardinal est autant de la Compagnie que n'importe qui d'entre nous. » — « C'est à partir de ce moment, lisons-nous dans l'autobiographie, que le tombeau du Père Ignace commença à être honoré et visité. Plus tard, lorsque le temps lui parut favorable pour demander la béatification, N. prévint le Père général. Celui-ci n'épargna rien pour que le P. Procureur expédiât les documents nécessaires, de sorte que l'affaire fut promptement terminée. Si l'on n'avait fait diligence, si N. lui-même n'avait insisté auprès de chaque cardinal de la Sacrée Congrégation, Dieu sait quand on aurait obtenu la béatification désirée. » Elle eut lieu en 1609, sous Paul V. Poursuivant son œuvre, le cardinal usa de toute son influence, afin de promouvoir la canonisation de son bienheureux Père. C'est du haut du ciel que Bellarmin contempla les splendeurs de cette fête, six mois après sa mort (12 mars 1622).

Ce zèle pour la glorification d'Ignace était l'épanouissement naturel de son admiration pour le saint et de l'amour qu'il professa toujours à l'égard de la Compagnie de Jésus. Jusqu'à son dernier soupir,

il en fut le fils très affectueux et très dévoué, reconnaissant des biens sans nombre qu'il en avait reçus, heureux de ses succès, sensible à toutes ses douleurs, attaché à toutes ses espérances. Il l'aimait vraiment « comme une tendre mère, *pia mater* », — ainsi aimait-il à l'appeler.

Sa correspondance avec les Pères présente un caractère d'intime charité et de confiance fraternelle. Tout triste d'avoir été séparé de ses frères, après une année de cardinalat, il écrivait à l'un d'eux : « Je me rends mieux compte chaque jour de la valeur de ce que j'ai perdu, sans espoir de le recouvrer. » Et il expliquait sa pensée, au cours d'une conversation : « J'ai passé quarante ans dans la Compagnie et je n'ai jamais su ce qu'était la mélancolie ; depuis que je suis cardinal, au contraire, je ne sais plus ce qu'est la joie. » Il répond à un Père qui lui avait adressé une demande en termes cérémonieux : « Je suis peiné de voir que vous m'écrivez avec timidité, comme si j'étais un étranger et non un frère. Car, depuis que je porte la pourpre je n'estime pas moins mes frères, les religieux de la Compagnie, que lorsque j'allais vêtu de noir. L'habit ne fait pas le moine et je ne trouve aucun charme à un vêtement qui me vaut beaucoup de sollicitudes, beaucoup de dangers et rien de plus. Écrivez-moi donc librement et sans cérémonie. »

Un rêve qui lui était familier et dont il s'enchantait, c'était d'obtenir du pape la permission de déposer la pourpre et de s'entendre appeler de

nouveau : Père Robert, Votre Révérence, au lieu de Votre Seigneurie illustrissime. « J'irai de nouveau, disait-il avec délices, me mettre aux ordres du Frère cuisinier et de ceux qui remplissent les humbles offices de la maison. »

En toutes circonstances, il soutint les intérêts de la Compagnie et lui témoigna l'amour le plus dévoué ; l'honneur de cette mère lui était cher, presque à l'égal de celui de l'Église.

Comme cardinal du Saint Office, il eut à s'occuper d'une question qui a passionné le monde savant, le procès de Galilée. Bellarmin, qui avait un goût prononcé pour les problèmes d'astronomie, avait suivi avec intérêt les travaux du savant florentin. On le voit par une consultation qu'il adressa aux mathématiciens les plus renommés du Collège romain, ainsi que par plusieurs lettres écrites à Galilée. Puis, le cardinal modifia son attitude, quand il se rendit compte que l'astronome ne donnait pas des preuves suffisantes de la rotation de la terre autour du soleil, et surtout qu'il appuyait de plus en plus sa théorie sur l'Écriture Sainte. Une lettre au P. Foscarini, carme, partisan du système de Copernic, nous renseigne exactement sur la pensée de Bellarmin. On peut, dit-il, admettre le système comme une hypothèse scientifique ; mais puisqu'il n'est pas rigoureusement démontré, il n'y a pas de raison suffisante pour mettre en doute les textes de l'Écriture Sainte et les commentaires des Saints Pères, qui parlent du mou-

vement du soleil. « S'il était vraiment prouvé que le soleil ne tourne pas autour de la terre, mais la terre autour du soleil, il faudrait apporter beaucoup de circonspection dans les passages de l'Écriture, qui paraissent contraires et dire que nous ne les comprenons pas, plutôt que de déclarer faux ce qui est démontré. Mais pour croire à une telle démonstration, j'attends qu'on me la présente. » Il n'admettait donc pas la possibilité d'un antagonisme réel entre la science et la sainte Écriture.

Sur les instances de Galilée, l'affaire fut déférée au Saint Office en 1606. Les théologiens consulteurs déclarèrent le système, faux en physique, hérétique ou du moins erroné en théologie, et le Pape chargea Bellarmin de notifier la sentence à Galilée. Le savant se soumit, non sans peine, en gardant la liberté de défendre sa théorie, comme hypothèse scientifique. Telle fut la première phase de ce procès ; la seconde, beaucoup plus retentissante, se déroula en 1633, plus de dix ans après la mort du cardinal.

Quelques années plus tard, le Bienheureux eut à se prononcer sur un sujet, qui lui était très cher, la doctrine de l'Immaculée Conception. Ce glorieux privilège de Notre-Dame, il l'avait soutenu et propagé toute sa vie. Ses sermons de Louvain exaltent la plénitude de grâce et la pureté sans tache de la très sainte Vierge ; dans ses *Controverses*, il établit solidement la pieuse croyance en l'Immaculée Conception et la venge des attaques des hérétiques ; son catéchisme la proclame à la face du monde ;

dans la chaire de Capoue, il la prêche de nouveau et, dans ses opuscules de piété, il enseigne que Notre Seigneur prévint sa Mère de ses bénédictions, en la sanctifiant, dès le premier instant de sa Conception Immaculée.

La célèbre constitution de Sixte IV *Cum præexcelsa* (1476), en établissant la fête de l'Immaculée Conception, n'avait pas mis fin aux disputes théologiques. Elles étaient si vives, surtout en Espagne, que Philippe III demanda à Paul V de trancher la question. Le pape consulta la congrégation du Saint Office. Ce fut à cette occasion, dans l'assemblée tenue en présence de Paul V, que Bellarmin émit son célèbre *Votum*, c'est-à-dire son avis motivé sur la Conception de la très sainte Vierge (31 août 1617). Deux problèmes se posaient : Peut-on définir la question? Si oui, est-il opportun de procéder à la définition ? « On peut, répond le cardinal, définir que la doctrine, d'après laquelle la très sainte Vierge a été conçue sans péché, doit être acceptée par tous les fidèles, comme pieuse et sainte, de sorte qu'il ne soit plus permis d'adopter le sentiment contraire, sans témérité, ni scandale et sans être suspect d'hérésie. » Il justifie ensuite son avis et réfute les principales objections, celle surtout que l'on prétendait tirer de l'enseignement commun des Saints Pères. « Si l'on ne veut pas, conclut-il, en venir maintenant à une définition formelle, il faudrait du moins imposer à tous les ecclésiastiques, séculiers et réguliers, le précepte de réciter l'office de la Conception, tel que l'Église le

récite. De la sorte, on arriverait au but sans définition..»

Dans un décret du 10 septembre 1617, Paul V prit sa décision. Celle-ci n'était pas doctrinale, mais disciplinaire; le Pontife tâchait d'assoupir la controverse. Bellarmin n'obtenait pas tout ce qu'il avait demandé; néanmoins Paul V révoquait la faculté, accordée par Sixte IV, d'attaquer publiquement la doctrine de la Conception Immaculée. C'était un premier succès que devait compléter, neuf mois après la mort du cardinal, le pape Grégoire XV (24 mai 1622), en enjoignant aux ecclésiastiques de célébrer la fête, pour la messe et l'office, dans les termes mêmes usités par l'Église romaine.

A la veille de sa dernière maladie, le Bienheureux donna une nouvelle preuve de son culte pour ce mystère. Parmi les papiers de saint Jean Berchmans qui venait de mourir, on avait trouvé un vœu, écrit de sa main et signé de son sang, où il s'engageait à affirmer et à défendre partout et toujours l'Immaculée Conception. A cette nouvelle, l'auguste vieillard s'écria tout ému : « O le bel acte! O la noble inspiration d'avoir pris un pareil engagement envers la Bienheureuse Vierge et de l'avoir signé de son sang! Notre-Dame elle-même lui aura suggéré cet acte. »

Aussi bien, le cardinal s'était toujours fait remarquer par sa dévotion toute filiale envers la très sainte Vierge. Il avait sans cesse son nom sur les lèvres, célébrait ses fêtes avec amour et récitait le chapelet, avec un recueillement qui témoignait

de la piété la plus vive. Rien ne lui était plus doux que de parler des gloires et de la bonté de Notre-Dame ; il le faisait avec une ardeur et une onction qui pénétraient les âmes. A ses enfants spirituels, il recommandait la plus grande confiance en elle ; il jeûnait de plus les samedis en son honneur et récitait tous les jours son office.

Ses controverses politico-religieuses avec Venise, l'Angleterre et la France, ses travaux dans les Congrégations n'épuisèrent pas l'activité de Bellarmin. A ces occupations principales s'en ajoutaient d'autres que nous ne pouvons qu'indiquer : il fut protecteur du monastère de Sainte-Marthe, du Collège germanique, de quelques autres couvents et de l'Ordre des Célestins. Cet Ordre, divisé à l'intérieur, et durement éprouvé par la persécution, dut à la sagesse et au dévouement de son cardinal protecteur de ne pas perdre ses maisons de France et de recouvrer son antique prospérité. A la demande de Paul V, le Bienheureux se chargea de l'administration de l'évêché de Montepulciano, honneur qu'il avait déjà refusé à deux reprises. Retenu à Rome, il se fit remplacer pour la visite du diocèse et prit les mesures les plus urgentes. Entre autres, il pourvut à l'instruction des enfants, à l'observance dans les monastères, à la discipline du clergé. Il eut aussi la consolation de rétablir le collège de la Compagnie, où il avait fait ses études et qu'on avait dû fermer, par suite d'indignes manœuvres. Toutefois, il ne tarda pas à expérimenter que nul prophète

n'est honoré dans son pays. Certaines réformes, qui s'imposaient pour le bien de l'église cathédrale et du chapitre, avaient été courageusement prescrites par le cardinal. Acceptées plus tard, elles soulevèrent au début une tempête, et un parti d'opposition se forma contre le Bienheureux, lequel, pour le bien de la paix, résigna volontiers sa charge (1611). On ne s'étonnera pas qu'il ait écrit à son frère Thomas : « Vous m'invitez à aller à Montepulciano ; vous me dites que j'y serais accueilli avec enthousiasme et qu'on me mettrait une couronne sur la tête... C'est déjà fait : Montepulciano m'a mis sur la tête une couronne d'épines, qui m'est bien plus précieuse qu'une couronne d'or. »

Au milieu d'occupations si diverses et si absorbantes, l'infatigable écrivain trouvait le temps de composer d'autres ouvrages. Sans prétendre les analyser, nous devons du moins signaler les plus importants. Et d'abord le *Commentaire sur les Psaumes*, fruit des méditations du Bienheureux, ainsi que nous l'apprend une de ses lettres à l'évêque de Wurzbourg : « L'explication des Psaumes que je viens de publier n'a pas été pour moi un travail, mais une très douce consolation. Je ne trouve rien de plus agréable, surtout à l'âge avancé où je suis parvenu, que de goûter quelques moments de repos, dans le silence de la nuit, en ne m'occupant que de Dieu et en pensant que « le Seigneur est notre Dieu ». Ces délices, on est assuré de les goûter, si on médite avec attention les Psaumes de David. » De là, dans ce commentaire, un par-

fum de piété et une onction qui s'allient heureusement avec une pénétrante intelligence du texte. L'ouvrage n'a pas vieilli et les exégètes protestants eux-mêmes en ont loué le mérite.

Toute sa vie, le Bienheureux aima et étudia avec passion la sainte Écriture. Il avait même proposé au P. Aquaviva d'en écrire un commentaire, demandant seulement qu'on lui assurât dix années de loisir. Le Père général ne put répondre à ce vœu. Et le cardinal, absorbé par d'autres travaux, ne put jamais écrire que des fragments. Saint François de Sales aurait vivement souhaité — et il le lui écrivit (12 septembre 1617) — un commentaire de quelques épîtres de saint Paul au triple point de vue, historique, dogmatique et mystique. « Ce serait, disait-il, un spécimen de la manière dont les autres doivent être expliquées. » Mais un travailleur épuisé par tant de labeurs entrepris, dès la jeunesse, en faveur de l'Église, aurait-il encore la force d'écrire un nouveau livre? Bellarmin déclare, dans sa réponse, qu'il se sent trop faible, pour mener à bout le travail commencé. De ses études sur saint Paul, il ne nous reste que le manuscrit des gloses écrites pour les prédications de Capoue.

Par manière de *Présent royal* (Basilikon doron), le roi Jacques avait adressé à son fils aîné un écrit fort peu orthodoxe. Bellarmin réfuta le monarque dans le *Présent sacerdotal* (Hieratikon doron). Il écrivit la *Revue* de ses ouvrages publiés avant 1607; il y explique quelques passa-

ges obscurs, en complète d'autres et corrige quelques erreurs. — L'*Avertissement sur les devoirs de l'épiscopat*, adressé à son neveu Angelo della Ciaia, évêque de Téano; le traité sur *Les devoirs des princes*, dédié au prince Ladislas, fils du roi Sigismond III, sont des trésors de sagesse et de foi.

A la suite des ouvrages de Bellarmin, il faut signaler sa volumineuse correspondance. Il a été en relations avec les principaux personnages de son époque, cardinaux et évêques, rois et princes, prêtres et missionnaires, fonctionnaires et savants. De tous les pays, on recourait au théologien et au cardinal, de France, d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne, d'Espagne et même des Indes et de la Chine. Les nouveaux convertis, que le changement de religion condamnait à la pauvreté, étaient sûrs de trouver en lui aide et secours matériel, autant que ses ressources le lui permettaient, et mieux encore le réconfort moral, pour persévérer dans la foi, malgré toutes les épreuves. Aux grands comme aux petits, il disait la vérité sans ambages. A un prince chrétien dont le fils voulait épouser une princesse protestante, il dénonce courageusement le scandale et le danger d'une telle union. Il est plein de cœur avec ses amis. « Plaise à Dieu, mande-t-il à l'évêque de Verdun, plaise à Dieu que je puisse voir votre Seigneurie Illustrissime, en cette année de jubilé (1600), que je puisse vous embrasser et m'entretenir avec vous! Combien je voudrais, en votre

compagnie, visiter les principales églises de Rome, laver avec vous les pieds des pèlerins, en qui nous verrions le Christ, et les servir à table, comme si nous servions Notre Seigneur! » Nous savons la cordialité de ses rapports avec ses frères en religion. Il fut amené, par ses *Controverses,* à traiter souvent avec les princes, les évêques, les religieux d'Allemagne. Il félicite les uns, stimule les autres; à ceux-ci il promet l'appui de Rome, à ceux-là il recommande de soutenir l'Église de tout leur pouvoir. Quand éclata la guerre de Trente ans, il encouragea vivement Maximilien de Bavière, l'empereur Ferdinand II et tous ceux qui luttaient pour la cause de la vraie foi. Ce n'est pas la politique qui l'intéresse, mais le catholicisme et ses victoires. Il soutient également les missionnaires des pays lointains, de la Palestine, des Indes, de la Chine, des Philippines. Il écrit au patriarche des Maronites pour encourager ce peuple, « le seul en Orient qui n'ait pas perdu la vraie foi et qui brille comme une lumière, au milieu des ténèbres ». Il prend la défense de l'héroïque P. Robert de Nobili, l'apôtre des brahmes, et confond ses calomniateurs auprès de l'archevêque de Goa et des inquisiteurs. « Je me suis employé, écrit-il au missionnaire, et m'emploierai de toutes mes forces, à vous délivrer de la persécution que vous font souffrir de faux frères. Je vous dis en même temps, et toute ma peine pour les épreuves que vous endurez, et mes félicitations pour la gloire qui vous attend. »

Bellarmin se révèle dans sa correspondance, avec toutes ses qualités de cœur, d'esprit, et l'activité d'un zèle qui s'étend à tous les intérêts de l'Église.

On ne sera point surpris qu'un docteur aussi éminent ait joui d'une réputation véritablement universelle. Les catholiques s'emparaient de ses écrits comme d'une arme incomparable. Nombre d'hérétiques étaient les sincères admirateurs de sa science et de sa vertu. Le général des Célestins, Dom Celse Amerghi, raconte que, dans une hôtellerie, près d'Embrun, il rencontra un calviniste exalté, qui daubait ferme la cour romaine et en particulier les cardinaux. « Je lui résistai avec modestie et fermeté et en vins à nommer le cardinal Bellarmin. — Ah! le cardinal Bellarmin, fit-il, si tous les cardinaux étaient comme lui, il n'y aurait aucun hérétique. » Quand les protestants d'Allemagne pouvaient opposer aux catholiques une de ses paroles, ils le faisaient comme pour un texte des Saints Pères : « Voilà ce que dit votre Bellarmin! *Ita dicit Bellarminus vester!* » Plusieurs Anglais firent le voyage de Rome pour le voir. Or, rapporte le procès de béatification, ils approchaient le serviteur de Dieu, en lui donnant les marques du plus profond respect et d'une sorte de dévotion. Ils se jetaient à genoux, dès qu'ils le voyaient et le Bienheureux avait de la peine à les relever. Cepari affirme, sous la foi du serment que, plus d'une fois, des étrangers se présentèrent au Collège romain, accompagnés d'un notaire qui devait rédiger un procès-

verbal en forme, attestant qu'ils avaient vu et entretenu l'auteur des *Controverses*. Ils voulaient, disaient-ils, pouvoir prouver légalement la vérité de cette entrevue et en conserver le témoignage, pour la consolation de leur famille.

Les calomnies, les pamphlets que les hérétiques multiplièrent contre lui, attestent à leur manière le prestige de Bellarmin. Tantôt les protestants annonçaient sa mort, tantôt sa conversion au luthéranisme. Le peuple accueillait ces nouvelles, avec des transports de joie, et la fable allait grandissant, avec des détails de plus en plus dramatiques. Le plus invraisemblable et le plus connu de ces pamphlets a pour titre : *Fidèle et véridique histoire de la mort désespérée du cardinal Bellarmin, jésuite.* Bourrelé de remords, après une vie chargée de crimes, le cardinal part pour Lorette, sous un habit d'emprunt, afin de présenter au grand pénitencier sa confession écrite. Le prêtre est épouvanté par cette lecture ; — entre autres assassinats, il y a ceux de cent quarante-deux femmes et de leurs enfants ; — il jette à terre le papier, en s'écriant : « Mais Dieu lui-même, dans le ciel, n'aurait pas le pouvoir de te pardonner ! » Rejeté par les hommes, le pénitent se tourne vers celle que sa religion nomme la Mère de miséricorde. Trois heures entières, il reste, les bras en croix, devant l'image de Notre-Dame et lui demande le pardon de ses forfaits. L'image de Marie détourne la tête avec horreur et le criminel, désespéré, tombe comme frappé par la foudre, en s'écriant : « Je

descends au plus profond des abîmes, pour y gémir éternellement parmi les papes, les évêques et tous les enfants de l'Église romaine. » Depuis ce jour, le Pontife de Rome ne cesse d'être effrayé par l'apparition du spectre de Bellarmin et par ses hurlements de douleur, etc., etc. Ils s'étaient mis à plusieurs pour fabriquer cette histoire sensationnelle. La Providence en fit un moyen pour faire resplendir la vertu du Bienheureux. Un des auteurs du libelle se convertit et fit demander, par un dominicain, le pardon du cardinal. « Je le pardonne de tout mon cœur, en présence de Dieu, répondit Bellarmin au P. Réginald de Curia. Quand même je connaîtrais cet homme et pourrais le faire punir, je ne le ferais pas. Au contraire, s'il a besoin de moi, je me mets très volontiers à son service... Que Votre Révérence veuille bien l'assurer, en mon nom, que je prierai Dieu de lui pardonner aussi sa faute. » (10 juillet 1615.)

CHAPITRE VIII

LES DERNIERS ÉCRITS, LES DERNIERS JOURS, LA GLOIRE.

1621-1623

Traités ascétiques, vertus du Bienheureux, l'autobiographie, les prodiges, la mort, les funérailles, les procès de béatification.

En 1608, un décret de la sixième Congrégation générale de la Compagnie de Jésus avait ordonné, à tous les religieux de l'Ordre, de faire, chaque année, les Exercices de saint Ignace, pendant huit ou dix jours. Le Bienheureux, qui était cardinal depuis neuf ans, voulut se soumettre à cette prescription et, après quelques années, il prolongea sa retraite pendant un mois entier. Pour se séparer totalement des affaires temporelles et vivre dans la solitude, il se retirait, pendant les chaleurs de septembre, au noviciat de Saint-André, tout plein des souvenirs de saint Stanislas et de saint Louis de Gonzague, qui y avaient vécu quelques années auparavant. Là, Bellarmin rentrait en lui-même, examinait sa conscience et se livrait à de longues oraisons. On admirait sa ferveur et sa charité. « Il

se levait à minuit pour réciter matines, raconte le F. Finali, et comme, à cette heure, il n'y avait de lumière que dans un coin assez éloigné de sa chambre, il s'y rendait et en revenait « piano, piano », heureux de pratiquer la pauvreté et la charité. » Il s'abstenait de descendre au jardin. On l'invita à aller s'y délasser. « Je le ferais volontiers, répondit-il, mais je crains que les novices, par égard pour moi, n'osent s'y rendre et je ne veux pas les priver de ce plaisir. »

A partir de 1614, il écrivit des notes spirituelles qui ont formé cinq petits traités ascétiques. « J'ai remarqué, écrit-il, que, sans préjudice pour mon âme, je puis faire ma retraite de manière à la rendre profitable aux autres... Cardinal, je ne puis plus prêcher comme autrefois; mes livres seront mes sermons. »

Le premier opuscule est intitulé : *Montée de l'âme vers Dieu par l'échelle des créatures.* Saint François de Sales en parle avec amour : « Ce grand et célèbre cardinal a fait un petit livre qui ne peut être que merveilleux, puisqu'il vient de cette savante plume et de cette âme très dévote, qui a tant et si savamment écrit en faveur de l'Église. » Bellarmin avoue qu'il aimait à relire ce traité : « J'ignore quel sera le jugement du public sur cet opuscule; il a été pour moi la plus profitable de mes œuvres. Mes autres ouvrages, je ne les relis que par nécessité; celui-ci, je l'ai relu trois ou quatre fois et j'ai résolu de le relire fréquemment. »

L'année suivante, le Bienheureux prit pour thème de ses méditations : l'*Éternelle félicité des saints.* Après avoir décrit, avec autant d'érudition que de piété, le royaume de Dieu, le chemin qui y mène, le paradis, ses habitants, leur bonheur infini, il commente ingénieusement les paraboles qui ont trait à la vie éternelle. Il s'attache à déprendre l'âme des biens de la terre et à lui inspirer le courage de surmonter tous les obstacles ; seuls, ceux qui luttent, qui renoncent au monde, qui se font violence, posséderont la vie éternelle.

Le prologue du troisième opuscule en explique le titre : *Le gémissement de la colombe,* titre inspiré par le texte du psalmiste : *Qui me donnera les ailes de la colombe pour voler et m'établir dans le repos?* « Je remarque, dit Bellarmin, que ce n'est pas précisément à cause de la rapidité de ses ailes que le prophète nomme la colombe, — beaucoup d'oiseaux ont le vol plus puissant, — c'est plutôt parce qu'elle est simple, candide, sans fiel et, note distinctive, parce qu'elle soupire toujours. Cette colombe figure la sainte Église, qui pleure sur les péchés, sur l'enfer, la Passion du Christ, les fautes des laïques et des clercs, le relâchement de la discipline dans le clergé séculier et régulier ; elle pleure aussi, à cause de son désir de voir le nom de Dieu sanctifié, son règne accepté par les hommes et sa volonté faite sur la terre comme au ciel. » Peu après la mort du cardinal, ce traité donna lieu à des plaintes bruyantes, de la part de religieux qui se crurent visés dans les pages sur le relâchement.

D'où une guerre de brochures, aux titres symboliques et précieux, à la mode de l'époque. Aux gémissements de la colombe répondit *La voix de la tourterelle* qui exaltait les vertus et les gloires des Ordres religieux. Un jésuite italien riposta dans un opuscule intitulé *Cage pour la tourterelle qui attaque injustement la colombe gémissante du cardinal Bellarmin.* La tourterelle s'échappa de la cage et *chanta plus fort la prospérité des monastères.* Cette polémique était vaine. Aussi bien qu'un autre, le cardinal savait qu'il y a de bons religieux. Ses plaintes allaient aux indignes : il en parlait d'ailleurs avec délicatesse et mansuétude.

Dans sa retraite de 1617, il étudia la Passion et écrivit sur *Les sept paroles de Notre Seigneur en croix.* Il en donne le sens littéral et indique, dans le détail, quels fruits peut en recueillir l'âme qui les médite. Ces touchantes considérations nous montrent l'homme de foi, vivant en plein surnaturel, intimement uni à Notre Seigneur et tout pénétré des sentiments de son Cœur divin.

Le cinquième traité enseigne *L'art de bien mourir.* Le cardinal y démontre que c'est l'affaire la plus importante de la vie, qu'il faut la préparer de loin par une vie chrétienne, exempte de péchés, et, quand s'approche la mort, résister aux attaques du démon par la considération des fins dernières, par les derniers sacrements et par la prière.

Ces opuscules de piété, qui faisaient les délices de saint François de Sales, obtinrent un grand succès. Souvent réédités et traduits en plusieurs langues,

ils ont prolongé l'apostolat du Bienheureux. Une lettre du cardinal Bentivoglio nous apprend en quelle estime les tenaient les contemporains. « Les Espagnols sont assurément doués d'un talent spécial pour composer des livres de spiritualité. Cependant, en Italie, notre Bellarmin, qui a une si grande gloire comme auteur des *Controverses,* s'est distingué aussi dans les ouvrages de piété. Il vient de faire paraître *L'art de bien mourir*, petit livre qui me paraît vraiment utile, car, en somme, l'art de bien mourir est le roi de tous les arts (1620). »

Le traité sur la mort fut le dernier ouvrage de Bellarmin. La préparation lointaine qu'il recommandait aux autres; il l'avait accomplie, en menant une vie d'une merveilleuse unité, une vie sainte, toute consacrée à l'amour de Dieu et du prochain. Son âme, calme et limpide, ne fut jamais troublée par les orages des passions. Dès son enfance, la grâce le porte vers Dieu et c'est vers lui qu'il tendra toujours de tout l'élan de son cœur. Au témoignage de son confesseur, il ne commit jamais de péché mortel ; il ne se reprochait que quelques fautes très légères. Un valet de chambre, longtemps au service du cardinal, attesta, sous la foi du serment, n'avoir jamais remarqué chez son maître la moindre faute. Quand on lui raconta que saint Jean Berchmans n'avait pas commis volontairement un seul péché véniel, Bellarmin réfléchit un instant et s'écria : « Et qui voudrait commettre un péché véniel volontairement? Je ne me souviens pas de l'avoir

jamais fait. » Il était alors octogénaire. Si l'innocence de Berchmans, mort à vingt et un ans, paraît admirable, celle de Bellarmin ne l'est-elle pas davantage? « Ce grand cardinal sait tout, excepté faire le mal, affirmait saint François de Sales. Le mal, il le connaît, puisqu'il le combat dans ses écrits; cependant rien ne lui est plus étranger que le mal. » L'évêque de Genève le comparait à « une colombe, gémissant sur les fautes d'autrui, mais si candide et si innocente qu'il n'y avait rien en elle sur quoi elle pût gémir ».

Ceux qui connurent intimement le Bienheureux estiment qu'il avait gardé sa pureté virginale. Ils font remarquer sa prédilection pour les âmes pures, et comment il exerçait autour de lui une suave influence, qui inspirait les chastes pensées. Sa vigilance sur lui-même n'en était pas moins rigoureuse et sa mortification continuelle. Il prenait fréquemment la discipline, ne donnait que six heures au sommeil; toute sa vie, il travailla de longues heures de jour et de nuit, sans jamais s'accorder de relâche. Il jeûnait de plus tout l'Avent, tout le Carême, et en dehors de là, trois fois par semaine, le mercredi, le vendredi et le samedi. On obtint pourtant de lui faire supprimer, dans sa vieillesse, le jeûne du samedi. Encore ne prenait-il son repas que très tard, par respect pour l'usage des premiers siècles. L'hiver, il ne faisait jamais de feu, excepté quand il devait recevoir. « Cependant, raconte un de ses serviteurs, il en faisait faire pour nous, dans la salle, dans l'antichambre et à l'office, afin que les

siens n'eussent point à souffrir de son amour pour la souffrance ; mais dans sa chambre il n'en voulait point. » Le P. Aquaviva et, après lui, le P. Vitelleschi l'invitèrent plus d'une fois à en accepter, à cause de son grand âge. « Comment le pourrais-je, répondait-il, quand je me rappelle que le très Saint-Père Pie V, plus âgé que moi, n'y consentit jamais. »

Bellarmin faisait si peu de cas de lui-même et son humilité était si profonde ! On admirait, rapporte le cardinal Orsini, comment, à son vaste savoir et à son mérite, il joignait la plus grande simplicité. De ses ouvrages, il parlait comme de ceux d'un inconnu et quand il ne pouvait se taire. « De l'avis de tous, dit un témoin, il était l'esprit le plus éminent et le plus cultivé de notre temps ; et cependant il n'hésitait pas à soumettre ses travaux au jugement des autres et à recevoir leurs avis, avec autant de soumission et de reconnaissance qu'aurait pu le faire le plus humble débutant. » « L'humilité de Bellarmin, raconte le cardinal Crescenzio, nous aurait privés de quelques-uns de ses opuscules de piété, si je ne l'avais prié d'avoir égard aux désirs des âmes pieuses et à leur avancement dans les voies de la sainteté. » On imagine après cela la confiance que méritent les dires de quelques esprits chagrins, qui ont cru trouver, dans *l'autobiographie* du cardinal, la preuve d'une intolérable vanité.

Je l'ai déjà dit : c'est à la prière du P. Eudémon Joannès et du P. Mutius Vitelleschi, que Bellarmin, après avoir longtemps résisté, se décida,

en juin 1613, à écrire quelques notes biographiques. Elles sont courtes, rédigées en latin, et devaient rester aux archives de l'Ordre, à l'usage des historiens de la Compagnie. Il est vrai que le cardinal y mentionne quelques qualités naturelles et quelques faits à son avantage. On veut que ce soit par gloriole. Qui l'a jamais prouvé? Saint Paul, saint Augustin, saint Ignace de Loyola, sainte Thérèse ont dit d'eux-mêmes de bien plus grandes merveilles. Ont-ils cédé pour autant à l'orgueil? Selon la très juste remarque de Benoit XIV, les autobiographies des saints ont pour critère la sainteté même de leur vie. Celle-ci étant établie, nous devons voir, dans le témoignage qu'ils rendent sur eux-mêmes, des paroles de vérité, non de vanterie, un hymne de reconnaissance à la bonté de Dieu, non un couplet d'amour-propre. Ils ont appris de la Vierge à dire, comme elle : « Le Tout-puissant a fait en moi de grandes choses. » Que Bellarmin soit de cette race des humbles, tous ceux qui l'ont connu de près l'ont pensé, et ils l'ont dit. Contre leur témoignage, les insinuations malveillantes d'un Azzolini, d'un Passionei, d'un Döllinger ne sauraient prévaloir.

Et il n'y a pas davantage d'orgueil dans la manière dont il a parlé aux papes de son temps. Sur le faste de certains cardinaux, sur le bon choix des évêques, sur tous les points de réforme recommandés par le concile de Trente, Clément VIII et Paul V ont entendu de la bouche de ce conseiller intègre les avis les plus nets. « Je mets à profit,

déclarait le Bienheureux, les deux audiences qui me sont accordées par semaine, et au besoin j'ai recours aux billets. » Parfois les membres du sacré Collège s'étonnaient de la liberté de son langage. « C'est pour donner franchement notre opinion, observait-il, que nous avons été créés cardinaux. » Ni courtisan, ni lâche, il allait droit au devoir, ne regardant qu'à Dieu et au bien de l'Église. Les diplomates espagnols le connaissaient bien et ils l'ont peint au vif : « Le cardinal Bellarmin est d'une intégrité parfaite et d'une entière indépendance; personne n'arrivera à lui faire subir une influence quelconque et il ne se laissera gouverner que par la conscience... C'est un homme très digne et un saint... Sa science, sa vertu bien connue, son caractère indépendant le font estimer de tout le sacré Collège. »

L'amour de Dieu domina toute la vie de Bellarmin et lui donna son harmonie et sa grandeur. Il excellait à pratiquer ce qu'enseigne son traité, *Montée vers Dieu par l'échelle des créatures*. Dans tout ce qui l'entourait, il voyait une image, un reflet de la puissance, de la beauté du Créateur, en même temps qu'une révélation de son amour, de sorte que, sans effort et comme naturellement, il lui restait uni, au milieu même des occupations les plus absorbantes. Pendant qu'il écrivait, il regardait souvent le crucifix placé sur sa table, puis il fermait les yeux quelques instants, comme perdu dans la contemplation. Parfois, il se levait, ouvrait sa fenêtre, et, tourné vers l'église la plus voisine,

se mettait à genoux, pour adorer le Saint Sacrement.

Parce qu'il avait le cœur plein de Dieu, son nom à tout propos venait spontanément sur ses lèvres et, comme tous les psaumes se terminent par le *Gloria Patri*, disait-on plaisamment, tous les entretiens du saint cardinal finissaient par des effusions d'amour divin. Aussi éprouvait-il un attrait très vif pour l'oraison. Levé, chaque matin, avant le jour, il passait une heure à méditer, selon l'usage de la Compagnie ; souvent il dépassait l'heure, et de beaucoup, s'abandonnant à l'esprit de Dieu. « Puis, il célébrait la messe avec une telle piété, raconte le P. Lancicius, que son visage s'enflammait. Il avait en ce moment autant de dévotion, de respect, de gravité que s'il eût vu de ses yeux Notre Seigneur présent. » Il prolongeait longtemps son action de grâces, de sorte que les quatre premières heures de la journée étaient consacrées aux exercices de piété.

Par respect pour Dieu, il récitait l'office aux heures canoniques, la tête découverte, avec un recueillement profondément édifiant. S'il lui arrivait de donner audience au moment des petites heures, il demandait la permission de l'interrompre quelques minutes, pour donner à Dieu ce qu'il avait promis. De jour, l'affluence des visiteurs lui occasionnait des distractions, dans la récitation du bréviaire, et il devait lutter pour garder le recueillement. Mais il confessait qu'aux matines, dites dans le silence de la nuit, sa prière était d'une douceur paisible.

On aimait à le contempler en prière, tellement absorbé en Dieu que, maintes fois, il perdait le sentiment de l'heure et de ce qui l'entourait. « Mais, raconte un témoin, si on venait à le toucher légèrement, il avait un mouvement de surprise, comme celui d'un enfant à qui l'on a fait peur. » A des prélats qui se plaignaient de ne pas trouver le temps de prier, il rappelait que « personne n'est obligé de se charger d'affaires au point, par exemple, de ne pouvoir prendre un peu de nourriture ou de sommeil. A plus forte raison, ajoutait-il, doit-on se réserver du temps pour la prière, qui est la nourriture de l'âme, et pour la contemplation, qui est comme un sommeil réparateur ».

La vertu héroïque de Bellarmin fut accompagnée de ces grâces gratuites, de ces dons extraordinaires, par lesquels il plaît au Seigneur de marquer ses amis de choix. Nous avons cité plusieurs prodiges, tous consignés dans les procès de béatification. Il avait une foi telle dans l'infaillibilité de la prière, qu'il ne demandait une grâce qu'après avoir bien examiné si elle lui convenait. Et il agissait de même pour autrui. « Un religieux du Collège romain, François Sangra, était gravement malade, raconte le P. Eudémon-Joannès. Il pria Bellarmin de demander à Dieu sa guérison. « Je « le ferais volontiers, répondit celui-ci, et j'ai con- « fiance que je serais exaucé; mais ne vaut-il pas « mieux pour votre âme que la maladie se prolonge « encore? » Le malade insista, assurant que ce serait

pour son plus grand bien. Bellarmin alla aussitôt se mettre en prière et François Sangra recouvra la santé. » En imposant les mains, en traçant le signe de la croix sur des malades atteints mortellement, en leur donnant de l'eau bénite, le Bienheureux en guérit plusieurs, entre autres le général des Célestins, dom Celse Amerghi. Un grand nombre de témoins rapportent les prophéties du serviteur de Dieu : il a prédit la mort de Clément VIII, de Paul V, la durée de son propre épiscopat à Capoue, le pontificat de Grégoire XV et beaucoup d'autres événements que l'avenir a confirmés. Sans attribuer un caractère surnaturel à tous les faits racontés par les contemporains, on ne peut nier ce don de prophétie. Le prodige le plus extraordinaire dont parlent les procès est un miracle de bilocation. Au carême de 1613, tandis qu'il était à Rome, le cardinal se serait présenté devant François Thomasi, chanoine de Capoue, et lui aurait demandé la réforme de quelques abus dans le service de l'église de Bari. Le chanoine, interrogé juridiquement, confirma, sous la foi du serment, la vérité de cette apparition.

La renommée de Bellarmin, l'éclat de ses vertus, le récit de ses prodiges répandus dans le public lui avaient conquis l'admiration de tous et mis comme une auréole à son front ; en le voyant passer, dans les rues de Rome ou dans les défilés des fonctions pontificales, le peuple le montrait du doigt, en disant : « Voilà le saint, *ecco il santo !* »

Quand, aux premiers jours de 1617, les deux

archiduchesses d'Autriche, Marie-Christine et Éléonore adressèrent leurs vœux de nouvel an au cardinal Bellarmin, il leur répondit : « Je remercie vos Altesses de vos vœux, inspirés par votre piété et votre charité. Mais Dieu seul sait ce qu'il y a de meilleur pour moi, vivre plus longtemps ou mourir. Une chose est certaine, c'est que l'Église n'a pas et n'a jamais eu besoin de moi. Aussi je n'ose pas dire avec saint Martin : « Seigneur, si je suis nécessaire à votre Église, je ne refuse pas le travail. » Mais comme, d'autre part, j'ignore si je suis digne d'amour ou de haine, je n'ose pas dire avec l'Apôtre : « Je désire mourir pour être avec le Christ. » Il ne me reste donc qu'à demander de tout cœur que s'accomplisse en moi le bon plaisir divin. »

Cet abandon à la volonté de Dieu, qui avait été pour Bellarmin la règle de toute sa vie, se transforma peu à peu en un désir de plus en plus vif du paradis. On entendait le saint vieillard, les yeux levés au ciel, soupirer après le bonheur éternel. La mort de son saint ami, le cardinal Baronius, vint accroître ce désir de quitter la terre. Parfois au souvenir de sa dignité, il s'effrayait des jugements de Dieu ; il se demandait s'il n'était pas responsable des fautes de ses inférieurs, s'il avait toujours rempli tout son devoir. Mais la confiance reprenait vite le dessus, enflammant ses ardeurs pour le ciel. « Je n'ai point recherché ces dignités ; l'obéissance me les a imposées. Je compte sur l'infinie bonté du Créateur qui ne veut pas la perte

de sa créature, mais son salut. » Et montrant à un de ses visiteurs des gravures des Bienheureux de la Compagnie « : Je veux aller bientôt avec eux, dit-il, je veux m'envoler vite vers eux. » Saint François de Sales encourageait ses saintes aspirations. « Ah! vous gémissez dans ce siècle, écrivait-il, après la lecture du *Gémissement de la colombe ;* mais dans le ciel, *dans les trous de la pierre,* vous oublierez toutes vos tristesses. Vous ferez retentir votre voix aux oreilles de l'Époux; vous lui ferez voir votre face, car votre voix est belle et votre face pleine de charmes. »

A mesure que croissaient la faiblesse et les infirmités de l'âge, l'envie de quitter la terre s'avivait chez le Bienheureux. Depuis plus de vingt ans, sa tête avait blanchi et il n'entendait plus de l'oreille gauche; sa surdité s'aggravait d'année en année. Une chute de cheval, lors d'un pèlerinage à Subiaco, le retint au lit pendant un mois ; son bras gauche en resta si endolori qu'il dut demander au Souverain Pontife la permission d'élever la sainte hostie et le calice, avec la main droite seule. Il approchait de ses quatre-vingts ans et il sentait que l'heure était venue de laisser les affaires du temps, pour aller *à la maison,* c'était son mot familier où se révèle son amour profond pour le Père des cieux. En avril 1621, Bellarmin pria le nouveau pape, Grégoire XV, de le relever de ses divers offices dans les Congrégations romaines. Le Souverain Pontife se refusa tout d'abord à éloigner des conseils de l'Église un homme de ce mérite et de cette

réputation. Sur de nouvelles instances, Grégoire XV se laissa enfin convaincre, et Bellarmin put résigner toutes ses fonctions, sauf l'examen de la cause du Bienheureux Philippe de Néri, qu'il garda, par affection pour ce saint, et par attachement à la mémoire de Baronius.

Le 25 août, le cardinal se retira au noviciat de Saint-André, pour se préparer à la mort. La veille, il avait dit à un de ses serviteurs : « Travaillez bien, car voilà le dernier service que vous me rendez. — Ce ne sera pas le dernier, répondit le serviteur ; les plus habiles astrologues vous donnent encore quatre ans de vie. — Ce que je vous dis arrivera, affirma Bellarmin, et non ce qu'ils annoncent. Je ne parviendrai même pas à quatre-vingts ans. » Sur le chemin de Saint-André, il rencontra le cardinal d'Este, qui lui demanda où il allait : « Je vais mourir, » répondit-il en souriant. Arrivé au noviciat, il s'écria joyeusement : « Voici le lieu de mon repos, jusqu'à ce que le Seigneur vienne. » Trois jours après, il se rendit à la Congrégation des Rites, pour le règlement d'une affaire qui lui avait été confiée, et pour prendre congé de ses collègues. Il fut saisi par la fièvre et, de retour à Saint-André, il dut s'aliter. C'était la fin qui approchait, fin magnifique et digne d'une telle vie. Les détails nous en ont été conservés, dans le diaire du Frère infirmier, Joseph Finali et dans les notes que le P. Minutoli versa au procès de béatification.

La fièvre ne tarda pas à devenir plus violente, provoquant le délire, qui se renouvelait presque

chaque jour. Or, dans ces crises, où l'on n'agit guère qu'en vertu des habitudes et où se trahissent les tendances de la nature, on était ravi de surprendre, dans sa spontanéité, la vie intérieure de Bellarmin, toute de piété et d'union à Dieu. « Il est plus édifiant dans son délire que beaucoup d'autres dans la pleine possession de leurs facultés », disait un visiteur émerveillé. Instinctivement il se mettait en prière et en oraison; le visage tourné vers le ciel, les mains jointes sur la poitrine, il récitait les psaumes du bréviaire, conversait avec Dieu, lui disant des paroles enflammées d'amour. Ou bien il adressait des exhortations aux Pères qui l'entouraient; il les excitait surtout à la pratique des vertus solides. La plupart du temps, il soupirait après le ciel et appelait la mort : « Quand me sera-t-il donné de contempler la face de mon Seigneur et de mon Dieu? Seigneur j'ai hâte d'aller à vous. Quand viendra ce jour où vous m'ouvrirez les portes de votre royaume? Quand pourrai-je jouir de votre présence? » Un jour, se prenant la peau entre les doigts et la serrant, il reprocha à son corps de le retenir en ce monde : « Que fais-tu, chair de mort? Pourquoi m'empêches-tu d'aller à la maison? Tombe enfin en ruine et retourne en poussière. O mon Dieu, donnez-moi les ailes de la colombe et je m'envolerai et j'irai me reposer près de vous! » Ainsi, en plein délire, l'esprit et le cœur de Bellarmin allaient-ils naturellement à Dieu.

A l'égard des médecins et de l'infirmier, il fut d'une obéissance parfaite. « Comme vous voudrez,

comme il vous plaira, » répondait-il invariablement aux propositions qui lui étaient faites. Il avait sollicité la permission de réciter l'office et le chapelet, et comme les docteurs hésitaient, il leur dit : « Ne vous préoccupez pas de ma demande; j'entends que vous la considériez comme un simple désir. Je suis tenu par la règle d'obéir à vos décisions, comme à celles des supérieurs, et je tâcherai de m'y conformer, parce que je veux obéir en tout et mourir en obéissant. »

Le Pape avait ordonné à son médecin de visiter le cardinal, matin et soir, et de le tenir au courant de la marche de la maladie. Le 1er septembre, Grégoire XV se fit conduire au noviciat et gravit l'escalier, trop étroit pour laisser passer la chaise à porteurs. A sa vue, le Bienheureux se dressa sur son séant et dit : « Je ne suis pas digne que Votre Sainteté vienne jusqu'à moi, et je la remercie de tout cœur de s'être dérangée pour un pauvre homme que je suis, un *poverino*. » Le Pape l'embrassa et lui demanda de ses nouvelles : « Je désire seulement que Votre Sainteté prie, pour que je fasse en tout la sainte volonté de Dieu. J'ai assez vécu et ne puis être d'aucune utilité pour l'Église. Aussi je désire aller à ma maison. » Grégoire XV l'encouragea, l'embrassa de nouveau et le bénit.

A la suite du Pape, de nombreux visiteurs demandèrent à être introduits dans la chambre du malade, religieux, prélats, diplomates, cardinaux. Ils lui donnaient des marques d'une pieuse vénération, baisant ses mains, son lit, lui faisant tou-

cher des chapelets, des bréviaires, des reliquaires. Le 3 septembre, cinq cardinaux vinrent ensemble. Les uns à genoux, les autres respectueusement inclinés, priaient le malade de leur donner sa bénédiction. Tout confus et rougissant, il la leur refusait et répétait que, c'était à eux de le bénir, lui, *poverino*. Les cardinaux, désespérant de vaincre son humilité, lui prenaient la main, la portaient à leurs lèvres et à leur front, sur lequel ils traçaient un signe de croix. Ils se retiraient en pleurant, pleins d'admiration.

Le 7 septembre, le malade se sentit si faible, si abattu, qu'il pria les médecins de l'avertir très franchement, lorsque sa fin serait proche. Il fit la même demande aux Pères qui l'assistaient. Le lendemain, le Père général, Mutius Vitelleschi, lui annonça que les médecins n'avaient guère plus d'espoir. « Oh ! la bonne nouvelle ! l'heureuse nouvelle ! mon cher Père, » s'écria Bellarmin tout joyeux et il remercia vivement le Père général. Aussitôt il se prépara à se confesser et à recevoir le saint Viatique. Le confesseur, ne trouvant pas matière à absolution, dut recourir aux fautes de la vie passée. Ce jour-là, le malade ne voulut s'entretenir qu'avec Dieu. « Pardonnez-moi, disait-il à ceux qui se présentaient, je dois me préparer à recevoir demain le saint Viatique. » Il pria de longues heures, raconte le F. Finali, et je l'entendais dire des hymnes, des psaumes, des prières qu'il avait l'habitude de réciter. » Quand vint l'heure de la communion, dès qu'il aperçut le Saint Sacrement, d'un bond,

il se jeta à terre, si bien qu'on eut à peine le temps de le couvrir de la simarre et de lui mettre l'étole. Il ne put achever le *Confiteor*, à cause de sa faiblesse et de l'effort qu'il venait de faire pour se mettre à genoux. L'extrême-onction qu'il reçut peu après lui donna un regain de forces. Il répondit aux prières, avec une telle piété et une foi si ardente, que tous les assistants fondaient en larmes. L'émotion de tous allait grandissant, à la vue de cette sérénité, de cette joie en face de la mort. Il fit placer le crucifix au pied de son lit, pour l'avoir constamment sous les yeux; il le contemplait longuement avec amour et, dans de touchants colloques lui exprimait les sentiments de son cœur : « Seigneur, quand je vous vois souffrir sur cette croix, je suis confus de vous imiter si mal et de sentir si vivement le peu que je souffre... Non seulement je ne vous demande pas de diminuer mes douleurs, mais je vous prie de m'en envoyer de plus grandes, si je puis les supporter. »

Quand se répandit la nouvelle que Bellarmin était en danger de mort, ce fut dans toute la ville une explosion de tristesse. La foule afflua dans les églises et les oratoires, afin d'obtenir la guérison du vénéré cardinal. Un grand nombre de personnes de toute condition demandèrent à le voir une dernière fois. Bien qu'on eût résolu de ne recevoir personne, force fut de céder à l'exigence et à la pieuse indiscrétion des visiteurs. Avec l'ardeur de la piété italienne, on se jetait à genoux, on pleurait, on lui faisait toucher des crucifix, des images, des

chapelets, on voulait le toucher lui-même et lui baiser les mains. Des évêques, des cardinaux mettaient un moment des calottes sur sa tête, pour les sanctifier par ce contact; la dévotion populaire alla jusqu'à dérober ses habits, ses meubles, chacun voulant emporter, comme relique, quelque chose qui eût été à son usage.

Devant ces témoignages de vénération qu'on ne pouvait guère réprimer, le malade gardait son humble simplicité. « Je ne suis qu'un pauvre homme », répétait-il, et croyant qu'on lui faisait toucher des objets pieux, pour le consoler et lui donner du courage, il remerciait de cet acte de charité.

Contrairement à la prévision des médecins, un mieux se produisit dans l'état du malade. Le 13 septembre, au matin, il dit d'une voix claire à l'infirmier : « Dieu soit loué ! je vivrai encore quatre jours et puis j'irai à la maison ! » Le 15, sa chambre ressemblait à celle d'un cardinal *protecteur*, tant elle était remplie de gens de distinction. C'est que plusieurs seigneurs, informés que les médecins devaient appliquer des sangsues au malade, étaient accourus, avec des mouchoirs richement brodés, pour recueillir quelques gouttes du sang qu'on allait lui tirer; car, disaient-il, « c'est le sang d'un saint ». Et, de fait, il se le disputèrent.

Cependant le malade s'était fait donner le crucifix qui était au pied de son lit; il le prit entre les mains et, le regardant, il remercia Notre Sei-

gneur de tous les bienfaits qu'il avait reçus, en particulier de sa vocation à la Compagnie; il lui demanda pardon de toutes ses fautes et le supplia de l'abriter dans ses plaies, contre les attaques du démon. Jusqu'à sa mort, il garda le crucifix, le tenant entre les mains ou sur sa poitrine. Le Père général lui demanda s'il lui restait quelque doute ou quelque sujet d'inquiétude. « Après y avoir longtemps réfléchi, je ne vois rien, répondit-il. Cependant comme la maison n'est jamais si bien balayée qu'il n'y reste de la poussière, je veux m'examiner encore et, si je trouve quelque chose, j'en ferai part à Votre Révérence. » Il eut beau chercher, il ne trouva rien; son âme était toute pure et prête à paraître devant Dieu.

Le 17 septembre, il entra en agonie. « Il baisa à plusieurs reprises le crucifix qu'il avait à la main, rapporte le P. Minutoli. Puis, prenant une grande croix qui avait un Christ d'ivoire, il la baisa aussi un grand nombre de fois; il se la mit sur la tête, se signa avec elle et la plaça sur son cœur. Il paraissait avoir perdu connaissance; néanmoins je m'aperçus qu'il avait toute sa présence d'esprit. Il se recommandait à Notre Seigneur et répétait les prières que je lui suggérais. Il récita tout le psaume *Miserere*. Quelques instants après qu'il l'eut achevé, je lui dis de réciter le *Credo*, pour protester qu'il voulait mourir, en faisant profession de la vraie foi. Il le récita tout entier. Ses dernières paroles bien claires et bien articulées furent : *Vitam æternam. Amen.* Puis d'une voix

basse, tellement faible qu'on l'entendait à peine, il dit une trentaine de fois : « Jésus, Jésus! » et il remit doucement à son Créateur son âme bienheureuse. » Comme il l'avait désiré et annoncé, c'était un vendredi, en la fête des Stigmates de son patron saint François d'Assise, fête qu'il avait contribué à faire établir. Le 4 octobre, fête de saint François d'Assise, il serait entré dans sa quatre-vingtième année.

Le registre des Consistoires consigne, dans les termes suivants, la mort de Bellarmin : « Ce matin, 17 septembre 1621, à la douzième heure, le Révérendissime Seigneur Bellarmin, cardinal prêtre, de Montepulciano, religieux de la vénérable Compagnie de Jésus, est passé de cette région de mort au séjour des vivants. C'était un homme très remarquable, théologien éminent, intrépide défenseur de la foi catholique, marteau des hérétiques, aussi pieux, prudent, humble que très charitable pour les pauvres. Le sacré Collège et toute la cour romaine ont vivement regretté et pleuré la mort d'un si grand homme. »

Malgré la défense, contenue dans le testament, on obtint du Souverain Pontife la permission d'embaumer le corps et tous ceux qui assistèrent à l'opération se disputèrent les linges imprégnés de son sang. Le 18 septembre, au matin, revêtu de la soutane rouge que Clément VIII avait donnée à Bellarmin, vingt-deux ans auparavant, le corps fut exposé près du maître-autel, dans l'église de

la maison professe de la Compagnie. Le cardinal avait demandé d'être enterré comme un simple religieux, mais Grégoire XV voulut un service solennel, auquel assista le sacré Collège. Une foule immense défila devant les restes du Bienheureux, et on eut beaucoup de peine à empêcher les indiscrétions de tout un peuple, avide de voir son visage, de baiser ses mains, de toucher ses vêtements et d'en emporter des lambeaux. Les soldats, qui montaient la garde autour du catafalque, durent intervenir plusieurs fois. « C'était comme une apothéose et un triomphe, rapporte le cardinal Montalto, neveu de Sixte-Quint. Toute la cour pontificale en fit le sujet de ses entretiens, durant plusieurs jours, et nous ne cessions de louer les vertus et les éminentes qualités du cardinal. Pour moi, je commençai à dire dès lors qu'un seul miracle suffirait pour que le Pape le canonisât, tant cette âme privilégiée me semblait comblée des dons célestes et d'une perfection consommée. » Un vieux gentilhomme romain, qui avait été témoin, à Milan, des splendides obsèques de saint Charles Borromée, affirmait que l'apothéose de Bellarmin fut encore plus magnifique. « Et cependant, disait-il, nous sommes à Rome, où les torches ne sont que de petits cierges et où l'on ne s'émeut pas facilement. »

Le saint corps fut déposé dans le caveau des Pères, comme le désirait le cardinal. L'année suivante, le général de la Compagnie le fit transporter dans l'église du Gesù, à droite du maître-

autel, là où avait reposé saint Ignace, jusqu'à sa canonisation, 12 mars 1622. On fit donc l'exhumation des restes de Bellarmin et on les renferma dans un double cercueil de cyprès et de plomb. Le cardinal Odoard Farnèse fit élever un riche mausolée en marbre, que surmontait le buste du Bienheureux. Sur les côtés on voyait les statues de la Religion et de la Sagesse. Le tombeau et le monument ne sont plus dans leur état primitif. Par ces hommages, Farnèse et Vitelleschi témoignaient qu'ils croyaient Bellarmin promis à la gloire des autels. C'est la même pensée que traduisait plus hardiment encore François de Gonzague, le saint évêque de Mantoue, lorsque, dans sa cathédrale, non loin de la chapelle réservée à saint Louis de Gonzague, son cousin, il en avait préparé une autre pour le cardinal.

Il était impossible qu'une telle réputation de sainteté n'amenât pas l'ouverture des procès canoniques, usités pour glorifier les serviteurs de Dieu.

Ces procès commencèrent à Rome (1622) où Bellarmin était mort, à Montepulciano (1622) où il était né, à Capoue (1623) dont il avait été archevêque. Le 12 décembre 1626, Urbain VIII signa l'introduction de la cause; le 15 janvier 1627, il ordonna la confection des procès apostoliques sur l'héroïcité des vertus; ils furent faits de 1627 à 1629, et validés, dans les formes accoutumées, en 1675. En 1624, le P. Jacques Fuligatti publia une histoire du saint cardinal, qui fut traduite en latin, en 1626, par le P. Sylvestre Pietra-

santa. Le bruit des miracles obtenus par l'intercession du serviteur de Dieu s'ajoutait à l'éloge que tous faisaient de ses vertus.

Et cependant les honneurs des autels ne vinrent pas sanctionner ces suffrages enthousiastes et ces incontestables prodiges. Après le vote du 26 septembre 1677, où la Congrégation des Rites se prononça, par 28 voix sur 38 votants, pour l'héroïcité des vertus de Bellarmin, Innocent XI ne prit aucune décision. Reprise en 1711, la cause fut suspendue brusquement, en 1721, par la mort de Clément XI. En 1753, l'examen des vertus amena 25 voix favorables sur 28; dans l'assemblée qui émit ce vote, Benoît XIV, qui la présidait, parla longuement et chaudement de la sainteté de Bellarmin. La crainte de provoquer une révolte des parlements de France violemment opposés au défenseur des droits du Saint-Siège, fut la seule raison qui empêcha ce Pape de proclamer l'héroïcité des vertus de Bellarmin. Benoît XIV l'a déclaré à plusieurs reprises. Il écrivait au cardinal de Tencin (20 août 1753) : « Nous l'aurions déjà donnée (notre déclaration) conforme à la pluralité des voix, si les prudentes réflexions que vous nous avez fait faire, ne nous avaient déterminé à un plus long délai et à attendre des conjonctures plus favorables... Nous avons dit en confidence au général des jésuites que le délai de la cause ne venait pas des pauvretés débitées par le cardinal Passionnei, mais des tristes circonstances du temps... »

On ne pouvait s'attendre à ce que, dans les mau-

vais jours qui mirent la Compagnie de Jésus au tombeau, il pût être question de béatifier un jésuite.

En 1827, les opérations juridiques des Rites se rouvrirent. La mort de Léon XII (10 février 1829) les interrompit. Ni Pie IX, en 1855, ni Léon XIII, en 1890, ne voulurent rien décider. Ce fut par l'initiative personnelle de Benoît XV que, le 20 novembre 1918, le procès fut repris. Les travaux du XX^e^ siècle, appuyés à ceux du XVIII^e^ et du XVII^e^, ont achevé de dissiper tous les doutes. Le 22 décembre 1920, Benoît XV, consommant l'œuvre et réalisant les désirs de Benoît XIV, proclama héroïques les vertus du serviteur de Dieu.

Restait à poursuivre la procédure concernant les miracles. Dans les anciens procès, plus de cinquante sont relatés. Trois furent soumis, en 1922 et en 1923, à l'examen de la Congrégation des Rites : la guérison de Paule Landi, religieuse du monastère de Sainte-Marie Campo Martio, à Rome (octobre 1621); du jeune Ignace de Lazzaris âgé de deux ans (août 1625) et de Arsilia Altissimi, de Tivoli (septembre 1622). Les trois prodiges sont attestés par les malades, par leurs parents, par les médecins et par d'autres témoins, comme en font foi les actes du procès romain de 1627. Paule Landi souffrait depuis huit ans d'une tumeur au sein qui avait déformé une côte; le jeune Ignace Lazzaris s'était gravement blessé à la tête en tombant d'une hauteur de 18 palmes; Arsilia Altissimi avait une fistule purulente. Or, sur l'in-

vocation du vénérable Robert Bellarmin, les trois malades furent guéris instantanément et parfaitement. Comment expliquer cela par le seul jeu des forces de la nature? Les chirurgiens du XVII^e^ siècle n'hésitaient pas à conclure au miracle. Après examen minutieux de toutes les circonstances de fait, les six médecins romains, appelés, en 1921 et en 1922, à porter un jugement sur leur vrai caractère, ont confirmé l'avis de leurs collègues d'il y a trois cents ans, sur le cas d'Ignace de Lazzaris et de Arsilia Altissimi. Les progrès de la médecine et de la chirurgie n'ébranlent en aucune façon ce raisonnement vieux comme le monde : une guérison qui consiste à remettre à l'état sain, *in instanti*, un tissu humain désorganisé, ne saurait venir que de Dieu. La congrégation des Rites en a jugé de la sorte et Pie XI a ratifié cette sentence (15 avril 1923).

A cette occasion, il a fait un éloge magnifique de Bellarmin, insistant sur « la vie toute immaculée du grand cardinal, une vie d'une pureté exquise, pureté entendue non seulement dans un sens strict, mais dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire, sans la plus légère tache, pureté toute agréable à Dieu, telle enfin que le regard le plus sévère ne peut découvrir dans cette vie la moindre faute qui soit volontaire. A cette pureté, le serviteur de Dieu a joint un admirable détachement de tous les biens, de toutes les richesses du monde, jusqu'à s'en dépouiller, jusqu'à y renoncer totalement, jusqu'à donner tout ce qu'il avait dans le cœur et

dans les mains, si bien qu'à sa mort, il ne possédait qu'une pauvre petite croix et que la charité du Souverain Pontife dut pourvoir à ses funérailles...

« Ces vertus, Bellarmin les a pratiquées, dans la profession parfaite d'une vie religieuse qui déjà, par elle-même, est une école et un exercice des vertus héroïques exigées à chaque instant... Et voici que la puissante voix des miracles vient, de par Dieu, confirmer l'héroïcité de ces vertus et les marquer du sceau divin. Aussi bien toutes les données de sa vie répondaient et répondent à toutes les exigences discrètes et légitimes, et même, nous pouvons l'ajouter, à des exigences qui étaient peu discrètes et peu légitimes.

« Et cette vie rayonne de la splendeur d'une intelligence géniale, d'une science aussi vaste que profonde et sublime. Bellarmin a le mérite, non seulement d'avoir eu le culte de la vérité, mais aussi de l'avoir défendue vigoureusement et comme il était impossible de faire mieux. Par là, il est au ciel de l'Église, un astre de première grandeur et un des plus vigoureux controversistes de la vérité religieuse... »

Il a uni, en son âme harmonieuse, les qualités les plus rares : on l'a vu profond théologien et croyant d'une foi simple ; pasteur zélé et infatigable écrivain ; ami intrépide de la vérité et charitablement ménager de la faiblesse humaine ; prince de l'Église et détaché des honneurs et des richesses ; jaloux de son temps et accessible à tous ; passionné pour le

travail et assidu à la prière. Ainsi s'expliquent le prestige et l'attrait qu'il exerça partout où il parut.

Dans la basilique Vaticane parée, comme aux grands jours, l'image du Bienheureux Robert Bellarmin est apparue, le matin du 13 mai 1923, couronnée de rayons lumineux. Le Souverain Pontife, dans la soirée, est venu lui offrir l'encens liturgique. La foule des cardinaux, des prélats, des prêtres, des religieux et des fidèles, présents aux fêtes de la béatification, a béni Dieu de donner à l'Église un si éminent protecteur.

Sur le désir de Pie XI, les restes du Bienheureux Robert Bellarmin ont été transportés dans cette église Saint-Ignace où reposent les corps sacrés de l'angélique Louis de Gonzague et de l'angélique Jean Berchmans. Bellarmin n'est-il pas, plus encore que ces jeunes saints, la gloire la plus haute du Collège romain? Professeur, Père spirituel, recteur de cette illustre maison, il y fit éclater le savoir d'un docteur et la vertu d'un homme de Dieu. Son tombeau deviendra, pour les étudiants de l'Université grégorienne, un lieu préféré de pèlerinage.

Dans la personne du nouveau Bienheureux, s'incarne magnifiquement le génie italien du XVI^e^ siècle. Avec saint Charles Borromée, Robert Bellarmin représente la réforme catholique opposée, selon les directions du Concile de Trente, au paganisme de la Renaissance et au protestantisme destructeur de la religion chrétienne.

Les Belges se souvenant de celui qui fut la parure de l'Université de Louvain; les Français se souvenant du théologien qui, dans son voyage à Paris, prépara l'avènement de Henri IV, demanderont au Bienheureux Robert Bellarmin de veiller, du haut du ciel, sur les destinées des deux pays qu'il aima.

La Compagnie de Jésus, là où elle sème et là où elle moissonne, implorera l'aide de son glorieux fils. L'histoire de Bellarmin est sa fierté. Elle lui rappelle aussi à quel prix s'engendrent les saints.

En tout lieu, les cœurs dévoués à la défense de l'Église et à l'extension du règne de Dieu se tourneront vers le Bienheureux cardinal, dont la vie se consuma en travaux pour le Christ et pour son Vicaire.

TABLE DES MATIÈRES

Préface..... v

Chapitre premier. — **A Montepulciano, à Rome, à Mondovi** (1542-1569).
Jeunesse, vocation, études, premiers travaux..... 1

Chapitre II. — **A l'Université de Louvain** (1569-1576).
Prédications aux étudiants, leçons de théologie, le religieux..... 31

Chapitre III. — **Le théologien du Collège romain** (1576-1592).
Les cours du professeur, l'ouvrage des *Controverses*, la mission en France, la Bible Sixtine..... 48

Chapitre IV. — **En charge dans les maisons de la Compagnie** (1592-1597).
Le Père spirituel et le recteur du Collège romain, le provincial de Naples..... 74

Chapitre V. — **Le cardinal de la sainte Église romaine** (1597-1602).
Le théologien du Pape, la promotion au cardinalat, la controverse *de Auxiliis*..... 86

Chapitre VI. — **L'archevêque de Capoue** (1602-1604).
La réforme du clergé, la visite du diocèse, le zèle et la charité du prélat..... 115

Chapitre VII. — **Les derniers combats pour le Pape** (1605-1621).

L'interdit de Venise, la dispute avec Jacques Ier, le livre condamné par le Parlement de Paris, l'influence du cardinal dans les congrégations, divers écrits. 146

Chapitre VIII. — **Les derniers écrits, les derniers jours, la gloire** (1621-1923).

Traités ascétiques, vertus du Bienheureux, l'autobiographie, les prodiges, la mort, les funérailles, les procès de béatification..... 173

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
90, RUE BONAPARTE, PARIS, VI^e^

Ce prospectus (1er janvier 1925) annule tous les précédents

" *Les Saints* "

Collection publiée sous la direction de M. Henri JOLY

MEMBRE DE L'INSTITUT

ANCIEN PROFESSEUR A LA SORBONNE ET AU COLLÈGE DE FRANCE

La Collection **Les Saints,** *forme le fonds de toute bonne bibliothèque. De l'avis des personnes compétentes, jamais la conciliation de la vérité historique et des croyances catholiques n'a été plus heureusement réalisée.*

Extrait de la Lettre de S. E. le Cardinal GASPARRI, Secrétaire d'État de Sa Sainteté PIE XI, à M. Joly :

« **Le Saint Père, appréciant tout le bien que votre œuvre a déjà fait dans l'Église, fait des vœux pour qu'elle continue à répandre de plus en plus dans le monde, le culte, l'amour, l'imitation des Saints, et, comme gage des faveurs divines, vous envoie de cœur, à vous et à vos collaborateurs, Sa paternelle Bénédiction Apostolique.** »

VIENNENT DE PARAITRE :

[100] **Saint Jean,** par l'abbé LOUIS PIROT.

[99] **Saint Albert de Louvain,** par DOM B. DEL MARMOL.

[98] **Saint Norbert,** par l'abbé ÉLIE MAIRE.

[97] **Saint Bonaventure,** par le R. P. EUSÈBE CLOP.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

[96] **Saint Paul,** par F. PRAT, S. J. *6^e^ mille.*
[95] **Saint Jean Berchmans,** par H. DELEHAYE, S. J. *5^e^ mille.*
[94] **Saint Grégoire VII,** par AUGUSTIN FLICHE. *2^e^ mille.*
Ouvrage couronné par l'Académie française.
[93] **Les Bienheureuses Ursulines de Valenciennes,** par le chanoine J. LORIDAN. *3^e^ mille.*
[92] **Saint Sigisbert,** par l'abbé GUISE. *2^e^ mille.*
[91] **Les Martyrs de Septembre,** par HENRI WELSCHINGER. *2^e^ mille.*
[90] **Sainte Radegonde,** par l'abbé RENÉ AIGRAIN. *2^e^ mille.*
[89] **Sainte Paule,** par le R. P. GÉNIER. *2^e^ mille.*

[88] **La Bienheureuse Marie-Madeleine Postel,** par S. G. Mgr Georges Grente. *3e mille.*

[87] **Saint Nicolas, évêque de Myre,** par l'abbé Marin. *2e mille.*

[86] **Sainte Claire d'Assise,** par M. Beaufreton. *3e mille.*

[85] **Saint Jean de la Croix,** par Mgr Demimuid. *3e mille.*

[84] **Saint Pie V,** par S. G. Mgr Georges Grente. *2e mille.*

[83] **Les Bienheureuses Filles de la Charité d'Arras,** par Lucien Misermont. *4e mille.*

[82] **Saint Justin,** par le R. P. Lagrange. *2e mille.*

[81] **Saint François Régis,** par Joseph Vianey. *4e mille.*

[80] **Saint Athanase,** par l'abbé G. Bardy. *2e mille.*

[79] **Saint Cyprien,** par Paul Monceaux. *2e mille.*

[78] **Saint Césaire,** par l'abbé Chaillan. *2e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[77] **La Vénérable Emilie de Rodat,** par S. G. Mgr Ricard. *3e mille.*

[76] **Sainte Marguerite-Marie,** par Mgr Demimuid. *6e mille.*

[75] **Saint Charles Borromée,** par Léonce Celier. *4e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[74] **Le Bienheureux Urbain V,** par l'abbé Chaillan. *2e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[73] **La Bienheureuse Louise de Marillac, Mlle Le Gras,** par le prince Emmanuel de Broglie. *5e mille.*

[72] **Saint Patrice,** par l'abbé Riguet. *2e mille.*

[71] **La Vénérable Catherine Labouré,** par Edmond Crapez. *8e mille.*

[70] **Saint Léon le Grand,** par Adolphe Regnier. *2e mille.*

[69] **Saint Léger,** par le R. P. Camerlinck. *2e mille.*

[68] **Saint Ferdinand III,** par Joseph Laurentie. *2e mille.*

[67] **Saint Sidoine Apollinaire,** par Paul Allard. *2e mille.*

[66] **La Bse Mère Barat,** par Geoffroy de Grandmaison. *7e mille.*

[65] **La Vénérable Anne-Marie Javouhey,** par l'abbé V. Caillard. *3e mille.*

[64] **Saint Thomas Becket,** par Mgr Demimuid. *2e mille.*

[63] **Saint Benoît-Joseph Labre,** par Mantenay. *4e mille.*

[62] **Saint Séverin,** par André Baudrillart. *2e mille.*

[61] **Sainte Mélanie,** par Georges Goyau. *9e mille.*

[60] **Saint Pierre Damien,** par Dom Biron. *2e mille.*

[59] **Les Martyrs de Gorcum,** par Hubert Meuffels. *3e mille.*

[58] **Sainte Hélène,** par le R. P. Rouillon. *4e mille.*

[57] **Saint Martin,** par Adolphe Regnier. *5e mille.*
Ouvrage couronné par l'Académie française.

[56] **Saint Eloi,** par Paul Parsy. *2e mille.*

[55] **Le Bienheureux Père Eudes,** par Henri Joly. *4e mille.*

[54] **Madame Louise de France, la Vénérable Thérèse de Saint-Augustin,** par Geoffroy de Grandmaison. *8e mille.*
Ouvrage couronné par l'Académie française.

[53] **Sainte Colette,** par André Pidoux. *3e mille.*

[52] **Le Bienheureux Fra Giovanni Angelico de Fiesole,** par Henry Cochin. *6e mille.*

[51] **Saint Théodore,** par l'abbé Marin. *2e mille.*

[50] **Saint Pierre,** par L.-Cl. Fillion. *4e mille.*

[49] **Saint François de Borgia,** par Pierre Suau. *4e mille.*

[48] **Saint Colomban,** par l'abbé Eug. Martin. *3e mille.*

[47] **Saint Odon,** par Dom du Bourg. *2e mille.*

[46] **Le Bienheureux Curé d'Ars,** par Joseph Vianey. *34e mille.*

[45] **La Sainte Vierge,** par R.-M. de la Broise. *11e mille.*

[44] **Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne,** par Victor Pierre. *7e mille.*

[43] **Saint Paulin de Nole,** par André Baudrillart. *3e mille.*
Ouvrage couronné par l'Académie française.

[42] **Saint Irénée,** par Albert Dufourcq. *3e mille.*

[41] **La Bse Jeanne de Lestonnac,** par l'abbé R. Couzard. *2e mille.*

[40] **Saint Léon IX,** par l'abbé Eug. Martin. *2e mille.*

[39] **Saint Wandrille,** par Dom Besse. *2e mille.*

[38] **Le Bx Thomas More,** par Henri Bremond. *4e mille.*

[37] **Sainte Germaine Cousin,** par Louis Veuillot, complétée par François Veuillot. *8e mille.*

[36] **La Bse Marie de l'Incarnation, Madame Acarie,** par le prince Emmanuel de Broglie. *5e mille.*

[35] **Sainte Hildegarde,** par l'abbé Paul Franche. *3e mille.*

[34] **Saint Victrice,** par l'abbé E. Vacandard. *2e mille.*

[33] **Saint Alphonse de Liguori,** par le Baron J. Angot des Rotours. *5e mille.*

[32] **Le Bx Grignion de Montfort,** par E. Jac. *4e mille.*

[31] **Saint Hilaire,** par le R. P. Largent. *3e mille.*

[30] **Saint Boniface,** par G. Kurth. *4e mille.*

[29] **Saint Gaëtan,** par R. de Maulde La Clavière. *3e mille.*

[28] **Sainte Thérèse,** par Henri Joly. *15e mille.*

[27] **Saint Yves,** par Ch. de la Roncière. *4e mille.*

[26] **Sainte Odile,** patronne de l'Alsace, par Henri Welschinger. *8e mille.*

[25] **Saint Antoine de Padoue,** par l'abbé A. Lepitre. *7e mille.*

[24] **Sainte Gertrude,** par Gabriel Ledos. *6e mille.*

[23] **Saint Jean-Baptiste de la Salle,** par Alexis Delaire. *7e mille.*

[22] **Sainte Jeanne d'Arc,** par L. Petit de Julleville. *16e mille.*

[21] **Saint Jean Chrysostome,** par Aimé Puech. *5e mille.*

[20] **Le Bx Raymond Lulle,** par Marius André. *3e mille.*

[19] **Sainte Geneviève,** par l'abbé Henri Lesêtre. *11e mille.*

[18] **Saint Nicolas Ier,** par Jules Roy. *3e mille.*

[17] **Saint François de Sales,** par Amédée de Margerie. *13e mille.*

[16] **Saint Ambroise,** par le duc de Broglie. *7e mille.*

[15] **Saint Basile,** par Paul Allard. *6e mille.*

[14] **Sainte Mathilde,** par E. Hallberg. *6e mille.*

[13] **Saint Dominique,** par Jean Guiraud. *9e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[12] **Saint Henri,** par l'abbé Henri Lesêtre. *6e mille.*

[11] **Saint Ignace de Loyola,** par Henri Joly. *10e mille.*

[10] **Saint Etienne,** roi de Hongrie, par E. Horn. *3e mille.*

[9] **Saint Louis,** par Marius Sepet. *10e mille.*

[8] **Saint Jérôme,** par le R. P. Largent. *8e mille.*

[7] **Saint Pierre Fourier,** par Léonce Pingaud. *5e mille.*

[6] **Saint Vincent de Paul,** par le prince Emmanuel de Broglie. *18e mille.*

[5] **La Psychologie des Saints,** par Henri Joly. *18e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[4] **Saint Augustin de Cantorbéry** et ses compagnons, par le R. P. Brou, S. J. *5e mille.*

[3] **Le Bx Bernardin de Feltre,** par E. Flornoy. *4e mille.*

[2] **Sainte Clotilde,** par G. Kurth. *12e mille.*

[1] **Saint Augustin,** par Ad. Hatzfeld. *12e mille.*

Chaque volume in-12 se vend séparément :
Broché : 3 fr. 50; *franco par la poste,* **3 fr. 85.**
Avec reliure spéciale, tr. jaspée : 7 fr. 40; *franco,* **8 fr. 25**
(*majoration comprise*).

Ce prospectus (1er Janvier 1923) annule tous les précédents

060.97
B 414

27315

THERMES, JOSEPH, S. J.

AUTHOR Le Bienheureux
Robert Bellarmin

TITLE
(1542-1621)

DATE LOANED	BORROWER'S NAME
	Davis
DEC 22	Hoppar
	STORAGE - COSA

27315